

Radio-Québec aurait en 1980 son réseau national de radio

par Gilles GAUTHIER
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Radio-Québec se dotera, vraisemblablement en 1980, d'une infrastructure lui permettant de diffuser des émissions de radio et le gouvernement envisage sérieusement qu'elle prenne la forme d'un véritable réseau national.

Un comité dirigé par M. Guy Rocher, du ministère d'État au Développement culturel, étudie cette question depuis plusieurs

mois et il est déjà acquis qu'on offrira au moins un service «radio» de base à toutes les régions du Québec.

Selon un porte-parole du ministre Camille Laurin, l'établissement d'un réseau est une «hypothèse sérieuse», qui sera bientôt soumise au Comité ministériel permanent du développement culturel.

On envisage de plus de dépasser la mission culturelle de Radio-Québec et de suppléer au

manque d'information qui se fait sentir dans certaines régions éloignées.

Dimension politique

On ne cache pas par ailleurs, dans le contexte actuel, l'importance de la dimension politique de cette question.

Au-delà de la question constitutionnelle, sur laquelle on se penche très attentivement, il est bien évident qu'en période référendaire et, selon le porte-parole, dans

le contexte d'un Québec souverain, un instrument aussi souple, rapide et relativement peu coûteux pourrait être d'une grande utilité.

Sur un autre plan, on ne cache pas, au cabinet du ministre Laurin, que le fait de se lancer immédiatement dans la télévision au début des années 70 était le fruit de «rêves de grandeurs» face à Radio-Canada et que, par ailleurs, on était à cette époque

— Voir RADIO-QUÉBEC, page A 6



photo Réal St-Jean, LA PRESSE
Mgr Jean-Marie Lafontaine

Le nouvel évêque auxiliaire: une grande sensibilité

par Jules BELIVEAU

C'est en ayant plus d'«audace missionnaire» que l'Eglise et ceux qui en font partie auront le plus de chances de rallier à l'Evangile les distants, les indifférents et les incroyants.

Voilà ce qu'a notamment dit hier le nouvel évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Jean-Marie Lafontaine, au cours d'une entrevue qu'il a accordée à LA PRESSE. On sait que le vicaire général du diocèse de Montréal, celui qu'un grand nombre de personnes connaissent depuis plusieurs années comme le bras droit de l'archevêque Mgr Paul Grégoire, vient d'être nommé évêque auxiliaire du plus grand diocèse du Canada par le pape Jean Paul II.

«Si collectivement dans l'Eglise nous étions plus missionnaires, si nous avions plus d'audace missionnaire, a dit Mgr Lafontaine, le message évangélique et l'idéal de vie que nous proposons seraient mieux reçus.»

Mgr Lafontaine précise qu'il n'entend pas recommander par là que les catholiques «se lancent dans une croisade», mais qu'ils annoncent l'Evangile et témoignent de leur foi le plus simplement du monde, quotidiennement, par la parole et par leur style de vie.

Le nouvel évêque auxiliaire de Montréal sait toutefois que plusieurs obstacles parsèment la route de l'évangélisation. Entre autres, signale-t-il, «il y a le climat de la société dans laquelle nous vivons: il décourage l'effort et la réflexion nécessaires à la révision du style de vie de chacun».

A ce propos, Mgr Lafontaine cite cette parole qu'il a entendue d'un ouvrier: «Il est difficile d'être chrétien parce qu'il faut réfléchir.»

Outre la réflexion, un autre élément revient, et encore plus souvent, dans les propos de Mgr Lafontaine: la prière. Ce qui, pour plusieurs, pourrait paraître passablement étonnant chez un homme aussi actif que le vicaire général de Montréal.

— Voir AUDACE, page A 6

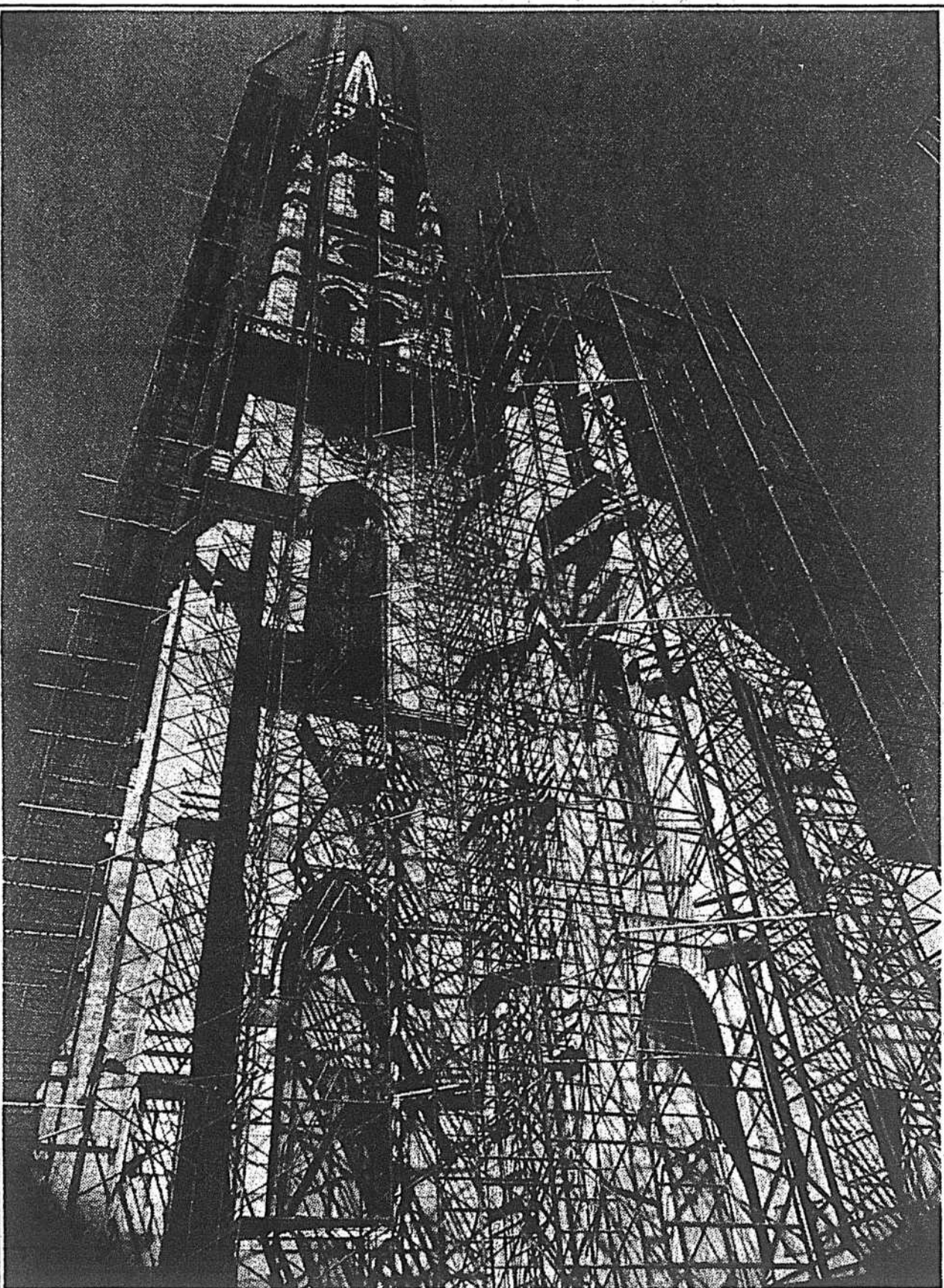


photo Pierre McCann, LA PRESSE

Pour sa beauté d'antan...

Les rues St-Denis, St-Hubert, Duluth et Rachel, Roy aussi, leurs bars et leurs terrasses, leurs restaurants et maisons de chambres attendent septembre 1979... Ils attendent, en spéculant, l'ouverture du nouvel édifice de l'Université du Québec.

Ce sera, bien sûr, une agitation sans commune mesure pour ce coin de quartier. Une animation qui risque d'être au rythme du vieux carillon du non moins historique clocher de l'église St-Jacques. C'est qu'on en est à peu près là dans la touche définitive de l'université.

La restauration du clocher et du transept — si l'on oublie les derniers travaux de terrassement — n'est pas nécessairement l'ouvrage le plus délicat de

l'ensemble. D'abord, il en aura coûté \$500,000, pour lui redonner sa vie d'antan et ensuite il aura attiré des maîtres ouvriers dans un métier (la tuilerie) où les recrues se font rares.

Il faut en premier lieu retoucher la pierre, la nettoyer de ce que les pigeons ont pris des années à blanchir, remplacer cette «pierre de Montréal», une pierre calcaire que les années ont travaillée. Ce ne sont pas de jeunes ouvriers qui peuvent s'improviser dans cette restauration. Il a donc fallu faire appel à des artisans dont l'âge passe bien les 50 ans pour s'assurer de la bonne marche. Ceci étant dit, il a fallu empêcher que la toiture ne «respire» trop, refaire les marches du parvis...

C'est ainsi qu'on a presque

tout complété. Les 8,000 étudiants se sentiront vraisemblablement à l'aise dans ce complexe de \$67,000,000. Tout dernièrement, les ouvriers s'affairaient à disposer l'ameublement intérieur. Déjà, à l'automne dernier, l'ensemble paysager avait été disposé en terre.

Une chose demeure incertaine tant pour le directeur général de la construction, M. Mauro Malservisi, que pour le présentintendant des travaux Bernard Jodoin: on ne sait trop à quelle heure ou pour quel propos le carillon chantera dans le Quartier latin. Ce que l'on sait, c'est que les contrôles seront remis en état de marche, mais on n'ose prévoir s'ils sonneront les matines, l'angélus ou le cinq le cinq à sept...

Problèmes d'idéologie

Une vague de désaffiliations secoue l'ANEQ

par Mariane FAVREAU

Une vague de désaffiliation atteint l'Association nationale des étudiants québécois (ANEQ), emportant dans son sillage des bastions importants. Ces défections s'appuient sur des raisons d'idéologie et d'efficacité.

Hier, le cégep Bois-de-Boulogne, à Montréal, décidait par référendum de quitter à son tour l'ANEQ. La semaine prochaine, c'est le cégep de Limoilou qui prendra un vote semblable; les dirigeants étudiants sont persuadés que la désaffiliation va l'emporter.

Il y a quelques semaines, le cégep de Shawinigan quittait l'ANEQ. Il suivait ainsi l'exemple des cégeps de la Gaspésie, de Sainte-Foy, de Trois-Rivières, d'Alma. (À Alma, la désaffiliation a été votée malgré une recommandation contraire de l'ex-

écutif; ce dernier continue à participer aux travaux de l'ANEQ bien que l'association qu'il représente n'en soit plus membre.)

Ainsi, en l'espace de quelques mois, sept associations étudiantes se seront retirées de l'ANEQ.

Kampuchea démocratique
Les questions idéologiques ne sont pas étrangères à ces défections, bien au contraire. À l'instar des syndicats qui tentent de revenir à des pratiques syndicales dégagées des mandats de groupes politiques extérieurs, l'ANEQ a déjà tenté le même exercice, en 1976. On avait alors remplacé l'exécutif en place qu'on accusait de n'être qu'un instrument aux mains de groupes externes.

Or, cette année, les mêmes reproches ont encore atteint

— Voir ANEQ, page A 6

LE GRAND JEU

Faites vos prédictions!

A partir de vendredi prochain, et ensuite tous les vendredis jusqu'au 22 mai, LA PRESSE publiera ses prédictions quant à l'issue des élections, grâce à ses reporters qui sillonneront le Canada à compter de la semaine prochaine. Le GRAND JEU consistera, pour le lecteur, à comparer ses prédictions avec celles des journalistes. Faites vos prédictions, c'est parti! Toutes les règles du jeu vous sont expliquées aujourd'hui.

— page A 11

Un mort, 6 blessés à Bordeaux

Un détenu de la prison de Bordeaux, Alain Joly, âgé de 18 ans, qui purgeait une peine d'emprisonnement de douze mois pour vol à main armée, s'est enlevé la vie, hier après-midi, en mettant le feu dans une cellule du secteur de l'isolement.

Six gardiens du centre de détention ont été incommodés par la fumée, dont quatre assez profondément pour être traités à l'hôpital du Sacré-Coeur, en attendant de porter secours à la victime.

Cette tragédie, qui a failli provoquer une émeute à l'intérieur des murs de Bordeaux, suivait de peu l'évasion d'un autre pensionnaire, René Caron, âgé de 22 ans. Celui-ci a été capturé.

— Voir BORDEAUX, page A 6

édito

• Les offres de l'État à ses employés

par Vincent PRINCE

— page A 4

sommaire

Arts et spectacles
— Horaires: B 8
— Informations: B 4 à B 9
Bandes dessinées: C 7
Décès, naissances, etc.: D 11
Économie: D 1 à D 5
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: C 12
FÉUILLETON
— «Un jardin de roses»: C 11
Horoscope: C 7
La mode du jour: D 7
Le monde: A 12
Mon oeil sur Montréal: B 8
Mot mystère: C 7
Mots croisés: C 7
Page des lecteurs: A 5
Petites annonces: C 8 à C 15,
D 6 à D 10
Radio et télévision: B 9
Sports: C 1 à C 6
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 3

Razzia chez les motards

par Michel AUGER

La Sûreté du Québec a effectué hier une série de perquisitions et d'arrestations au sein de plusieurs clubs de motards qui font la pluie et le beau temps en Mauricie.

C'est à 6h hier matin qu'une soixantaine de policiers de la SQ ont fait irruption dans 28 résidences et locaux de clubs de motards

à Shawinigan, Trois-Rivières, Sorel, Drummondville et Saint-Wenceslas à la recherche d'armes et de drogues.

Ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient. En plus de plusieurs revolvers et fusils à canon scié, les détectives ont mis la main sur de petites quantités de drogues.

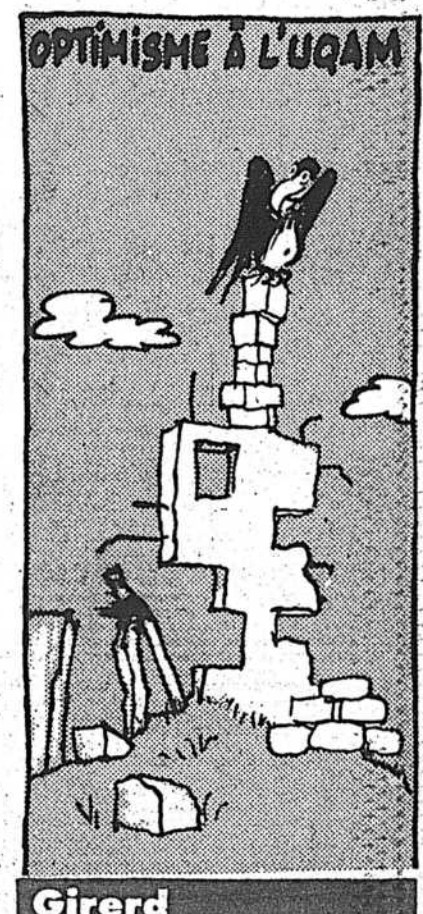
Vu l'heure matinale, les poli-

ciers n'ont pas eu de difficultés à pénétrer dans les divers endroits. Cinq arrestations ont été effectuées. Il s'agit d'individus recherchés pour diverses offenses. Un évadé de prison a également été capturé.

La SQ qui a effectué récemment diverses opérations semblables un peu partout en province s'inté-

ressait principalement hier aux membres des Hell's Angels, le plus puissant club de motards de la province. Les agents ont aussi rendu visite aux Blatnois, Prides, Missiles, Fleur de Lys et Les Sans Nom.

Certaines de ces perquisitions ont été effectuées à la demande de la CECO.



Girerd

Dans Jean-Talon

Rivest voudrait bien faire porter le débat sur la constitution

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Le candidat libéral dans Jean-Talon, M. Jean-Claude Rivest, somme son adversaire péquiste, Mme Louise Beaudoin, de parler des questions constitutionnelles et de dire à quelle enseigne elle loge précisément par rapport à l'option de la souveraineté-association.

A dix jours de l'élection partielle dans le comté de Jean-Talon, M. Rivest a profité d'une conférence de presse, hier, pour dénoncer la tactique du Parti québécois qui, cette fois-ci comme en 1976, tente d'escamoter la question de l'indépendance au profit de sujets d'intérêt régional et local.

Selon M. Rivest, même si cette tactique a été profitable au Parti québécois, lors de l'élection générale de 1976, il ne faut pas s'imaginer que la population en est dupe. A preuve, il a soutenu hier que la plupart des électeurs qu'il rencontre au cours de sa tournée électorale font preuve d'une grande inquiétude face à l'avenir constitutionnel du Québec.

C'est pourquoi il entend profiter de la plus grande partie de ses énergies, au cours de la semaine prochaine, semaine qui sera la dernière de la campagne électorale en vue des élections partielles du 30 avril, pour obliger la candidate péquiste à dévoiler ses cartes à ce sujet.

Même s'il n'a pas répondu directement à la question du journaliste de LA PRESSE, il devient clair que la stratégie du Parti québécois agace hautement M. Rivest et son entourage en ce sens que, à dix jours du vote, les libéraux n'ont pas encore réussi à faire du «séparatisme» un enjeu évident de la campagne électorale.

Il faut dire que Mme Beaudoin, qui fut chef de Cabinet du ministre des Affaires intergouverne-



M. Jean-Claude Rivest

mentales, M. Claude Morin, a tout fait pour qu'il en soit ainsi jusqu'ici, préférant escamoter la question constitutionnelle au profit d'enjeux locaux importants comme le troisième âge, l'habitation et les soins à domicile.

Chez ses adversaires, on soutient même que c'est pour ne pas avoir à parler du dossier constitutionnel qu'elle a refusé, jusqu'ici, plusieurs invitations à des débats contradictoires avec les autres candidats.

Quoi qu'il en soit, M. Rivest accuse Mme Beaudoin de cacher son option indépendantiste. Il entend bien profiter de la dernière semaine de campagne électorale pour insister sur ce thème, mais sans aller jusqu'à revenir au slogan électoral libéral de 1976 qui était «Non au séparatisme».

M. Rivest dit vouloir aborder la question constitutionnelle dans une optique qui constitue d'ailleurs le titre du manifeste de son parti: «Notre meilleur choix: Québec «et» le Canada».

Autour du salon bleu

Ça sent la GRC à Toronto

Il faut parfois lire les journaux de Toronto pour savoir ce qui se passe chez nous. On y apprend souvent des choses intéressantes mais on en voit aussi de toutes les couleurs. C'est ainsi que sous la plume du journaliste Bob Reguly (celui-là même qui avait déniché l'«espionne» Gerda Munsinger en 1965), on pouvait lire dans le Toronto Sun du premier avril que le gouvernement du Parti québécois est en train de convertir la Sûreté du Québec en une police ouvertement politique. Selon l'article, le cabinet Lévesque exercerait de très fortes pressions sur le ministre Marc-André Bédard pour que la Sûreté du Québec reçoive ses ordres directement des dirigeants politiques.

Les policiers «séparatistes» obtiendraient plus facilement des promotions non seulement à la SQ mais aussi à la police de Montréal. Le gouvernement péquiste, toujours selon Reguly, aurait un plan pour discréditer la GRC et chercherait à prouver que la crise d'octobre a été «concoctée» par le gouvernement fédéral. Le journaliste torontois affirme par ailleurs que les fameuses fiches du Centre d'analyse et de documentation (CAD) mis sur pied par le gouvernement Bourassa existent toujours, ayant été envoyées à Ottawa avant la défaite libérale du 15 novembre 1976. Quant aux fiches que le premier ministre René Lévesque avait fait détruire devant les caméras de la télévision, elles n'auraient été que des copies des fiches originales. Enfin, le journaliste torontois écrit que, du côté d'Ottawa, on craint pour la veille du référendum une flambée de violence fictivement dirigée contre le gouvernement québécois en vue de discréditer Ottawa et favoriser, par réaction des votes positifs. Le journaliste ne cite évidemment pas ses sources... mais ça sent un peu la GRC, un corps de police dont on sait bien qu'il

n'a pas, lui, de préoccupations politiques....

Qui donne aux partis?

Les rapports des représentants officiels des partis politiques, rendus publics cette semaine par le directeur du financement des partis politiques, constituent les publications que chacun scrute avec la plus grande curiosité, cette semaine, autour du Salon bleu. Ces rapports donnent en effet les noms de tous ceux qui ont donné plus de \$100 à l'un ou l'autre des partis politiques. C'est ainsi que l'on apprend que deux souscripteurs ont donné au Parti libéral le maximum prévu par la loi, soit \$3.000. Le premier est M. Claude Rouleau, ancien sous-ministre des Transports et reconnu comme un des grands mandarins de la fonction publique sous le gouvernement Bourassa, qui est maintenant président de Lavalin International. Le second est M. Henri-François Gauthier... mais il ne faut pas se méprendre: il ne s'agit pas de l'ancien président de l'aile québécoise du NPD; il s'agit simplement du père de ce dernier, le père et le fils portant le même nom sans pour autant, semble-t-il, partager les mêmes options politiques. Du côté du Parti québécois, le plus gros souscripteur est M. Léonce F. Gauthier, de Rimouski, qui a donné \$2.397. Mais il s'agit d'exceptions: en général les gros souscripteurs sont rares.

D'autres noms

La presque totalité des députés contribuent à leur parti respectif. Ceux du Parti québécois donnent environ \$250, sauf les ministres dont la contribution atteint souvent \$500. Les députés libéraux donnent en moyenne \$300, Julien Giasson s'écartant toutefois de cette moyenne avec une contribution de \$1.000. Le premier ministre René Lévesque a donné à son parti la somme de \$480 tandis que le chef li-

béral Claude Ryan y est allé d'un don de \$500 au sien. Parmi les souscripteurs du Parti libéral, on remarque certains noms connus comme David Molson, Mitzi Dobrin et Lino Saputo, qui ont donné \$250 chacun. Il y a toutefois d'autres noms qu'on s'attendait de retrouver dans la liste mais qui n'y figurent pas, comme par exemple celui de M. Paul Desrochers, l'ancien grand argentier du PLQ.

Amateurs de loteries, votre «repos» achevé!

Loto-Québec lancera sous peu une nouvelle loterie instantanée du genre «Tic Tac Toe» ou «Loto-Hockey» qui aura cette fois pour nom «Loto-Tourisme» et qui servira en même temps à faire la promotion du tourisme québécois. Les amateurs de cette forme de loterie instantanée se demanderont peut-être pourquoi Loto-Québec n'en fait pas une vente continue. La raison en est une de mise en marché: l'expérience a prouvé que durant les toutes premières semaines de l'émission d'une nouvelle loterie, plusieurs acheteurs se précipitent pour en faire l'essai. Il se produit ensuite une certaine accalmie. On préfère donc laisser «reposer le marché» pendant un bon mois, après quoi on procède à une nouvelle émission. Et c'est ainsi qu'il s'est vendu pas moins de 16 millions de billets à \$1 pour chacune des deux dernières loteries instantanées. On en prévoit au moins autant pour le prochain tirage et Loto-Québec aura même quelques millions de billets en réserve.

La loterie des riches

Manifestement populaires, les loteries instantanées n'en ont pas moins fait l'objet de certaines critiques (la page des lecteurs de LA PRESSE en a témoigné) de parents inquiets de voir de jeunes enfants dépenser plusieurs dollars dans ces jeux. Le président de Loto-Québec, M.

Jean-Marc Lafaille, est sensible à cette critique mais réplique que la publicité de Loto-Québec est essentiellement dirigée vers la clientèle des 18 ans et plus. On a d'ailleurs cessé d'utiliser les dessins animés qui risquaient d'attirer les trop jeunes. M. Lafaille nous révèle toutefois une information étonnante provenant des études faites par Loto-Québec, à savoir que les loteries instantanées attirent particulièrement des gens qui n'achètent pas les billets de loterie traditionnels, notamment les gens qui gagnent des revenus très élevés (\$30.000 et plus).

Ça joue dur

Les élections partielles du 30 avril approchent à grand pas et, tout au moins dans Jean-Tallon, ça commence à jouer dur. Ainsi, hier, le candidat libéral Jean-Claude Rivest publiait un communiqué pour dénoncer le silence de son adversaire péquiste Louise Beaudoin sur la grève qui paralysait depuis trois mois le service d'autobus de la Communauté urbaine de Québec. Il n'a fallu qu'une demi-journée pour que Mme Beaudoin annonce qu'elle prendrait position sur ce conflit pas plus tard qu'aujourd'hui! Mais ce n'est là qu'une escarmouche. On en voit d'autres. Par exemple, le candidat Rivest annonçait également hier son appui sans réserve à un électeur de Jean-Tallon qui tentait, jusqu'à maintenant en vain, de faire radier de la liste électorale deux étudiants. M. Rivest avait pourtant confié à LA PRESSE, au début de mars, qu'il n'entendait pas se lancer dans une chasse aux sorcières pour faire radier les étudiants, confiant qu'il était alors d'obtenir le vote de cette catégorie d'électeurs. (Lors d'une élection partielle, faut-il savoir, les étudiants ne peuvent s'inscrire dans le comté où ils n'habitent que temporairement pour fins d'études). **Daniel L'HEUREUX**

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum: 0 Maximum: 14
Ensoleillé

DEMAIN
Nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	10	Ennuagement	Nuageux
Outaouais	—	14	Ensoleillé	Nuageux
Laurentides	—	12	Ensoleillé	Nuageux
Cantons de l'Est	—	12	Ensoleillé	Nuageux
Mauricie	—	10	Ensoleillé	Nuageux
Québec	—	10	Ensoleillé	Nuageux
Lac-Saint-Jean	—	10	Ensoleillé	Nuageux
Rimouski	—	8	Ensol., pass. nuageux	Ennuagement
Gaspésie	—	8	Ensol., pass. nuageux	Ennuagement
Bas-Caraïbe	—	7	Ensol., pass. nuageux	Ennuagement
Sept-Îles	—	7	Ensol., pass. nuageux	Ennuagement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	—	Victoria	2	11
Alberta	—	Edmonton	-2	6
Saskatchewan	—	Regina	1	6
Manitoba	—	Winnipeg	9	10
Ontario	—	Toronto	3	15
Nouveau-Brunswick	—	Fredericton	-2	7
Nouvelle-Écosse	—	Halifax	-2	5
Ile-du-Prince-Édouard	—	Charlottetown	-2	1
Terre-Neuve	—	Saint-Jean	-3	4

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
New York	6	—	Chicago	3	19
Washington	6	—	San Francisco	7	16
Boston	6	13	Miami	15	27

vers les capitales

Amsterdam	—	Londres	—	Stockholm	—
Athènes	—	Le Caire	—	Sydney	—
Berlin	—	Lisbonne	—	Tokyo	—
Bruxelles	—	Madrid	—	Tunis	—
Casablanca	—	Moscou	—	Vienne	—
Geneve	—	Paris	—	Varsovie	—
Hong Kong	—	Rome	—		

vers les plages

Acapulco	26	34	Bermudes	16	19
Mexico	14	26	Barbade	24	29
			Nassau	16	27
			Rio de Janeiro	23	33

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE L.T.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON À DOMICILE: lundi au samedi	\$1.75
Lundi au vendredi	\$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

	13	26	52
par courrier Canada	\$35.00	\$70.00	\$140.00
Lundi au samedi	\$23.00	\$46.00	\$92.00
Lundi au vendredi	\$12.00	\$24.00	\$48.00

ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS

	13	26	52
par courrier	\$52.00	\$104.00	\$208.00
Lundi au samedi	\$32.50	\$65.00	\$130.00
Lundi au vendredi	\$19.50	\$39.00	\$78.00

INFORMATION GÉNÉRALE

REDACTION	285-7272
EDITORIAL	285-7070
PROMOTION	285-7030
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7100

PETITES ANNONCES (annonces classées)

Commandes	285-7111
-----------	----------

du lundi au vendredi: 9h à 17h

Pour changer ou annuler: 285-7205

du lundi au vendredi: 9h à 16h30

GRANDES ANNONCES

Détailants	285-7202
National Tele Presse. Vacances	285-7306
Carrières et professions	285-7320

COMPTABILITÉ

Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h (Samedi: 9h à 16h).

285-6811

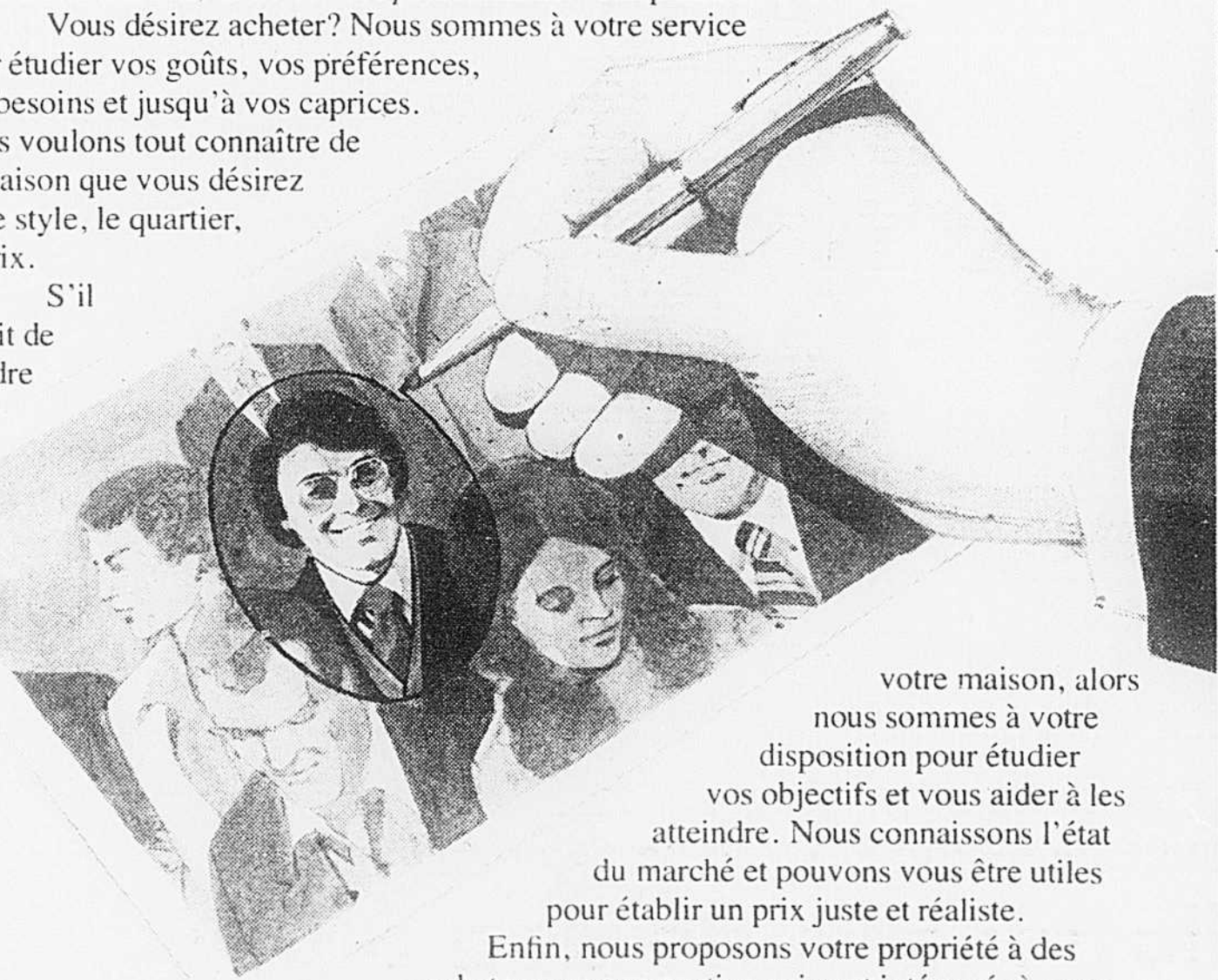
Un exemplaire unique

Vous ne ressemblez à personne. Voilà pourquoi, lorsqu'il s'agit d'acheter ou de vendre une maison, notre service *personnalisé* vous plaira.

Vous désirez acheter? Nous sommes à votre service pour étudier vos goûts, vos préférences, vos besoins et jusqu'à vos caprices.

Nous voulons tout connaître de la maison que vous désirez — le style, le quartier, le prix.

S'il s'agit de vendre



vous maison, alors nous sommes à votre disposition pour étudier vos objectifs et vous aider à les atteindre. Nous connaissons l'état du marché et pouvons vous être utiles pour établir un prix juste et réaliste.

Enfin, nous proposons votre propriété à des acheteurs en perspective qui sont intéressés à votre genre de maison.

Sans cette personnalité qui est tout à fait vôtre, vous n'auriez que faire de notre approche individuelle. Mais puisque vous êtes unique en votre genre, vous serez enchanté d'avoir choisi le groupe immobilier qui se veut bel et bien à votre service.



Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

...à votre service

En attendant le déménagement

Aux Postes de Montréal, la sécurité est suffisante

par Martha GAGNON

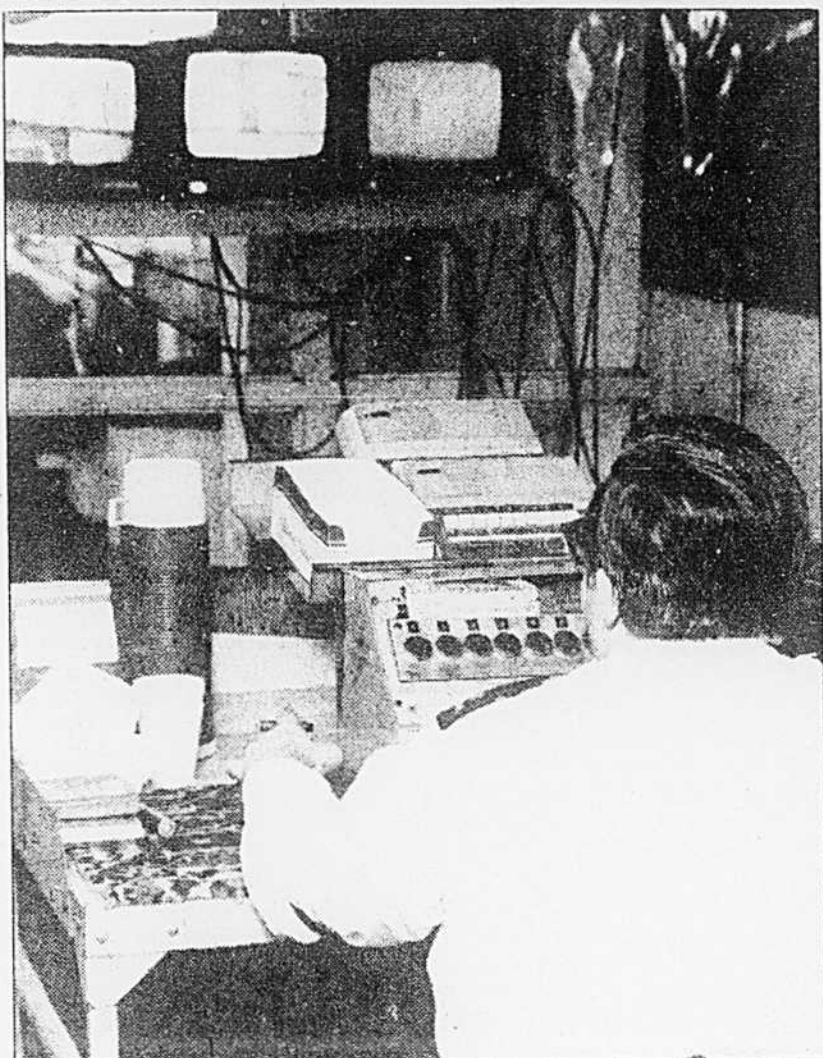
Depuis dix ans, le bureau central du ministère des Postes à Montréal connaît la tranquillité. Le dernier vol d'importance remonte à 1969. C'est d'ailleurs à cette époque que les mesures de sécurité ont été améliorées. Aujourd'hui, à l'édifice de la rue Peel, si les conditions de sécurité ne sont pas parfaites et ultra-modernes, elles sont à tout le moins rassurantes.

Le cambriolage spectaculaire survenu récemment au bureau de Poste d'Alta Vista à Ottawa, n'a pas semé d'inquiétude à celui de Montréal. On est, toutefois, prudent. Personne ne veut pour l'instant établir de comparaisons. Au cours d'une visite de LA PRESSE au bureau central, le responsable des relations publiques, M. Jacques Filteau, a bien précisé qu'il avait reçu des directives lui interdisant de commenter l'événement.

Dans la journée d'hier, le ministère des Postes recommandait également les visites des journalistes à l'intérieur du bureau central de Montréal soient interdites. M. Filteau a, cependant, acquiescé à la demande de LA PRESSE qui s'est rendue sur place pour voir quelles sont les mesures de sécurité qui existent.

Depuis le fameux vol de 1969 lequel avait rapporté \$750,000 à ses auteurs, les normes de sécurité, si elles ont été améliorées immédiatement après ce cambriolage, n'ont pas changé au cours des dernières années. La raison est simple: l'expérience démontre qu'elles sont suffisamment efficaces pour éloigner les cambrioleurs. Et les services postaux seront bientôt déménagés dans les nouveaux édifices rue Ottawa à Montréal et à Ville St-Laurent. Dans ce dernier cas, les conditions de sécurité, nous dit-on, seront très sophistiquées.

En attendant, lorsqu'on entre



Un système de télévision en circuit fermé composé de quatre caméras permet une surveillance en permanence des points stratégiques du bureau de Poste de Montréal.

dans l'édifice de la rue Peel, des gardiens de sécurité (ils sont deux ou trois) placés dans un bureau près de la porte, vous accueillent. Il vous obligent par la suite à présenter vos pièces d'identité. Cette obligation vaut aussi pour les employés de l'établissement qui possèdent des cartes spéciales.

Une fois cette première étape franchie, la personne qui a du courrier recommandé à remettre au bureau de Poste est accompagnée par un gardien jusqu'à l'en-

droit désigne où elle pourra enregistrer sa lettre ou son colis.

Aucun client ne peut, sans une autorisation spéciale, franchir les deux portes électriques qui permettent d'avoir accès au centre de réception du courrier, au cinquième étage. Dans cette vaste salle se trouve le poste de contrôle où 24 heures sur 24, sept jours sur sept, un gardien doit surveiller les quatre écrans de télévision qui montrent les points stratégiques du bureau de Poste.

25 ans de bagné pour Piché

par Léopold LIZOTTE

Pierre Piché, qui s'était reconnu coupable du meurtre au deuxième degré du jeune Mario Cappoci, le messager d'épicerie qui avait été retrouvé nu et ligoté dans un hangar du nord de la ville, après avoir été victime de multiples assauts sexuels, devra passer au moins vingt-cinq années au bagné.

C'est ce qu'a décidé le juge Claire Barrette-Joncas, hier après-midi, se rendant ainsi à la recommandation que lui avait faite le jury de ne montrer aucune clémence pour le récidiviste de 30 ans qui, en 1968, avait été déclaré aliéné après s'être attaqué à onze femmes à la porte des autobus de la CTCUM en leur taillant les jambes.

Il n'avait toutefois été interné que pendant deux ans à Louis-Hyppolite-Lafontaine pour ces incidents qui avaient semé la panique dans la population et lui avaient mérité le surnom de «maniac au rasoir».

Dans les années suivantes, il avait été condamné pour d'autres délits sexuels, notamment pour attentat à la pudeur et pour sodomie.

Avant le prononcé de la sentence, le tribunal a demandé au prévenu s'il avait quelque chose à dire.

«Rien de particulier, répliqua-t-il. Sauf que ce que j'ai fait va me rester dans la mémoire pour toujours, même si je devais vivre pendant un million d'années.



Pierre Piché

Et c'est d'ailleurs pour ça que j'ai plaidé coupable.» Le juge Barrette-Joncas déclara alors fonder sa décision de condamner le prévenu au maximum de la peine à la fois sur l'énormité du crime commis et sur l'opinion émise par un psychiatre, à l'effet qu'il y aura toujours chez Piché un danger de récidive, si reculée soit la date qu'on choisira pour le libérer, à moins qu'on ne lui procure, entre-temps, les traitements psychiatriques dont il a manifestement besoin, en raison de ses travers et déviations sexuelles.

C'est pourquoi le magistrat a recommandé qu'on lui procure ces soins le plus tôt possible et aussi longtemps qu'ils pourront être requis.

A l'accusé un espoir fut toutefois laissé.

La loi prévoit en effet qu'après quinze années de détention ferme, il peut réclamer la convocation d'un nouveau jury qui, par un vote d'au moins les deux tiers, peut recommander une réduction de sa peine ou encore la fixation d'une autre date pour qu'une décision semblable puisse être prise dans de meilleures conditions.

100,000 ménages font face à des problèmes de logement

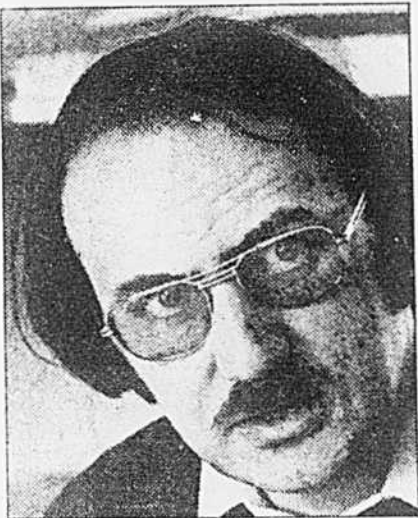
par Lisa BINSSE

Tout le monde a le droit primordial de se loger convenablement et pourtant, au Québec actuellement, environ 100,000 ménages ont un besoin urgent de logements, du moins selon les premières données dont dispose le gouvernement provincial sur cette question.

Cette révélation plutôt sombre a été faite hier par le ministre des Affaires municipales, Guy Tardif, lors de son allocution à l'ouverture du congrès annuel de l'Association des offices municipaux d'habitation du Québec.

Présentement, d'ajouter le ministre, les besoins criants de quelque 75,000 à 80,000 familles peuvent être soulagés avec la banque de logements existants (27,500), les logements à réaliser (14,000) et les centres d'accueil pour personnes âgées existants (28,000) et une partie des 5,000 en voie de réalisation. Donc, concrètement, il manque 25,000 logements.

Lors de son allocution, le ministre Tardif a déclaré que les OMH doivent cesser d'être de simples gestionnaires de logements sociaux. Leur rôle est d'être des experts, les principaux conseillers des autorités gouvernementales en matière d'habitation.



Le ministre Guy Tardif

M. Tardif est d'avis que les OMH devraient être ou devenir des spécialistes en matière de logements sociaux et de «logement tout court».

Un office municipal d'habitation, ayant la responsabilité de 150 à 300 logements, devrait être une sorte de commission consultative privilégiée auprès du conseil municipal.

«C'est en quelque sorte une nouvelle mission qui pourrait contribuer à revaloriser les OMH et

permettre au gouvernement d'avoir des programmes qui répondent aux besoins des gens».

Banque de données

Le ministre a rappelé que jusqu'à maintenant le gouvernement n'avait aucune connaissance réelle des besoins en logements et a essayé d'y remédier. Et, pour la première fois, le gouvernement dispose d'une banque de données pour chacun des 110 comtés provinciaux et pour les villes de 15,000 habitants et plus.

«Nous sommes en négociation avec Statistiques Canada, afin d'obtenir des données pour des entités plus petites mais il y aurait certaines contraintes. Les données que nous avons et sur lesquelles nous travaillons nous permettent cependant de connaître les besoins en logements».

De nombreux ménages, selon ces nouvelles données, habitent des logements à un coût au-dessus de leurs moyens ou de piètre qualité.

Réduire le ratio

Pour pallier cette situation, de dire le ministre, des mesures seront ajoutées à celles déjà existantes (réforme de la fiscalité, crédit d'impôt foncier, supplément de revenu de travail, supplé-

ment de loyer, etc) pour ajuster le coût du loyer au revenu. Entre autres, il a mentionné la possibilité d'un programme d'allocation au logement.

Pour ce qui est de la qualité, M. Tardif est d'avis que ce problème pourra être remédié par un programme «proprement» québécois de restauration et un code d'habitabilité avec des normes de qualité minimales.

M. Tardif a d'ailleurs invité les 250 délégués inscrits au congrès de trois jours «à se poser des questions et lui faire des suggestions» sur différents problèmes touchant les logements à coût modique administrés par les OMH, dont l'épineuse révision des échelles de loyer, le comité de sélection (la bête noire des locataires), la structure de gestion des HLM et la participation des locataires à la gestion.

Les délégués à ce septième congrès annuel, qui se déroule sous le thème «administrer un logement subventionné, c'est notre affaire», discuteront de différents sujets dont le rôle et la consultation des offices municipaux d'habitation lors de la construction de logements, l'autonomie des OMH dans la gestion des immeubles et le rôle de l'association qui les regroupe.

Lachine lui devait environ un demi-million

Pilote: pas de don à la caisse électorale de ses sympathisants

Bien que conscient que certains membres du conseil municipal de Lachine étaient sympathiques à sa cause, alors que certains autres voulaient encore retarder, semble-t-il, le paiement des sommes imposantes qui lui étaient dues à la suite de l'exécution d'un contrat, M. Jean-Louis Pilote a soutenu hier après-midi qu'il n'avait fait aucun don à la caisse électorale de ceux qui l'appuyaient, lors de l'élection de novembre 1977.

Contre-interrogé pendant toute la journée par Me Jacques P. Dupuy, le procureur de l'échevin Léo Bourque, l'échevin qui est accusé d'avoir exigé une recon-

pense de \$120,000 pour se montrer favorable au paiement du compte en souffrance du témoin, M. Pilote n'en a pas moins convenu que, dans les circonstances, il était favorable à ce que le maire Décarie et ceux qui étaient en sa faveur soient réélus et qu'il aurait été content de la défaite des autres.

Par ailleurs, s'il ne s'est pas adressé à la justice après plusieurs mois d'attente, c'est qu'à la veille de chaque séance du conseil on lui laissait entendre que l'on autoriserait finalement le paiement de la somme d'environ un demi-million qu'on lui devait pour des travaux de ré-

fection de trottoirs et de bordures de trottoir.

Il explique que, de toute façon, c'aurait été encore plus long s'il avait confié son cas aux avocats qu'il avait consultés sur le sujet, et, en définitive, aux tribunaux.

Il admet avoir fait de fréquentes visites à l'hôtel de ville, à ce sujet, et avoir parlé de son cas à à peu près tout le monde. Sauf peut-être à ceux qu'il savait définitivement hostiles à ce que l'on fasse droit à sa réclamation, qui était on ne peut plus légitime dans les circonstances, même si le prix des travaux avait grimpé fortement entre le moment du règlement d'emprunt proposé et

la remise de la facture finale à la ville.

C'est une situation tout à fait normale dans les circonstances, expliqua-t-il au juge Maurice Rousseau.

Quant aux délais de paiement, ils ne sont pas inhabituels lorsqu'on travaille pour des municipalités ou pour le gouvernement, mais après huit ou neuf mois, il commença évidemment à devenir plus nerveux.

On sait que mardi, le témoin avait soutenu qu'on lui avait réclamé un pot-de-vin de \$120,000 pour faire droit à sa requête et qu'il avait finalement fait baisser la somme à \$50,000.

11 DERNIERS JOURS

TOUT DOIT ÊTRE VENDU!

\$1,000,000 A LIQUIDER A L'ENTREPOT KAYVAN

Tout doit être vendu! Prix réduits de

30% à 70%

ET KAYVAN PAIE LA TAXE DE VENTE DE 8% POUR VOUS!

MEUBLES DE PREMIER CHOIX DE MARQUES RENOMMEES

THOMASVILLE	LANE	BURLINGTON
STANLEY	CRAFTLINE	BASSETT
SIMMONS	DIAMOND	HIBRITON
WEIMAN	GORDON	PULASKI
ROUGIER	GORDON	JASPAR
BAUHAUS	NEWPORT	MADDOX

les meubles kayvan

Centre de liquidation

au centre commercial Bonimart

844, boul. Taschereau, Greenfield Park
à l'est de la sortie du Pont Champlain 678-9981

SALLE D'EXPOSITION

PERMANENTE KAYVAN

4646, Avenue du Parc

juste au nord de Mont-Royal

273-9901

Ouvert tous les jours jusqu'à 18h
Jeudi et vendredi jusqu'à 21h
Samedi jusqu'à 17h

PAYEZ ET EMPORTEZ

VENTE FINALE

CHARGE

master charge

VISA

éditorial

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN
président et éditeur

FERNAND ROY
vice-président exécutif

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les offres de l'État à ses employés

A entendre les porte-parole du Front commun intersyndical qui négocie présentement pour les 329,000 employés de l'État québécois, les offres salariales du gouvernement seraient absolument ridicules. Au fait, à leur dire, ces offres représenteraient, selon les cas, des réductions de la rémunération réelle de l'ordre de 8 à 20 pour cent.

Il est bien connu qu'on peut faire dire à peu près n'importe quoi aux chiffres. Aussi, même s'il n'est pas question de mettre en doute toutes les prétentions syndicales, on ne sera pas surpris que le citoyen ordinaire se pose au moins un certain nombre de questions à leur sujet.

Tout d'abord, et les coordonnateurs du Front commun l'admettent eux-mêmes, leurs calculs ne tiennent pas compte de l'engagement déjà pris par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, d'ajuster à la hausse les salaires déjà offerts par une formule d'indexation. On ne sait pas au juste quel type d'indexation sera finalement retenu, mais on sait pertinemment qu'il y en aura un.

En deuxième lieu, le Front commun souligne que, pour certaines catégories d'employés de l'État, l'offre gouvernementale pour la première

année d'application de la prochaine convention équivaldrait à une réduction de 1 pour cent du salaire brut actuel. Là, encore, on a le droit de se demander si on ne joue pas un peu avec les chiffres.

À ce propos, en effet, il convient de se rappeler que les conventions actuellement en vigueur prévoient une hausse qui s'appliquera au lendemain même de leur expiration. On est autorisé à considérer ces hausses comme une avance sur ce qui pourra être consenti éventuellement par le gouvernement pour l'année 1979-1980. Les syndicats préfèrent voir la chose comme un droit acquis, et évaluer les offres gouvernementales à partir de ce point plutôt qu'à partir des salaires effectivement payés au 29 juin, par exemple, de cette année.

Dans l'exemple syndical on parle, notamment, d'un salaire horaire qui serait réduit de \$5.39 à \$5.34. On oublie de mentionner que le taux de \$5.39 comporte déjà un élément d'indexation qui ne s'appliquera qu'à partir du 1er juillet de cette année et, deuxièmement, on oublie aussi que le \$5.34 sera lui-même indexé à son tour selon le type d'indexation dont nous avons parlé plus haut, même si celui-ci reste à préciser.

D'ailleurs, et c'est un autre point qu'on se garde de trop mettre en évidence, le salaire de \$5.39 ou \$5.34 l'heure dont il est ici question constitue, sauf erreur, le salaire minimum de la fonction publique. Or, il n'est peut-être pas mauvais, à ce propos, de se remémorer que le salaire minimum au Québec dans le secteur privé, même s'il est le plus élevé en Amérique du Nord, n'atteint encore que \$3.47 l'heure.

Enfin, il serait dans l'ordre aussi de garder en mémoire ce que soulignait le ministre Parizeau à l'Assemblée nationale, le 11 octobre dernier, quand il énonçait les grandes lignes de la politique salariale de l'État. À cette occasion, il avait particulièrement fait le point sur la façon dont s'étaient déroulées les négociations dans le secteur public au cours des dernières années.

D'après le tableau qu'il avait alors dressé, il ressortait que les employés de l'État avaient réussi à obtenir, en invoquant des arguments basés sur l'enrichissement collectif, la réduction des échelons des échelles salariales, la correction des salaires considérés comme trop bas, l'amélioration de la condition individuelle, la hausse du coût de la vie, etc., des augmentations de l'ordre de quinze à vingt pour cent par année. C'était une course vertigineuse vers le haut.

Le ministre Parizeau ne l'a pas alors mentionné, mais il aurait pu faire remarquer que cette course vers le haut n'a pas été freinée par les contrôles fédéraux qui, au Québec, n'ont finalement touché que le secteur privé.

Tout ceci ne cherche pas à démontrer que tout ce que demande le Front intersyndical est dénué de fondement. Il y a sûrement, chez les salariés de l'État, des catégories d'employés dont les conditions de travail mériteraient d'être améliorées. Mais, il nous a paru opportun de procéder à une démystification d'arguments d'ordre général qui ne sauraient passer comme lettre à la poste.

De façon globale, le secteur public est substantiellement en avance sur le secteur privé. Il y a des points de comparaison, dans les données gouvernementales, qui laissent sûrement à désirer, comme le disent les porte-parole syndicaux, mais il est indéniable que, depuis une dizaine d'années environ, les employés de l'État s'en sont mieux tirés que les autres. On ne saurait crier au scandale en exigeant d'eux un certain cran d'arrêt qui permettrait aux employés ordinaires de les rattraper.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Un engagement dans Jean-Talon

Il est évident que le candidat péquiste dans Jean-Talon, madame Louise Beaudoin, a du cran. Il lui fallait beaucoup d'audace pour se porter à la défense des écoles privées, pour s'engager à favoriser leur maintien: «Je m'engage, dit-elle, à travailler pour que soit reconnu par des dispositions législatives et par un mode de subvention efficace, l'apport irremplaçable des institutions privées d'enseignement qui sont partie intégrante de notre patrimoine historique, social et culturel.» Coup de tonnerre.

On sait que le programme du Parti québécois dit à peu près le contraire: on y prévoit une diminution graduelle des subventions de l'État aux écoles privées en même temps qu'une intégration

progressive du secteur privé au secteur public. Cette position demeure confuse. Mais on sait que plusieurs membres du parti exigent la disparition pure et simple du privé. Et Louise Beaudoin affirme, elle, qu'elle est prête à le défendre.

La position ne peut pas être que tactique.

Bien sûr, il faut y voir une part de tactique. Jean-Talon représente tout ce qu'il y a de plus traditionnel, de plus bourgeois, de plus craintif devant les excès du programme péquiste. Il n'y a pas un comté de la province qui compte plus d'institutions religieuses. Et proportionnellement, il doit regrouper plus de médecins, avocats et autres membres de professions libérales que tout

autre. On peut définir cette société comme une clientèle libérale par excellence.

Louise Beaudoin, issue de cette société qu'elle n'a pas du tout le goût de renier, est consciente de ce qui lui manque pour la rassurer. Elle ne renie pas son passé, ses études dans les institutions privées, son propre milieu qui apparaît comme le prototype du comté. Fidèle à elle-même, elle affirme ce que sûrement plusieurs péquistes, membres du cabinet ou simples députés, disent à voix basse ou pratiquent en silence.

Elle rassure sa clientèle en se moquant des autres.

Le candidat de l'Union nationale, frère du chef du Parti, sait fort bien qu'il est utile d'insister sur les valeurs traditionnelles, dans Jean-Talon. C'est ainsi qu'il proclame très haut son appartenance aux Chevaliers de Colomb et la stabilité de sa propre famille. Et ce n'est pas pour rien que l'épouse du chef du Parti libéral se promène dans le comté, adressant la parole aux religieuses qui représentent 10 pour cent de l'électorat. Il ne faut pas oublier que ces 10 pour cent, aux dernières élections, auraient suffi à donner la victoire au candidat péquiste.

On ne peut donc pas faire abstraction de la dimension électorale d'une prise de position semblable.

Mais il fait bon de voir quel qu'un, qui vaut plus que bien des petits militants aigris, affiche des couleurs personnelles à la défense de valeurs traditionnelles.

Les campagnes électorales ne servent souvent qu'aux plus démagogues. Mais elles peuvent aussi faire place aux idées.

Jean-Guy DUBUC

Moïse dans la mouise

Les faits saillants, comme dit le jargon, sont connus. Des illuminés ont dit adieu à notre triste monde pour fonder une colonie, en prévision de la fin du monde, annoncée par eux pour le mois de février. C'est à partir du moment où la catastrophe ne s'est pas produite que la vie de Moïse, le chef de la secte, s'est compliquée gravement. Voilà que le bras séculier s'abat sur lui et que des doutes sont officiellement émis quant à sa santé mentale. De savants psychiatres diront s'il est sain d'esprit. S'il ne l'est pas, le prophète risque la réclusion.

Ce n'est pas parce que la folie religieuse a conduit au massacre de Jonestown qu'on doit attendre les mêmes extravagances ici. Les États-Unis ont eu

leur Watergate. A la suite de cette bêtise, on s'est longtemps cherché un Watergate au Canada. Sans beaucoup de succès, il faut l'admettre. Depuis la catastrophe nucléaire de Harrisburg, nous nous cherchons très activement quelque chose de comparable. La singerie ne connaît pas de limite.

Le pullulement des sectes est un fait patent. Ces mystiques peuvent aliéner des individus. Il y a là un problème réel. Mais, dans la mesure où ces groupuscules évitent de contrarier l'ordre général, la règle devrait s'inspirer de la tolérance. Dans la mesure où les marginaux ne nuisent pas, ils devraient jouir d'une large mesure de tolérance.

Guy CORMIER

Comment certains faussent le système

Le premier ministre Trudeau répète souvent ce temps-ci que ce serait une grave erreur que d'élire un gouvernement minoritaire, si les Canadiens décident consciemment de voter avec cet objectif en tête.

Ce serait, dit-il, rendre un mauvais service au Canada alors que le prochain gouvernement devra faire face à la séparation éventuelle du Québec, et au moment où des premiers ministres provinciaux forts accentuent les forces centrifuges qui menacent d'affaiblir le gouvernement central.

Les gouvernements minoritaires, parce que plus attentifs aux desiderata de la population, ont souvent été plus productifs que les autres. Quant aux craintes de M. Trudeau, on peut peut-être soutenir qu'un gouvernement minoritaire serait probablement forcé de mettre dans le coup l'en-

semble du Parlement dans l'éventualité qu'il appréhende. Ce qui ne serait pas un mal. Mais là n'est pas la question.

Il est normal que des tiers partis souhaitent pouvoir fournir une rallonge à un gouvernement minoritaire afin de l'influencer. Il est également normal que des électeurs souhaitent une telle situation. Mais décider de voter de manière à atteindre cet objectif, comme invite à le faire Fabien Roy, ce n'est pas plus raisonnable que de voter avec l'intention de donner une forte opposition à un parti que l'on voudrait néanmoins voir au pouvoir. Si une majorité d'électeurs pense et vote de cette façon, elle porte au pouvoir le parti qu'elle voulait garder dans l'opposition.

A mon avis, ceux qui votent ainsi sont des indécis ou des fa-

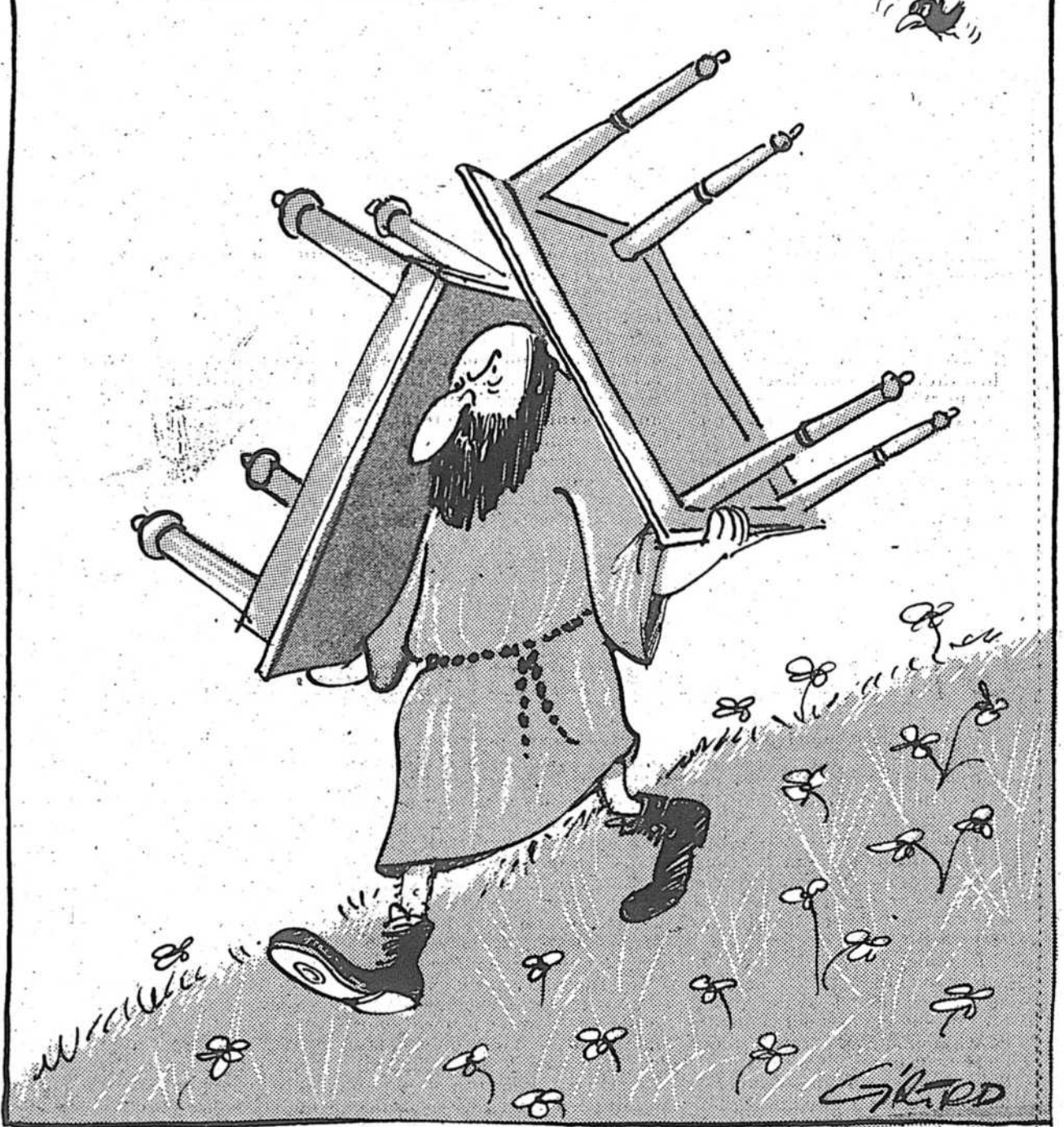
nauds qui, à défaut d'opinion ou de conviction, tentent d'infléchir artificiellement le résultat du scrutin.

Comme le répète souvent et avec raison le maire Drapeau, dans notre système on vote pour porter au pouvoir le parti que l'on croit le plus apte à l'exercer. C'est la seule façon d'élire un gouvernement qui agréé à la majorité des électeurs, fût-il majoritaire ou minoritaire. Dans le doute, vaut mieux annuler son vote.

Il est vrai que notre système électoral donne souvent lieu à des distorsions. On ne les corrigera pas en votant à l'encontre de ses opinions, au pifomètre ou au hasard, mais en exigeant des élus qu'ils le corrigent afin d'en faire un instrument de plus grande précision démocratique.

Marcel ADAM

Moïse délogé, descendant les TABLES DE BOIS du Mont Trinité



Droits réservés

Dans la presse anglophone

Extraits d'éditoriaux puisés dans des journaux de langue anglaise et traduits par la Presse Canadienne.

Châtiment mérité

M. Jean-Claude Parrot, chef du Syndicat des postiers, a été surpris et ébranlé lorsque le jury de la Cour suprême de l'Ontario l'a trouvé coupable d'avoir défié un ordre du Parlement.

L'étonnement de M. Parrot devant le fait que la loi, après tout, s'applique même à une personnalité aussi puissante que la sienne, en dit long sur l'attitude habituellement bonasse du gouvernement vis-à-vis des syndicats.

Le bon sens louable dont a fait preuve le gouvernement en poursuivant en justice M. Parrot — plutôt que de passer sous silence une telle infraction à la loi, comme il le fait trop souvent — doit inspirer aux gouvernements provinciaux et municipaux une fermeté similaire.

Après avoir été jusque-là, Ottawa doit tenir bon, car cette cause pourrait marquer un point tournant.

Le syndicat peut bien soutenir que le Parlement ne devrait pas donner à certains travailleurs le

droit de faire la grève pour ensuite leur retirer ce droit quand ils tentent de l'exercer. Mais là n'est pas la question. La loi, c'est la loi, et ceux qui passent outre ne doivent pas le faire impunément.

Cela dit, M. Parrot n'en continue pas moins de mériter notre respect. Son erreur a été de croire, non sans raison, que le gouvernement passerait sous silence un acte illégal. Il incombe maintenant à tous les gouvernements de faire comprendre aux syndicats qu'il ne leur est plus permis de s'écarter de la loi.

Une telle fermeté n'est pas plus «antisindical», que le fait de faire respecter les règlements sur l'hygiène professionnelle serait «anticommerce».

Elle est tout simplement publique. — Le 12 avril.

«The Montreal Gazette»

Savoir écouter

Que veulent les anglophones? Cette interrogation est tout aussi stupide que la question: «Que veulent les francophones?» Ce que les deux groupes veulent, c'est de mener des vies convena-

bles et constructives, dans les conditions qui répondent le mieux à leurs besoins culturels et économiques.

Néanmoins, ça ne peut faire de tort que des politiciens de toutes convictions s'adressent à des groupes d'individus, non pas pour leur donner des conférences, mais plutôt pour les écouter. Sans aucun doute, il en sortira quelque chose de bon. Par conséquent, il faut applaudir à l'annonce faite par le Dr Camille Laurin, selon laquelle il tiendra une série de réunions pour ceux qui ne sont pas des Québécois francophones. La présence du ministre du Développement culturel, à son plus réceptif, ne pourra qu'être profitable aux deux parties.

Ceux d'entre nous qui devons travailler pour gagner notre vie — et c'est la vaste majorité — ont le droit de le faire dans des conditions convenables et en vertu de règlements acceptables. C'est quand ces conditions sont outrepassées et quand les règlements deviennent déraisonnablement difficiles que nous avons raison de protester. Le Dr Laurin ne devrait pas oublier cela. — Le 12 avril.

«The Montreal Star»

« Et la santé? Comment va?... »

Dr Denis Lazure
Ministre des Affaires sociales
Monsieur le ministre,

Dans une récente conférence de presse consacrée au financement des hôpitaux, vous avez été dur pour l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le désignant comme une institution mal administrée, surtout en comparaison avec un hôpital semblable ou presque, le Montreal General Hospital qui, lui, ne fait pas de déficit.

Ayant vécu près de vingt-cinq ans à l'hôpital Notre-Dame, je me permets, cher confrère, de réagir à vos propos. Je ne suis que médecin; ni gestionnaire, ni administrateur. J'ai toujours été préoccupé par les soins aux malades et l'enseignement aux étudiants. Cela ne veut pas dire que je ne me suis pas, en certaines façons, impliqué au moins dans l'aspect médical de l'administration, ayant occupé au cours des années des postes de responsabilités importantes dans la maison.

Mon propos n'est pas de me porter inconditionnellement à la défense de l'administration de l'hôpital Notre-Dame. Je suppose qu'on peut probablement mettre le doigt sur certaines incongruités dans les budgets ou dans l'affectation de certaines sommes d'argent. Il faut, d'autre part, reconnaître que les règles du jeu établies à Québec ont comporté, elles aussi, et comportent encore des incongruités qui sont bien souvent des entraves à la bonne gestion de nos institutions, la nôtre en particulier. La marge de manoeuvre des administrateurs ne leur a pas souvent permis d'être efficaces et les incitatifs de rendements ont toujours été inexistant. Responsables de tous les frais et de toutes les dépenses, ils n'ont jamais pu compter sur des rentrées de fonds; à titre d'exemple: les revenus de la location des chambres, ou de la vente de services à d'autres institutions moins bien pourvues en ressources techniques et professionnelles ont toujours été en presque totalité acheminés directement au Trésor du ministère, étant déduits des allocations budgétaires de l'institution qui les réalisait.

Il ne m'appartient pas de faire une analyse en profondeur du financement des hôpitaux et je m'abstiendrai d'aller plus en détail. Mais il convient sûrement de rappeler que dans le secteur hospitalier, 80% des dépenses représentent des salaires et une bonne proportion des 20% qui

« On vous appellera... »

(Réponse à la lettre de
Mme Thérèse Boudreau
parue dans LA PRESSE
du 26 mars)

Il est vrai, Madame Boudreau, qu'à l'Urgence de l'hôpital Notre-Dame l'on dit souvent cette phrase: «Allez vous asseoir, on va vous appeler.» Mais vous semblez mal comprendre pour quoi.

Il est regrettable qu'un visiteur ne puisse demeurer auprès du malade, mais la situation actuelle dans les hôpitaux ne le permet malheureusement pas. Une des raisons, qui vous a valu d'attendre plusieurs heures sans savoir si votre tante allait être hospitalisée, c'est qu'il fallait la garder sous observation pour s'assurer qu'aucune conséquence fâcheuse ne fasse suite à sa chute.

Nous sommes d'accord avec vous quand vous dénoncez les conditions de soins souvent inhumaines de l'Urgence, comme

cette jeune mère à laquelle vous faites référence dans votre lettre qui a attendu si longtemps avec son bébé. Par contre, nous sommes moins d'accord quand vous nous accusez d'être les responsables de cette situation. Vous nous décrivez comme des êtres sans cœur, qui se soucient très peu du bien-être de leurs patients, et qui ne méritent même pas de salaires (comme vous devez faire plaisir au gouvernement juste à la veille du Front commun...)

Il est possible que votre tante ait demandé la bassine trois fois avant de l'obtenir, mais vous oubliez de mentionner dans votre lettre qu'il y a à l'Urgence presque en permanence un corridor de 15 à 20 patients alités les uns derrière les autres qui nécessitent des soins. Avec un tel nombre de patients, qui sont déplacés pour des examens qui ne reviennent pas toujours à la même place, il nous arrive d'oublier d'apporter une bassine à un

malade, parce que nous faisons plusieurs choses à la fois.

Nous croyons, Madame Boudreau, que les conditions de soins et de travail se détériorent à un rythme effarant parce que le gouvernement coupe dans le budget du secteur hospitalier, transforme les hôpitaux généraux en hôpitaux pour vieillards et ce, dans l'unique but de rentabiliser le milieu hospitalier. Les conséquences de cette politique sont que de moins en moins de lits sont disponibles pour la population, la liste d'attente s'allonge et les malades ont comme dernier recours de se présenter à l'Urgence, leur état s'étant détérioré. M. Lazure a affirmé dernièrement à la presse que 490 coupures de postes à Notre-Dame ne diminueraient en rien la qualité des soins. C'est FAUX et vous l'avez constaté.

Les employés de l'Urgence de l'hôpital Notre-Dame.
(27 signataires)

Pour ce qui est des laboratoires, l'hôpital Notre-Dame dispose d'un équipement sophistiqué considérable qui permet de rendre des services à un grand nombre d'institutions publiques et privées de la région. D'où le grand nombre d'unités de laboratoires dont les coûts sont imputés à l'hôpital Notre-Dame mais dont les profits retournent presque entièrement à Québec.

Enfin, en ce qui concerne le grand nombre de visites aux cliniques externes et à l'urgence, est-il nécessaire de rappeler que l'hôpital Notre-Dame est implanté dans un secteur dont la densité de population est l'une des plus grandes sinon la plus grande au Québec. Les gens du centre-sud et de l'est de Montréal n'ont pas les ressources de leurs concitoyens de l'ouest. Ils sont démunis, infirmes et souvent misérables. Ce sont eux qui bénéficient surtout de nos services externes.

La société n'a peut-être pas les moyens de se payer un hôpital Notre-Dame; il coûte très cher, c'est vrai! C'est une décision politique qui consiste à couper des services médicaux à une population pauvre et malade.

Il vous appartient de prendre les bonnes décisions politiques; mais pourquoi laisser entendre que des femmes et des hommes de bonne volonté, ceux qui administrent l'hôpital Notre-Dame, sont incompetents, sinon malhonnêtes?

Pour ce qui est des laboratoires, l'hôpital Notre-Dame dispose d'un équipement sophistiqué considérable qui permet de rendre des services à un grand nombre d'institutions publiques et privées de la région. D'où le grand nombre d'unités de laboratoires dont les coûts sont imputés à l'hôpital Notre-Dame mais dont les profits retournent presque entièrement à Québec.

Enfin, en ce qui concerne le grand nombre de visites aux cliniques externes et à l'urgence, est-il nécessaire de rappeler que l'hôpital Notre-Dame est implanté dans un secteur dont la densité de population est l'une des plus grandes sinon la plus grande au Québec. Les gens du centre-sud et de l'est de Montréal n'ont pas les ressources de leurs concitoyens de l'ouest. Ils sont démunis, infirmes et souvent misérables. Ce sont eux qui bénéficient surtout de nos services externes.

La société n'a peut-être pas les moyens de se payer un hôpital Notre-Dame; il coûte très cher, c'est vrai! C'est une décision politique qui consiste à couper des services médicaux à une population pauvre et malade.

Il vous appartient de prendre les bonnes décisions politiques; mais pourquoi laisser entendre que des femmes et des hommes de bonne volonté, ceux qui administrent l'hôpital Notre-Dame, sont incompetents, sinon malhonnêtes?

François LEGER, M. D.
Professeur agrégé à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, chef du département de médecine.

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres majuscules son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettres des lecteurs» Service de l'édition, LA PRESSE, C.P. 4200 succursale Place d'Armes, Montréal, Québec.

Un cas d'incompétence

Nous voudrions appuyer la lettre parue le 27 mars, intitulée «Odyssée dans le monde médical», signée par G. Arsenault, de Laval - des Rapides, au sujet de la négligence qui existe dans certains hôpitaux. Pour ce, nous vous parlerons de la mésaventure vécue par un homme qui nous est très cher; nous l'appellerons Monsieur X.

En juillet dernier, Monsieur X eut un accident sur un chantier de construction; l'échelle glissa et il fit une chute d'une hauteur de vingt-cinq pieds. Par la suite, on le transporta à l'hôpital pour qu'il puisse subir des radiographies et des tests afin de vérifier l'état exact de sa condition. Voyant que ses jambes étaient gravement endommagées, en particulier le genou droit, les médecins décidèrent d'opérer pour que Monsieur X retrouve l'usage de ses jambes. Il avait aussi une fracture de l'os nasal, mais on ne s'en préoccupa nullement.

Après cette opération, il demeura à l'hôpital, où les soins et les séances de physiothérapie indispensables à sa guérison lui furent apportés. On le transféra dans un centre hospitalier spécialisé en physiothérapie où il y passa deux mois comme convalescent. Monsieur X se plaignait de violentes douleurs à la cuisse droite auprès du physiothérapeute, mais celui-ci l'assura que c'était normal puisque ses muscles ne travaillaient pas depuis longtemps. Les médecins s'aperçurent que sa jambe droite était légèrement plus courte que l'autre. On lui mit une prothèse temporaire sous le soulier, pour que ses jambes soient de la même longueur. Il put retourner chez lui, mais se rendait au centre deux fois par semaine pour faire de la physiothérapie.

A son étonnement, Monsieur X s'aperçut que sa jambe droite raccourcissait de plus en plus et que son genou devenait plus l'interieur. Même le physiothérapeute trouvait bizarre qu'il n'y ait eu aucune amélioration malgré tous les soins apportés durant ces deux derniers mois. Il lui conseilla d'aller à l'hôpital où il s'était fait soigner suite à son accident, afin de se faire mesurer les jambes et d'adapter la prothèse à sa nouvelle condition.

Sur place, à tout hasard, on lui fit une radiographie. C'est alors que les médecins s'aperçurent qu'il avait la hanche cassée. Imaginez! Après tous ces mois de souffrances, il est obligé de subir une autre opération qui aurait dû être accomplie au tout début. Cela aurait évité le raccourcissement de ses jambes, réduit de beaucoup les souffrances endurées au cours des derniers mois et, tout comme le prévoyait le physiothérapeute, Monsieur X marcherait à nouveau. Tout ceci lui aurait été épargné.

**Lyne LESSARD
et Diane TORELLI**
Montréal-Nord

Mais les chiros, eux, sont bien vus...

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance d'un article paru en manchette de votre édition du lundi 9 avril dernier intitulé: «La nouvelle vogue, médecins pas assez humains au Québec», et signé par Claude V. Marsolais.

Dans cet article, M. Marsolais fait état d'opinions émises par plusieurs représentants de la médecine dont celle du président de la corporation professionnelle, le Dr Augustin Roy, qui déplorent la déshumanisation des services médicaux au Québec. Ces déclarations ne font que confirmer un état de fait flagrant et constate par toute la population depuis plusieurs années. De nombreux facteurs concourent à cet état de fait.

Dr Roy lorsqu'il estime que la principale raison de cet état de fait est attribuable aux conditions d'admission dans les facultés de médecine. La sélection actuelle qui s'effectue en fonction de critères et de coordonnées de type élitiques génère ses propres problèmes. Cet élitisme académique, même si il favorise une meilleure réceptivité du bagage didactique et scientifique, n'offre aucune garantie d'altruisme et ne favorise nullement une psychologie de compréhension, de compassion et de dévouement chez les futurs médecins.

Au départ, il faut retenir que l'accessibilité à cette élite est beaucoup plus grande pour le milieu bourgeois que pour le milieu populaire et je ne parle pas ici en termes péjoratifs. Je dis

que les milieux aisés sont moins propices à l'humanisme et à l'abnégation désintéressés parce qu'en général ces milieux connaissent moins les misères, les peines, les douleurs et les maladies reliées au devoir vivre et il n'y a rien comme de connaître la peine et la douleur pour mieux la comprendre et mieux la soigner.

La sélection élitique des facultés de médecine assure et garantit au moins un renouvellement sinon une augmentation des effectifs de la médecine académique et de recherche, mais ne répond pas nécessairement adéquatement aux préoccupations et aux besoins non seulement curatifs mais préventifs et humains de la population.

C'est probablement, d'ailleurs, une des raisons pour la-

quelle les chiropraticiens sont bien vus et grandement appréciés de la grande majorité du public qui les consulte. Leurs mécanismes de sélection ayant été dans le passé, moins exigeants que ceux de la médecine, ont permis à des gens «plus ordinaires» issus davantage du «milieu», d'accéder à une profession avec, au départ, une plus grande connaissance et une plus grande expérience des peines et des problèmes propres à ce milieu favorisant ainsi, de leur part, une bien plus grande attention, débouchant sur une bien plus grande compréhension. (...)

Jean-Paul BERGERON,
B.A., D.C.
Président
Ordre des chiropraticiens
du Québec

En bref

Au mépris de la vie humaine

Croyez-vous que Monsieur Carter, président des Etats-Unis, ingénieur atomiste peut-être mais gérant et garant des affaires du capitalisme américain en premier chef, soit allé à Three Mile Island pour se pencher sur les questions de sécurité relatives au nucléaire? Non, il est allé là-bas pour rassurer les habitants immédiats mais, surtout, pour rassurer les grands de ce monde que les USA ne changeront pas leur politique nucléaire. Et ce, malgré les belles déclarations d'enquêtes et d'améliorations.

Pendant ce temps, Valéry Giscard d'Estaing, H. Schmidt et les autres grands d'Europe, sans

oublier les grands du Japon, convoquent des réunions d'information, prévoient des commissions d'enquête, rassurent leurs peuples: nous, nous n'avons pas de réacteurs nucléaires Babcock and Wilcox, mais nous allons quand même revoir nos systèmes de sécurité.

Tous les grands de ce monde sont d'accord sur ce point: rassurons le peuple, ne donnons pas une plus grande audience aux partisans du «non au nucléaire» et, surtout, préservons nos intérêts.

Et ce, même au mépris de la vie humaine.

René GAGNON
Montréal

Belle illustration de stupidité

Des voleurs entrent dans un entrepôt central du ministère des Postes à Ottawa et en repartent paisiblement avec un butin de quelque \$5 millions, apparemment sans même attirer l'attention du gardien sexagénaire et sans arme qui était affecté tout seul à la protection d'un endroit recelant des dizaines de millions de dollars!

Tant qu'à faire, pourquoi ne pas avoir laissé le magot directement sur le trottoir, permis au gardien d'abréger sa solitude en rentrant chez lui, et employé à quelque chose d'approprié un entrepôt dépourvu de tout système d'alarme?

Qui va payer pour cette belle illustration de la stupidité des administrateurs de la chose publique? Une compagnie d'assurance, ou les mêmes contribu-

bles qui versaient déjà le salaire des clowns responsables?

Un système susceptible de frapper l'incurie officielle plus efficacement que par des démonstrations temporaires, des transferts, des remontrances, ou encore simplement par l'élection de quelqu'un d'autre semble clairement s'imposer.

Qui sait, peut-être éviterait-il même des escroqueries monumentales comme la dévalorisation de l'épargne sous toutes ses formes, fonds de pension compris, par des gouvernements qui impriment de l'argent au même rythme qu'ils augmentent leurs dépenses mais ne se gênent pas ensuite pour imputer à tout le monde et son père une inflation et un écrasement monétaire mathématiquement inévitables.

Reginald R. SPINHAYER
Montréal

Un piètre service d'autobus

M. Lucien Lessard
Ministre des Transports
Québec

D'après ce que nous apprennent les media, il y aurait conflit continu entre votre ministère et celui d'Ottawa de même qu'avec les maires du West Island.

Ces jeux politiques sont peut-être amusants ou divertissants pour ceux qui s'y livrent, mais ils ne le sont pas pour nous, les citoyens, qui dépendons du service d'autobus pour nous rendre à notre travail.

Nous sommes des employés du Centre d'achats Fairview. Nous demeurons à Pierrefonds. Nous payons suffisamment d'impôts tant à Québec qu'à Ottawa de même qu'au niveau municipal pour mériter un service d'autobus aussi efficace que celui de Montréal.

Le service dont nous disposons actuellement est déplorable. Quand nous téléphonons à la compagnie qui l'assure, nous n'obtenons aucune réponse courtoise. On nous dit, par exemple, d'acheter nos propres autobus si nous ne sommes pas satisfaits.

A la ville de Pierrefonds, on nous informe que la subvention pour la Compagnie d'autobus transurbains a été coupée. C'est la politique d'attente, là comme ailleurs.

Les citoyens devront-ils attendre encore bien longtemps? Jusqu'à quand nous faudra-t-il recourir aux services coûteux des taxis?

S. DAVIS
Pierrefonds
(et plus d'une centaine d'autres signataires)

Le magnifique exemple de la Chine

De nos jours, nous savons par les media d'information qu'il y a encore des milliers et des milliers d'êtres humains tués par la famine. Quand on parle de mourir de faim, on pense à la surpopulation, aux cataclysmes, aux sécheresses, aux inondations. Enfin, on se dit qu'on n'y peut rien puisque c'est de la nature qui est responsable de tout.

En fait, une forte densité de population, un climat rigoureux ne sont pas les seules causes de la pénurie alimentaire. Regardons la Chine, par exemple, pays d'une population innombrable et d'un climat très rigoureux. Cel-

le-ci criait famine il y a 25 ans, maintenant la nourriture se fait de plus en plus abondante. Qui donc est responsable? Pourquoi d'autres pays n'y arrivent-ils pas?

Maintenant, je crois qu'il serait temps que nous réfléchissions sérieusement et très profondément. Cessons de gaspiller notre temps et notre argent; oui, un vrai gaspillage, puisque nous ne faisons que panser la plaie alors que nous savons fort bien que «prévenir vaut mieux que guérir».

Marcel DION
Ste-Catherine

Un centre hospitalier « 5 étoiles »

Dr Denis Lazure
Ministre des Affaires sociales
Québec
Cher docteur,

Permettez-moi d'apporter un témoignage d'appréciation et de gratitude envers un centre hospitalier qui est sous votre juri-

diction. Il s'agit de l'Hôpital Ste-Thérèse des Convalescents, 11129, rue Ethier, Montréal-Nord. Ma mère y a séjourné 7 ans, et je fus à même de constater la qualité des soins qu'elle y a reçus.

Malheureusement, nous n'entendons parler que des mauvais centres ou hôpitaux pour soins prolongés, mais j'espère par ce témoignage apporter un peu de sécurité à ceux qui doivent placer des êtres chers dans un de ces endroits. S'il m'était possible, comme dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, d'apposer des étoiles, cet hôpital mériterait certainement 5 étoiles (5*****).

Mme Janette Boisvert
Duvernay — Laval

Seulement de \$23. à \$16. l'heure

Monsieur Paul Roy,
Journaliste,
Monsieur,

Ceci vise à corriger l'article que vous avez signé dans LA PRESSE du mercredi 21 mars dernier, relativement à l'enquête de la Commission Malouf sur le Centre sportif Claude-Robillard.

Nous étions payés \$23.00 l'heure par camion de 5 essieux, \$21.00 l'heure pour les 4 essieux et \$16.00 l'heure pour les 3 essieux.

Angèle Jérôme SBREGA,
Sec.-trés.
Vimont, Laval

Nos excuses
LA PRESSE offre ses excuses à Me Emile Colas, C.R., dont la signature, hier, dans cette page, était suivie d'initiales erronées: Me Colas est bien C.R. (Conseil de la Reine).

AUDACE

SUITE DE LA PAGE A1

A la question: «Où trouvez-vous le temps de prier?», Mgr Lafontaine répond d'abord: «Les journées sont longues mais, heureusement, j'ai une bonne santé». Puis il ajoute: «L'action pastorale non vivifiée par la prière est dangereusement compromise. On voit ça dans l'Évangile: Jésus s'est retiré à l'écart pour prier.»

C'est sans doute pour s'efforcer de suivre un tel exemple que Mgr Lafontaine, comme il le dit lui-même, «ne manque pas les occasions et les invitations d'aller prier avec des groupes de jeunes et de moins jeunes». Et chaque soir, quelque soit l'heure, ce couche-tard ne se met jamais au lit avant d'avoir consacré quelques minutes à la prière et à la lecture de la Bible.

On sait déjà que Mgr Lafontaine, conseiller de tous les instants de Mgr Grégoire, vicaire général et coordonnateur de la pastorale du diocèse de Montréal, et qui, à titre d'évêque auxiliaire de Montréal, saura certes accepter quelques tâches additionnelles, est un bourreau



Mgr Lafontaine.

de travail. C'est en souriant qu'il dit préférer ne pas dire ce qu'il pense du «9 à 5»... on pourrait croire qu'il ignore de quoi il s'agit!

Dans les éloges publics faits à son sujet, on n'a probablement jamais dit que Mgr Lafontaine, sous des dehors passablement rudes, demeure un homme extrêmement sensible. Aussi, s'il parle peu — ou pas du tout — de lui-même, c'est pour mieux écouter, comprendre et parfois deviner les autres.

BORDEAUX

SUITE DE LA PAGE A1

rait profité d'une visite dans un hôpital pour fausser compagnie au seul surveillant qui l'escortait.

Le président du syndicat des agents de la paix de la fonction publique, M. Laurent Caplette,

qui dénonçait pas plus tard que la semaine dernière l'inaction des autorités de la prison pour assurer sécurité et discipline à l'intérieur de l'institution du boulevard Gouin, estime que ces deux événements ne se seraient sûrement pas produits «si le personnel de garde avait été suffisant».

RADIO-QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A1

dans le «bag» de l'animation et du communautaire, qu'on pensait pouvoir stimuler rapidement par le «gadget» de la TV, qui s'est avéré lourd, coûteux et même luxueux.

Maintenant qu'on estime avoir replacé l'utilisation de cet outil dans de plus justes perspectives par le plan de développement de Radio-Québec, rendu public par le ministre des Communications Louis O'Neill en février dernier, «on pense de plus en plus en termes de radio», surtout quand on considère les ressources financières limitées dont dispose le gouvernement.

Le rapport remis au CMPDC pourrait atteindre l'étape de l'élaboration d'une politique défini-

tive dès la fin du printemps s'il rejoint dans l'ensemble les vues des ministres et n'est pas retourné, comme l'a été l'ébauche du Livre blanc sur les loisirs, pour une redéfinition majeure des objectifs.

L'idée de la création d'un comité sur la radio regroupant des fonctionnaires des ministères des Communications, de l'Éducation, des Affaires culturelles, du Conseil exécutif et de Radio-Québec avait été suggérée dans le rapport du comité de travail du CMPDC sur le développement de Radio-Québec, qui avait été déposé en avril 1978 et qui était présidé par le même Guy Rocher.

Ce dernier est évidemment au diapason des instances politiques décisionnelles et il est à prévoir que son étude franchira rapidement les prochaines étapes.

ANEQ

SUITE DE LA PAGE A1

L'ANEQ. On s'y plaint de «l'infiltration de certains mouvements socio-politiques» (Gaspésie); qu'elle est «noyautée par des marxistes-léninistes» (Sainte-Foy); qu'elle est «une plate-forme de noyautage de la Ligue communiste marxiste-léniniste» (Limoilou). Bois-de-Boulogne parle de «noyautage notoire par la Ligue communiste marxiste-léniniste du Canada».

Deux collègues ont cité, pour illustrer leurs propos, la demande d'appui au Kampuchea démocratique qui avait été proposée à un moment donné par l'ANEQ.

Les prêts et bourses

On demande à l'ANEQ de servir les étudiants et de revenir aux vrais problèmes. L'ANEQ représente de moins en moins les intérêts étudiants et s'occupe de plus en plus de conflits à essence politique», assurent les étudiants du cégep Bois-de-Boulogne.

Et partout, les désaffiliés reprochent à l'ANEQ son inefficacité, son incompétence ou son manque de leadership. Il semble que la campagne menée à la fin de l'automne sur la question des prêts et bourses ait cristallisé les griefs contre l'ANEQ. Les maigres résultats obtenus après des semaines de harcèlement l'ont peut-être désignée comme bouc émissaire.

On reproche également à l'ANEQ ses règles de fonctionnement. Ainsi, dans ses principales assemblées, associations membres et non membres auraient droit de vote et de parole, avec droit de veto de membres à certains moments. On lui reproche de considérer comme des problèmes de «régie interne» des pro-

blèmes propres à un seul collège.

Non seulement l'ANEQ fonctionne mal, assure-t-on à Bois-de-Boulogne, mais elle coûte cher. La cotisation de chaque association est de \$1.00 par étudiant. Ainsi, Limoilou, avec ses 5,200 étudiants, versait à l'ANEQ \$5,200 (cotisation qu'il n'a pas payé cette année); Sainte-Foy, \$4,000; Shawinigan, \$2,200.

La récente vague de désaffiliation prive donc l'organisation nationale de moyens financiers. Il lui reste une trentaine d'associations membres dans les cégeps et les universités.

Association parallèle
Dans la région de Québec, les cégeps songent à se donner un conseil régional incorporé avant que «le possible désastre de l'ANEQ ne retombe sur les associations locales». On songe également à un regroupement de toutes les associations dissidentes, soit une ANEQ parallèle.

Le secrétaire et porte-parole de l'ANEQ, M. Jean Latraverse, ne croit pas au danger d'une association parallèle. Il estime que le dernier congrès, tenu il y a quelques semaines, a donné un bon programme d'action au mouvement: l'exécutif fera une tournée des institutions pour l'expliquer et expliquer également l'issue des luttes sur les prêts et bourses qui aurait été mal véhiculée dans les milieux.

Il souhaite que les militants de l'ANEQ soient jugés sur le travail accompli plutôt que sur leur appartenance à certains groupes. Il estime que les priorités de l'ANEQ rejoignent les préoccupations étudiantes, soient le chômage, le livre blanc sur les cégeps et les contrats de services entre administrations et associations étudiantes.

Un colloque international marquera le 10e anniversaire de l'ENAP

QUÉBEC — Pour marquer son dixième anniversaire, l'École nationale d'administration publique (ENAP) convie la crème des hauts fonctionnaires du Québec et du Canada à une semaine de réflexion sur l'avenir de l'administration publique.

Le pdg de l'ENAP, M. Jean Lessard, a annoncé hier que ce prestigieux colloque sur les perspectives d'avenir de l'administration publique se tiendra du 27 au 31 mai au Centre municipal des congrès de Québec.

Plus de 700 participants ont déjà confirmé leur présence à cette rencontre, où l'on retrouvera également les grands noms des fonctions publiques américaine, sud-américaine et européenne. L'on attend d'ailleurs plus de 200 participants de l'extérieur du Canada.

Dans le contexte général d'une remise en question du gigantisme des appareils gouvernementaux, responsable directement des coupures budgétaires à Ottawa et à Québec, l'ENAP invite donc les hauts fonctionnaires à prévoir quelque peu ce que leur réserve l'avenir.

Plusieurs personnalités

Au nombre des conférenciers invités, l'on retrouve MM. Alan K. Campbell, directeur de la fonction publique à Washington, Michel Albert, commissaire général au Plan à Paris, Robert Gibrat, ex-président du comité scientifique d'Euraton, Mamadou Wawad-Talla, directeur du bureau de l'organisation et de la méthode à Dakar et Arthur Guy-Moraes,

président de l'association latino-américaine d'administration publique du Brésil.

Étalé sur quatre jours, le programme prévoit trois sessions plénières et 52 sessions thématiques réunies en douze sections touchant les divers facettes de l'administration publique, avec un accent particulier sur les dangers de la bureaucratisation.

Parmi la clientèle invitée au colloque, on retrouve non seule-

ment les hauts fonctionnaires du Canada, du Québec et des autres provinces canadiennes, mais également les dirigeants des universités, des organismes d'éducation et de santé. Les fonctionnaires municipaux seront également de la partie.

Dotée d'un budget de fonctionnement d'environ \$7 millions, dont la moitié provient de contrats de recherche, l'ENAP compte trois immeubles à Québec et Montréal.

Quelque 350 étudiants y poursuivent des études en vue de la maîtrise, dont une quarantaine seulement à plein temps. Une soixantaine de candidats recevront d'ailleurs leur diplôme durant le colloque.

Ce sont cependant les activités de perfectionnement qui touchent le plus de fonctionnaires: environ 12,000 administrateurs y suivent chaque année des sessions allant d'une à sept semaines.

Le Mouvement pour le libre choix prend Ryan à partie

par Florian BERNARD

Si Claude Ryan avait accepté d'aller un peu plus loin dans ses projets de modification de la Loi 101 et s'il avait pris l'engagement d'assurer aux parents le libre choix de l'école pour leurs enfants, il n'aurait pas eu dans les jambes du candidat du Mouvement pour le Libre Choix lors de la présente campagne électorale dans Argenteuil.

Le chef et fondateur de ce mouvement, M. William Shaw, a déclaré qu'il a tout fait pour rencontrer les hautes instances du parti libéral et principalement son chef, Claude Ryan, dans le but d'obtenir la collaboration des libéraux dans la lutte à la Loi 101. Une rencontre a bien eu lieu entre MM. Shaw et Ryan, mais elle n'a

débouché sur aucune entente ni le moindre compromis.

Faute de pouvoir obtenir l'appui de Claude Ryan, le Mouvement pour le libre choix a décidé de se lancer dans la lutte électorale. Son candidat dans le comté d'Argenteuil, M. Gordon Nesbitt, un courtier en immeubles de Morin Heights s'est résolument lancé dans la campagne et il a multiplié ses rencontres avec divers groupements anglophones depuis quelques jours. De passage à Lachute, principal bastion des troupes de Claude Ryan, M. Nesbitt a déclaré que le programme électoral du chef libéral est trop mou, sinon carrément faible et hésitant, en ce qui touche la nécessité de refaire l'image économique du Québec et de redonner confiance aux investisseurs. «Pour nos voisins améri-

cains, le Québec s'est engagé dans la voie du socialisme», a dit M. Nesbitt, «et l'actuel Parti libéral de Claude Ryan ne semble pas s'en apercevoir.»

M. Nesbitt s'est dit convaincu d'aller chercher non seulement le vote anglophone d'Argenteuil mais également un grand nombre de votes francophones.

Selon Gordon Nesbitt qui a établi son quartier général à Morin Heights, dans la partie sud-est du comté, une soixantaine de personnes seraient déjà à l'oeuvre dans son organisation. C'est un chiffre que nous n'avons pu, bien entendu, vérifier, mais il apparaît d'ores et déjà que plusieurs anglophones pourraient effectivement se rallier aux idées véhiculées par le Mouvement pour le libre choix.

AU PREMIER SIGNE DU PRINTEMPS...

Aidez vos fleurs et légumes à croître en santé

grâce à l'engrais **NUTRITE** ... un coup de main à la nature!

Les spécialistes de chez Perron vous conseilleront sur les moyens à prendre dès maintenant pour fertiliser votre jardin. En vous expliquant à loisir comment utiliser spécifiquement ces riches engrais Nutrite. N'attendez plus et passez les voir dès aujourd'hui.

TURF SPÉCIAL	ENGRAIS POUR CONIFÈRES	SPECIALA JARDIN	ENGRAIS POUR TOMATES	ENGRAIS POUR ROSIERS	TURF + HERBICIDE
14-4-8	7-5-7	4-12-8	6-9-17	8-6-7	14-4-8
22 lb (10 kg) \$6.25	4.4 lb (2 kg) \$2.79	4.4 lb (2 kg) \$2.79	4.4 lb (2 kg) \$2.79	4.4 lb (2 kg) \$2.79	22 lb (10 kg) \$9.95
44 lb (20 kg) \$11.50		22 lb (10 kg) \$4.95			44 lb (20 kg) \$15.95
66 lb (30 kg) \$15.50		44 lb (20 kg) \$7.95			

PASCAL

SOLDE DU PRINTEMPS A NE PAS MANQUER

DANS NOTRE JOURNAL DE DEMAIN

w.h.perron

Le plus grand centre de jardinage au Québec

515, boul. Labelle Chomedey, Laval, Québec
(1/2 mille au nord du pont de Cartierville, 2e intersection à gauche)

332-3610

OUVERT: Jeudi et vendredi jusqu'à 9 h p.m. — Samedi jusqu'à 5 h p.m.

master charge

Vaste terrain de stationnement

CHARGEX

VISA

L'AVENIR EST DANS L'ESPACE.

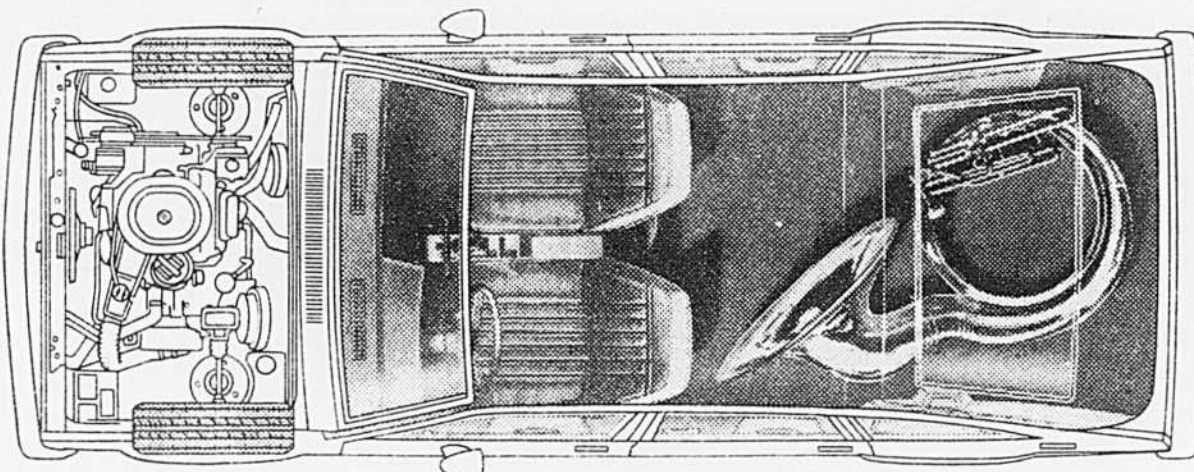


La Chevrolet Citation 1980

Élancez-vous dans une nouvelle dimension. La première Chevrolet des années 80 fait la preuve que la taille compacte d'une voiture ne réduit en rien son élégance ou son espace intérieur. Cette voiture, en effet, libère beaucoup plus d'espace pour les passagers sans accroître ses dimensions extérieures. En alliant les meilleures caractéristiques du design européen avec la technologie des petites voitures: traction avant, moteur monté transversalement, direction à pignon et crémaillère, suspension à jambe de force MacPherson, la Chevrolet Citation donne une toute nouvelle dimension à la conduite automobile.

Moteur monté transversalement. Voilà qui est vraiment important.

Le montage transversal du moteur permet de redistribuer l'espace ainsi libéré. L'espace pour les jambes qui en résulte vous permet de vous étendre et de vous détendre tant à l'avant qu'à l'arrière et d'asseoir confortablement cinq adultes. Derrière le siège arrière du modèle à arrière ouvrant, l'espace de charge n'est que d'une fraction moindre que celui du coffre de notre grand sedan Chevrolet Caprice. Remarquable, n'est-ce pas?



La première Chevrolet compacte et à la fois spacieuse comme une voiture de taille moyenne.

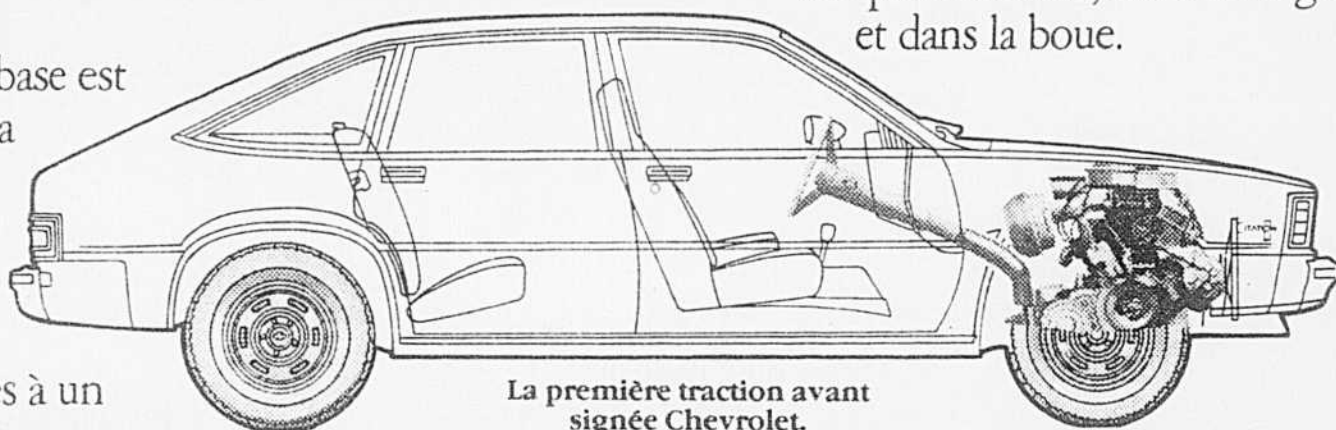
La traction avant met le bœuf devant la charrue, comme il se doit.

Le cœur de la Chevrolet Citation, c'est sa traction avant. La voiture, dont les roues motrices portent 64% du poids, est tirée plutôt que poussée. En d'autres termes, le bœuf est devant la charrue, comme il se doit. Résultat? Meilleure stabilité directionnelle et remarquable traction

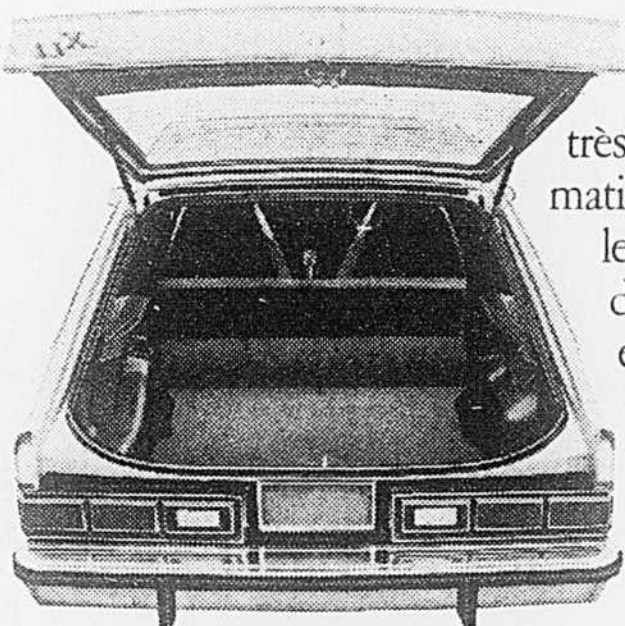
sur pavé mouillé, dans la neige et dans la boue.

Surmultiplication de la quatrième. Le moteur de base est un 4 cylindres de 2,5 litres avec boîte manuelle à 4 vitesses. La quatrième surmultipliée a un rapport de .81:1. L'important dans tout cela, c'est que le moteur de 2,5 litres vous fournira le genre d'accélération que vous apprécierez. Si vous préférez une plus grande puissance, considérez le nouveau moteur V6 de 2,8 litres à 60 degrés. En disposant les cylindres à un

angle de 60 degrés, nous avons considérablement rétréci la largeur du moteur, tout en économisant sur l'espace et le poids. Facteurs très importants dans notre design 1980. Une boîte automatique à trois rapports est livrable, en option, avec les deux moteurs. Quoi qu'il en soit, vous disposez d'une puissance plus qu'adéquate, d'une voiture vive et obéissante.



La première traction avant signée Chevrolet.

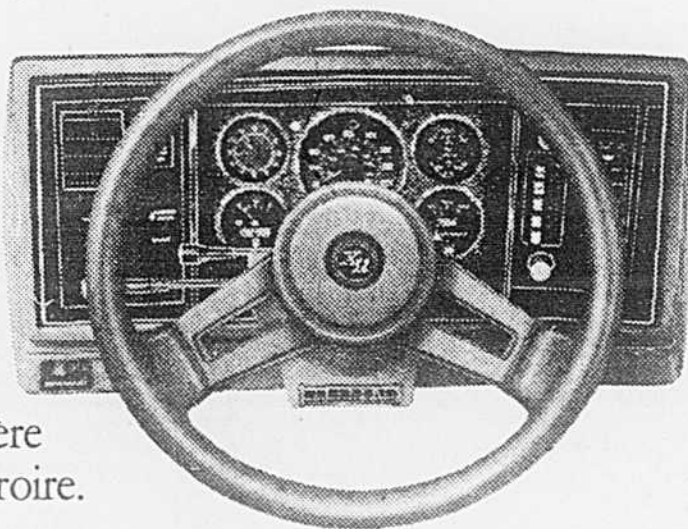


Arrière ouvrant à espace de charge accessible et spacieux.

La conduire, c'est y croire. Caractérisée par les dimensions extérieures d'une petite voiture et les dimensions intérieures d'une voiture moyenne, (estimation basée sur l'index de l'espace intérieur de l'EPA des États-Unis), la nouvelle

Chevrolet Citation 1980 offre vraiment d'étonnants

contrastes. Elle est compacte à l'extérieur mais spacieuse à l'intérieur. Accommodante mais sportive. Vive mais très souple. Elle offre de plus une série complète de modèles parmi lesquels choisir: sedan 4 portes à arrière ouvrant, coupé 2 portes à arrière ouvrant, coupé Club classique et la sportive X11. Pas d'erreur, vous en trouverez une qui vous convienne. Et si vous ne nous croyez pas sur parole, visitez bientôt le concessionnaire Chevrolet et faites l'essai sur route de la première Chevrolet des années 80. La conduire, c'est y croire.



Instruments et commandes commodément placés à portée de main du conducteur.

Consommation d'essence: une économie de 22%.

D'après les méthodes d'essai approuvées par Transports Canada, la Chevrolet Citation dotée d'un moteur standard de 4 cylindres et d'une boîte automatique livrable s'est révélée plus économique d'essence à 22% que la Nova 6 cylindres semblablement équipée qu'elle remplace.

Un design aérodynamique, un poids moindre et un moteur plus petit sont à l'origine de cette amélioration. Oui, la Chevrolet Citation pourrait bien être la voiture dont vous rêvez.

CHEVROLET CITATION.

LA PREMIÈRE CHEVROLET DES ANNÉES 80.

À moins de précisions contraires, toutes les comparaisons se rapportent à la Nova 1979.

Certains des équipements illustrés sont livrables moyennant supplément.



Joignez-vous
à l'équipe de
recherche
nucléaire.

Directeur des contrats industriels

La Société de recherche de l'énergie Atomique du Canada offre immédiatement un poste plein de défis à un directeur de contrats industriels à son siège social à Ottawa. Ce directeur devra rédiger et participer aux négociations des contrats et accords entre la Société d'une part et l'industrie, les universités ou d'autres gouvernements d'autre part.

Les postulants doivent avoir un B.Sc. en ingénierie et être membre d'une association professionnelle d'ingénieurs ou répondre aux critères d'adhésion à une telle association. De plus, les postulants doivent avoir la compétence voulue pour acquérir une bonne connaissance des besoins scientifiques et industriels d'un programme électronucléaire. Un haut niveau d'aptitude en écriture et en communication est requis.

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les unilingues peuvent cependant présenter leur candidature à condition d'avoir la compétence voulue pour devenir bilingues et de se dire prêts à le devenir dans un délai maximal de deux ans à partir de la date de nomination.

Le traitement initial, qui se situera entre \$29,200 et \$35,600 par an, dépendra de la qualification professionnelle et de l'expérience appropriée acquise.

Les intéressés (hommes et femmes) sont priés de s'adresser en confiance au service du personnel de la Société de recherche de l'énergie Atomique du Canada, Siège social, 275, rue Slater, Ottawa, Ontario K1A 1E5.



L'Énergie Atomique
du Canada, Limitée Atomic Energy
of Canada Limited

GERANT DES VENTES

La compagnie:

Mise en marché d'une ligne complète de tracteurs et d'accessoires connexes par l'entremise d'un réseau de concessionnaires indépendants.

Fonctions:

- Diriger les effectifs de vente existants, élaborer le réseau de concessionnaires et relever la qualité des concessionnaires actuels.
- Voir à la réalisation des prévisions de ventes mensuelles pour la succursale.
- Employer ses journées à plein temps sur la route.

Exigences:

- Expérience pertinente dans le domaine de la machinerie agricole.
- Records justifiés d'accomplissements dans le développement de concession et de vente.
- Maturité, bilinguisme, motivation, facilité de communication.

Rémunération:

- Excellent salaire de base plus programme lucratif de motivation, plus avantages sociaux, plus allocation pour auto, plus compte de dépenses.

Faire parvenir votre résumé à titre confidentiel à:

Mme J. Boisvert
BELARUS EQUIPEMENT OF CANADA LTD.
1200 De Nobel, Boucherville
Qué. J4B 5L2

L'avenir se planifie chez nous:

REPRÉSENTANT TECHNIQUE

Nous sommes à la recherche d'un représentant technique qui possède un minimum de 5 ans d'expérience dans l'installation et l'utilisation de contrôles automatiques de groupes électrogènes mus par turbines à gaz.

Une bonne connaissance de l'instrumentation de mesure et d'enregistrement de paramètres tels que débit liquide, débit électrique, rotation (R.P.M.), vibration serait un atout souhaitable.

Une très bonne connaissance du français et de l'anglais parlé et écrit est essentielle.

Le candidat sera appelé à rencontrer les clients à leurs lieux d'opération.

Ce poste offre la possibilité d'une carrière des plus enrichissantes, de même qu'un excellent salaire et de nombreux avantages sociaux.

Toute demande de renseignements recevra une attention spéciale et une réponse rapide et confidentielle. Envoyez votre curriculum vitae à: M. Robert Vincelette Pratt & Whitney Aircraft du Canada Ltée 1000, Marie-Victorin, Longueuil, Québec J4K 4X9

PRATT & WHITNEY AIRCRAFT DU CANADA LTEE.

Une filiale de
UNITED TECHNOLOGIES®



National Harbours Board Conseil des ports nationaux

PORT DE SEPT-ILES

DIRECTEUR GENERAL

FONCTIONS: Le directeur général est responsable de l'aménagement et l'exploitation des installations du CPN à l'intérieur du port de Sept-Iles. Il dirigera un petit groupe de personnes engagées dans les activités financières, la planification et l'entretien nécessaires au bon fonctionnement du port, à l'administration et au contrôle des actifs du Conseil au port de Sept-Iles.

EXIGENCES: Le candidat possède un diplôme universitaire en commerce ou en administration des affaires ou tout autre domaine connexe. Une expérience et une compétence exceptionnelles dans le domaine portuaire et des transports peuvent suppléer au diplôme universitaire.

Une excellente connaissance de la langue française est essentielle et une connaissance de la langue anglaise est désirable.

TRAITEMENT: Selon l'expérience et les qualifications. Le poste intéressera le candidat dont le traitement est d'environ \$23,000.

Les demandes doivent être envoyées au:

Conseil des ports nationaux
Case postale 1228
Sept-Iles, P.Q.



MARKETING

Responsable des publications

Lightolier Canada Limitée, l'un des plus importants manufacturiers de produits d'éclairage, recherche un(e) responsable des publications pour son département de Marketing.

Le (la) candidat(e) aura la responsabilité de coordonner la réalisation de travaux d'imprimerie, de matériel de vente et de production audio-visuelle.

Le (la) candidat(e) devra être bilingue et familier(e) en graphisme et en procédés d'imprimerie. Ce nouveau poste offre un défi de taille au sein d'une équipe jeune et dynamique, ainsi qu'un excellent plan de bénéfices marginaux.

Ecrivez ou téléphonez à:

René Marineau
Lightolier Canada Limitée
3015, Louis A. Amos
Lachine, Québec H8T 1C4
(514) 636-0670

COMPTABLE

Comptabilité générale, états des profits et pertes mensuels

- Minimum 3 années d'expérience comme comptable en charge
- Bilingue

Pour rendez-vous,

M. Guy Prudhomme, directeur d'administration
LES HELICOPTERES OLYMPIQUES LTEE
1850, boul. Laurentien
St-Laurent, Qué.
Tel.: 744-5591

AGENT LIBRE-SERVICE

Une occasion d'affaires pour une femme dynamique aimant le public et désireuse de relever un défi intéressant tout en ayant une garantie de revenu.

Communiquez avec:

M. M. Lalanne,
842-4281, poste 284
336-1021



DANS
la presse
285-7320

VILLE DE MANIWAKI OFFRE D'EMPLOI INGENIEUR MUNICIPAL

ATTRIBUTIONS: Sous l'autorité du Conseil municipal, l'ingénieur municipal est responsable des services techniques et des travaux publics.

CRITERES D'ADMISSIBILITE: Le candidat devra être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et posséder au minimum trois (3) années d'expérience dans le domaine municipal.

REMUNERATION: Selon l'expérience.

APPLICATION: Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 4 mai 1979, à l'adresse suivante:

La Ville de Maniwaki,
Roger Riel,
Greffier,
266, rue Notre-Dame,
Suite 335,
Maniwaki, Qué.
J9E 2J8
Tel.: (819) 449-2800

DIRECTEUR DES VENTES — TEXTILES

Pour ce poste, incluant la province de Québec, la vallée de l'Outaouais et les provinces Maritimes, nous cherchons une personne en mesure de diriger une équipe de vente peu nombreuse, tout en se chargeant de la comptabilité du service et du système de contrôle des stocks. L'expérience devrait inclure la supervision des ventes, dans le domaine des fournitures de maison ou du mobilier. Endroit: Montréal. Personnes parfaites bilingues, ayant fait leurs preuves dans le domaine administratif.

Nous offrons une intéressante avance sur commission, une généreuse gamme d'avantages et des frais de déménagement. Discretion la plus stricte assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae, incluant le salaire désiré à: Directeur du personnel et des relations industrielles

La France Textiles Canada Limitée
B.P. 610
Woodstock, Ontario N4S 7Z7

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

L'Association des Musées canadiens cherche un directeur administratif. Le candidat relèvera d'un comité exécutif et mettra en œuvre les politiques et objectifs du conseil administratif élu par les membres de l'Association. Le directeur sera responsable d'un personnel de huit (8) qui desservent les membres de la communauté des musées dans les domaines de la formation et normes professionnelles, la documentation et les publications. Le directeur assumera la tâche de budgétisation (y compris l'obtention de subventions et la collecte de fonds), la planification du congrès annuel, et la liaison entre les gouvernements, organismes et associations.

On demandera au directeur d'entreprendre des conférences. Le candidat sera licencié en matière relative au domaine des musées, et manifestera une vaste expérience muséale et administrative et aura l'habileté de travailler dans les deux langues officielles du Canada.

LIEU: Ottawa.

TRAITEMENT ANNUEL: Le salaire dépendra de l'expérience et de la formation du candidat.

DATE: Le 1er août 1979.

Veuillez faire parvenir votre «curriculum vitae» et tout autre document en toute confiance, avant le 18 mai 79:

Président du Comité exécutif,
ASSOCIATION DES MUSEES CANADIENS,
331, rue Cooper, pièce 400,
Ottawa, Ont. K2P 0G5

SURINTENDANT - PRODUCTION MAISONS PREFABRIQUEES

La personne choisie devra être en mesure de diriger une grande manufacture moderne et elle possèdera de l'expérience en construction résidentielle et de bonnes connaissances en ordonnancement et méthodes rationnelles touchant une chaîne de production.

Salaire, avantages sociaux et conditions de travail exceptionnels.

Discretion assurée. Faire parvenir votre curriculum vitae à:

LA PRESSE, REF. 19277
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal H3C 3E3

TECHNICIENS DE SERVICE

Nous avons des ouvertures immédiates dans notre bureau de Montréal pour des techniciens de service bilingues. Les candidats devront être gradués d'un institut technique approuvé avec un minimum d'un an d'expérience dans les produits de transmission des données (DCP).

Les fonctions comprennent l'installation et la réparation de terminal à tube cathodique (CRT) et d'équipement électronique allié.

Un programme de bénéfices marginaux est offert avec un plan d'achat de parts sociales. Un salaire excellent et un programme d'entraînement sont inclus.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae en pleine confiance à:

COMBINED MARKET QUOTATIONS LTD.
1055 Beaver Hall Hill, Chambre 300
Montréal H2Z 1S5
attention de l'Assistant administratif

EVALUATEUR

Faire l'évaluation des bâtiments et équipement dans le domaine de l'industrie forestière pour un assureur incendie d'envergure nationale. Le candidat aura de préférence complète des études de niveau collégial, sera bilingue, dispose à subir un examen médical et à voyager. Expérience non requise.

Opportunité de carrière dans l'évaluation.

Téléphoner les 24 et 25 avril à:
636-9519 M. Richard Horn

REPRESENTANT DES VENTES

Un laboratoire de Toronto, Ontario a besoin d'un représentant des ventes avec expérience et bilingue pour la province de Québec.

Envoyez votre curriculum vitae à:

La Presse, réf. 19278
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal H3C 3E3

carrières
ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

RELATIONS PUBLIQUES

Compagnie touristique de renommée internationale cherche personne (homme ou femme) avec expérience en relations publiques et ayant beaucoup voyagé en Italie et en Europe.

Parfaite connaissance de l'italien - anglais et polonais. Afin de développer clientèle des milieux slaves, ukrainiens et polonais, la personne choisie devrait envisager possibilité d'être transférée. Nous offrons salaire intéressant et avantages sociaux.

Envoyer curriculum vitae à:

LA PRESSE, REF.: 19,280
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal H3C 3E3

REPRESENTANT DES VENTES

Un principal manufacturier et importateur de carreaux de céramique et marbre recherche une personne compétente pour représenter ses produits dans la région de Montréal et une partie de la province de Québec.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Expérience de vente dans l'industrie du revêtement d'au moins 5 ans;
- Essentiellement bilingue;
- Connaissance concrète dans l'industrie de la construction au niveau contracteurs, acheteurs, architectes et décorateurs.

CONDITIONS D'EMPLOI:

- Rémunération selon expérience et compétence;
- Auto fournie;
- Nombreux avantages sociaux.

S'adresser à:

JOHN VACCHINO LTEE
M. Frank Scattolon,
322-6151

UNIK

GROUPE FENETRES

Nous recherchons un(e) REPRESENTANT(E) DES VENTES pour solliciter les contracteurs de la région de Montréal pour vendre nos produits.

Si vous désirez un vrai défi et que vous croyez posséder les qualités d'un bon vendeur, envoyez votre résumé au

Directeur du marketing
LES INDUSTRIES UNIK LTEE
671, rue Léveillé
Terrebonne, Québec J6W 1Z9

INGENIEUR EN DESIGN

Une firme d'équipement spécialisée dans le domaine de traitement d'eau est à la recherche d'ingénieur bilingue ayant les qualifications et pouvant rencontrer les exigences suivantes:

- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Avoir 5 à 7 années d'expérience dans les disciplines de mécanique ou d'électricité.

Le candidat devra se rapporter au gérant général, et il aura pour fonction de concevoir, dessiner et surveiller la fabrication d'équipement spécialisé. Les compensations et salaire seront en fonction des capacités et qualifications.

Faire parvenir «curriculum vitae» à:

LA PRESSE, Réf. 19,275
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal, H3C 3E3

REPRESENTANT DES VENTES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Manufacturier de portes de garages, d'ouvre-portes de garages et de systèmes de portes d'entrées en acier, demande un représentant pour couvrir la région de Québec.

Les fonctions sont de voir les grossistes établis et les marchands de matériaux de construction.

Excellent salaire de base, plan boni, auto fournie par la compagnie et bénéfices marginaux.

Faire parvenir curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 19,276
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal H3C 3E3

REPRESENTANT

Nous recherchons 2 TECHNICIENS DE LABORATOIRE pour vente d'équipements et de fournitures aux laboratoires universitaires et hospitaliers.

Excellente opportunité pour carrière, voiture fournie, tous les avantages sociaux.

Ecrire à:

Ingram & Bell Ltée
Attention: R. Coutu
550 boul. Montpellier, St-Laurent, H4N 2G7

REPRESENTANT

Nous recherchons un représentant bilingue qui visite présentement les manufacturiers de portes et châssis, fabricants de moulures en aluminium et vitriers. Un nouveau produit exclusif vient de faire son entrée au Canada. Ce produit a pour but de faire économiser de l'énergie aux propriétaires d'édifices commerciaux et industriels.

Si vous désirez augmenter votre revenu actuel appelez le 24 ou 25 avril prochain au numéro de téléphone:

(514) 676-0394
M. André Laliberté

GAGE DE SUCCES

avec une annonce
encadrée

SOUS LA RUBRIQUE

carrières
ET PROFESSIONS

dans
la presse

COMPOSEZ: 285-7320

OÙ QUI QUOI QUAND POURQUOI.

OÙ EST SITUÉ CE CENTRE.

Il existe un Centre d'information des entreprises dans chacune des provinces du Canada.

Ainsi, tous les gens d'affaires, où qu'ils soient, peuvent y faire appel.

Si vous êtes à Montréal, composez le numéro régional. Sinon, faites le 0 et demandez le Zénith 0-3200. Il n'y a pas de frais d'interurbain.

De plus, chacun des Centres possède des renseignements particuliers aux problèmes et aux occasions d'affaires de la région qu'il dessert.

À QUI S'ADRESSE-T-IL.

Le Centre d'information des entreprises est une innovation dans le domaine des relations entre le gouvernement et l'entreprise.

Il s'agit d'un projet du gouvernement du Canada mis de l'avant sous l'égide du Conseil des ministres au Développement économique.

Il s'adresse à tous ceux qui font des affaires au Canada.

DE QUOI S'AGIT-IL.

L'objectif principal du Centre d'information des entreprises: répondre à vos questions. Et

LE NOUVEAU CENTRE D'INFORMATION DES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU CANADA



MONTRÉAL
283-8185

fournir des renseignements sur les services et les programmes gouvernementaux, les occasions d'affaires, les problèmes, les politiques, les personnes à contacter, les lois et les règlements... des renseignements sur tous les domaines susceptibles de toucher les gens d'affaires canadiens.

Un simple appel (à frais virés, au besoin) vous permettra d'entrer en contact avec des gens soucieux de vous aider et qui s'y connaissent. Ils répondront sur-le-champ à vos questions ou ils transmettront votre appel à une personne qui peut y répondre.

QUAND.

Les Centres d'information des entreprises sont accessibles aux gens d'affaires en tout temps, 24 heures par jour.

Tous les jours de la semaine, des agents de renseignements seront en poste et répondront à vos questions durant les heures normales d'ouverture.

Si vous appelez après les heures d'ouverture ou durant le week-end, un répondeur automatique prendra votre message et un employé vous rappellera le prochain jour ouvrable.

Le Centre d'information des entreprises de votre région est ouvert; nous n'attendons que votre appel.

POURQUOI

Les Centres d'information des entreprises ont été mis sur pied pour rendre le gouvernement du Canada plus accessible aux gens d'affaires canadiens... pour aider les gens d'affaires à communiquer avec les fonctionnaires et les ministères les plus susceptibles de répondre à leurs besoins.

Ces Centres seront le point de ralliement de ceux qui cherchent à obtenir les renseignements dont ils ont besoin.

Des renseignements complets, fiables et rapides. Pour éliminer la bureaucratie et économiser le temps précieux des gens d'affaires.

Vous avez des questions. Appelez aujourd'hui même. Nous avons les réponses.

 Gouvernement du Canada
Centre d'information des entreprises

 Government of Canada
Business Information Centres

DES RENSEIGNEMENTS POUR LES GENS D'AFFAIRES CANADIENS.

ZÉNITH 0-3200

le match électoral



L'express



Pierre TRUDEAU

Il y a Pierre et Pierre

Au cours d'une conférence de presse, hier, Pierre Trudeau a déclaré «qu'il appartient aux Québécois seulement de choisir leur avenir constitutionnel» et il s'est payé une violente sortie contre le président d'élection dans Laval-des-Rapides, M. René Fortin, qu'il a accusé de partisanerie libérale et de grossière incompétence.

Vous aurez sans doute compris qu'il ne s'agit pas du «vrai» Pierre Trudeau, même s'il vous dira le contraire. Non, c'est un autre Pierre Trudeau, sans Elliot, plus jeune d'un quart de siècle, avocat lui aussi, ne portant pas de fleur à la boutonnière, et décide à faire une lutte sans merci à Jeanne Sauvé, «le plus fédéraliste des ministres du cabinet Trudeau», dans le comté de Laval-des-Rapides. Pierre Trudeau portera les couleurs du Parti conservateur et ne s'inquiète pas outre mesure quand on lui signale que ses déclarations en matière constitutionnelle ressemblent étrangement à celles pour lesquelles Joe Clark a rabroué le candidat torontois David Crombie, il y a quelques mois.

«Crombie parlait à Toronto et moi je parle au Québec, de répondre le candidat de 32 ans, qui se dit nationaliste. La politique constitutionnelle du Parti conservateur sera celle de ses candidats qui seront élus, a-t-il ajouté.»

Selon lui, si les Québécois optent pour la souveraineté-association, c'est à la Chambre des communes que le débat devra avoir lieu. Et c'est pourquoi il dit vouloir y être. «Il faut investir le Parti conservateur», affirme-t-il.

Pas dans la course

Le créditiste Jean-Marie Boisvert, qui avait fait couler beaucoup d'encre... et de larmes, en 1972, alors qu'il avait fait mourir la poussière au très influent ministre libéral Jean-Luc Pepin, dans le comté de Drummond, ne sera pas candidat à l'élection du 22 mai prochain.

M. Boisvert, qui s'était ensuite fait battre par le libéral Yvon Pinard, à l'élection de 1974, entend consacrer toutes ses énergies à son travail de courtier d'assurance.

Au cours de sa brève carrière politique, M. Boisvert a été le champion des élections serrées, l'emportant par 70 voix en 1972, et se faisant battre par 13 voix en 1974.

Cette année, le député Yvon Pinard est de nouveau candidat libéral dans Drummond. Jean-Luc Pepin, pour sa part, tentera de se faire élire dans Ottawa-Carleton.

Faut se rapprocher

L'organisation marxiste-léniniste du Canada «En Lutte» a profité hier de la campagne électorale en cours pour se prononcer «contre l'oppression nationale des Québécois» et «en faveur de l'égalité absolue des langues et des nations au Canada».

En Lutte a lancé une campagne de signature d'une déclaration visant «à contrer un courant d'opinion des plus chauvins qui se développe à coup de chantage et de menaces autour de la question nationale québécoise et auquel plusieurs hommes politiques québécois répondent par un nationalisme étroit et dépassé».

Ce que ça veut dire? M. Charles Gagnon, ex-féliciste et maintenant secrétaire général d'En Lutte, l'a expliqué: le droit à l'autodétermination du peuple québécois doit être reconnu de façon absolue... mais ce n'est pas la bonne solution.

Ce qu'il faut, au dire de M. Gagnon, c'est rapprocher tous les travailleurs du Canada, qu'ils soient québécois, canadiens anglais, inuits...

Paul ROY

Clark se fait champion de l'unité

par Pierre GRAVEL
envoyé spécial de LA PRESSE

TORONTO — Le premier ministre Trudeau ne sera plus seul, dorénavant, à se présenter comme le meilleur garant de l'unité canadienne en raison de son aptitude à parler les deux langues officielles du pays et à comprendre la mentalité de ses deux peuples fondateurs. Le leader conservateur Joe Clark a revendiqué le même titre hier à Toronto. Et pour les mêmes raisons.

Faisant une allusion à peine voilée au sentiment anti-french power qui se manifeste dans divers coins du Canada, M. Clark a déclaré en français, devant les 1.200 convives du très «british» Empire Club de la Ville-Reine: «Moi, je peux parler français sans danger à High-River. Et, il y a quelques jours, j'ai été chaleureusement applaudi quand j'ai défendu le bilinguisme en Colombie-Britannique».

Celui-ci faisait alors référence à un incident survenu plus tôt cette semaine dans cette province, alors qu'un spectateur l'avait interrompu en le menaçant de lui retirer son appui si M. Clark se déclarait favorable au bilinguisme. Ce dernier avait alors provoqué des applaudissements enthousiastes en répliquant: «Je perds peut-être un vote mais j'aime mieux gagner un pays».



Joe Clark a revendiqué le titre de champion de l'unité canadienne et vanté la diversité culturelle du pays en présence du co-président de la Commission Pépin-Robarts, John Roberts, à droite.

Le leader tory a par la suite expliqué à son auditoire torontois que le fait pour lui de parler

français le rend capable de mieux comprendre le Québec et, partant, de l'expliquer plus clai-

rement au Canada anglais. Et à l'inverse, de faire connaître aux Québécois les problèmes et les aspirations des autres Canadiens. «Et ces autres Canadiens en ont assez des querelles de gouvernements. Ils veulent un pays qui fonctionne, mais dans le respect de toutes les particularités».

M. Clark, qui a été très chaleureusement accueilli et plusieurs fois interrompu par des applaudissements, a d'abord commencé par féliciter le premier ministre Trudeau pour avoir réussi à entraîner plusieurs hommes politiques québécois sur la scène fédérale depuis onze ans. Il l'a cependant accusé ensuite de vouloir modifier la nature profonde du Canada pour la rendre conforme à sa conception personnelle de ce que devrait être ce pays.

«Ma vision de ce pays est différente de celle de M. Trudeau, il l'a déclaré, mais aussi plus respectueuse de sa réalité.» Faisant allusion au rapport de la Commission sur l'unité nationale, dont le co-président, M. Roberts, était présent dans la salle, M. Clark s'est félicité de la diversité culturelle du Canada et des divers particularismes régionaux qu'il faut respecter. En somme, a-t-il expliqué, «le Canada est une communauté de petites communautés».

«Ce qu'il faut, a-t-il poursuivi,

c'est plus qu'un simple changement de gouvernement. C'est un changement de mentalités et d'objectifs.» Esquissant les grandes lignes de ce qu'il appelle depuis le début de sa campagne «l'immense potentiel économique de ce pays», le leader conservateur a affirmé que «contrairement à ce que prétend M. Trudeau, il ne faut pas attendre à nous contenter de moins, mais bien plutôt à planifier et administrer une politique de croissance et d'expansion économique». Bien sûr, conformément à la pensée du Parti conservateur, cette relance repose sur une parfaite harmonie entre l'entreprise privée et le gouvernement qui a la tâche de favoriser son développement.

A cette fin, M. Clark s'est engagé, s'il est porté au pouvoir, à convoquer cet automne une sorte de sommet économique canadien qui verra à établir un consensus de tous les agents économiques en vue d'une stratégie globale de développement.

Selon M. Clark, l'histoire canadienne enseigne que les périodes où le Canada a été le plus uni coïncident avec celles où la prospérité économique était la plus grande. Conclusion, l'unité canadienne passe aussi par la reprise économique et, pour y parvenir, il faut changer d'attitude en même temps que de gouvernement.

Magella Tremblay:

Péquististe et créditiste, c'est facile à comprendre

par Réjean TREMBLAY
envoyé spécial de LA PRESSE

CHICOUTIMI — Magella Tremblay, le candidat créditiste dans Chicoutimi, venait tout juste de recevoir un appel de Toronto quand je lui ai parlé hier: «C'est des journalistes anglais, ils veulent savoir comment je peux concilier mon action de péquististe et ma candidature au fédéral comme créditiste... C'est pas compliqué dans ma tête, j'ai toujours eu des convictions créditistes et j'ai toujours été nationaliste», répond M. Tremblay, coupant court à toutes les questions.

Drôle de phénomène que ce Magella Tremblay: hier matin, il s'est rendu à son bureau, rue Racine, à la permanence du Parti québécois pour «ramasser ses effets» et entreprendre sa campagne au fédéral.

On se doutait que M. Tremblay, 54 ans et père de dix enfants, ne pourrait résister à l'appel de Fabien Roy. Depuis 20 ans, il n'a jamais manqué une élection, il a toujours été au cœur de l'action. En 1965, il fai-

sait face au futur député libéral de Chicoutimi, Paul Langlois, sous la bannière créditiste, et en 1966, dans Jonquière au provincial, il défendait les couleurs du Ralliement national contre Gerald Harvey.

«Faut pas s'enervier pour rien, explique-t-il, dans son langage trainard de vieux Québécois. Le Parti québécois est né de la fusion du Ralliement national, des créditistes nationalistes et du Mouvement souveraineté-association; pour moi, c'est une autre belle occasion d'aller convertir des gens à notre cause... Au Québec, mon chef, c'est René Lévesque, et au fédéral, c'est un grand nationaliste comme Fabien Roy», dit-il.

Le ministre de la Justice et député de Chicoutimi au provincial, Marc-André Bedard, ne prendra pas officiellement parti en faveur de son ami Magella. Mais on sait déjà que le mot d'ordre sera donné aux troupes péquistes du comté en fin de semaine: Magella, c'est un homme qui a des tripes, des racines de Québécois, c'est un des

nôtres, se dira-t-on pour embrayer la machine. Des proches du ministre rapportaient hier que M. Bedard est impatient de donner un bon coup de main à son ancien «permanent».

Mais les organisateurs du Parti québécois ne chantent pas victoire: mobiliser le parti pour une élection provinciale ou pour le référendum est une affaire, le mobiliser pour une élection fédérale derrière quelqu'un qui, tout péquististe qu'il soit, se présente créditiste, est une autre histoire: «Mais, faire des élections, c'est toujours le fun et on espère que nos militants vont embarquer pour ce bon vieux Magella», confiait une éminence grise du PQ hier après-midi.

Certains organisateurs craignent cependant que la candidature d'un créditiste fort comme Tremblay ne permette au libéral Marcel Dionne de passer entre lui et Me Jean-Marc Lavoie qui se présente pour la quatrième fois consécutive pour le Parti conservateur.

Dans Jonquière

Dans le comté voisin de Jon-



Magella TREMBLAY

quière, c'est beaucoup plus nuancé: le candidat créditiste est le maire de la petite municipalité de Shipshaw, M. Jean-Maurice Coulombe, un véritable personnage de folklore. Lui aussi pourra compter officiellement sur l'appui et le travail de l'organisation péquististe du député Claude Vaillancourt.

L'homme en place, Me Gilles Marceau, possède de solides assises dans le comté et s'est avéré un député relativement populaire au cours des dernières années. C'est donc vraiment dans Chicoutimi que les péquistes pourront le plus «s'amuser».

Art Philip, ministre des Finances

par Jean PELLETIER
envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Que Jean Chrétien aille ailleurs, Art Philip, son nom est Arthur, 18 ans, ex-maire de Vancouver, père de cinq enfants, époux de Carole Taylor, une journaliste de la télévision («vous savez, dit-il, celle qui est si belle»), ne s'en cache pas le moins du monde, il sera le prochain ministre des Finances du gouvernement Trudeau. Il s'agit d'une entente, d'un marché conclu.

Surnommé par ses organisateurs le ténor de l'Ouest «The strong voice from the West», Art Philip succède à Ron Basford dans le comté de Vancouver-centre et songe déjà à la prochaine course au leadership au sein du Parti libéral. Car le portefeuille des Finances pour Art Philip n'est au fond qu'un escabeau.

«Le parti a besoin de se renouveler», m'expliqua-t-il sombrement dans ses quartiers généraux alors qu'il obéissait docilement aux ordres d'un photographe du magazine Maclean's dans le cadre d'une séance de photographie que l'on aurait cru extraite d'un four hollywoodien. A 18 ans, Art Philip sait qu'il a une belle gueule, il tient à en profiter. Selon la plupart des sondages, il fait peu de doute qu'Art Philip soit élu le 22 mai prochain.

Art Philip fait partie des «beautiful people» de la Colombie-Britannique qui vivent entre les montagnes et la mer, entre le



Art PHILIP

ski et la voile, entre les bovins et le riz sauvage, entre Marcuse et la Bible.

Economiste, il devint millionnaire très jeune grâce à des opérations boursières judicieuses. Il comprit très vite le succès américain des fonds mutuels et fut donc avec d'autres, à l'origine du All Canadian Funds où il exerça ses talents d'administrateur de 1954 à 1964. Il fit ses premières armes en politique

sur la scène municipale à Vancouver, où il fut élu maire à deux reprises de 1972 à 1976.

Afin de démontrer aux Canadiens qu'il est indépendant du premier ministre Trudeau et de la machine libérale, Art Philip tient à m'expliquer en long et en large que sa décision de se lancer en politique fédérale aux côtés des libéraux exigea une très longue période de réflexion. «Je ne partage pas toutes les idées du premier ministre Trudeau, particulièrement en matière économique, explique-t-il. M. Trudeau vint me rencontrer il y a un an, je lui fis part sans ambages de mes principes et de mes idées. Il se dit d'accord et c'est pourquoi j'ai décidé de me présenter, bien que Joe Clark et le NPD m'aient aussi fait des offres».

Art Philip est le genre de politicien qui parvient à faire croire à ses commettants que bien qu'il trouve la tâche difficile, ardue et finalement ennuyeuse, il entend tout de même devenir député, ne serait-ce qu'au nom de l'intérêt supérieur de la nation.

«Je ne suis pas particulièrement enthousiasmé à l'idée de vivre à Ottawa, dit-il, mais les gens de la Colombie-Britannique ont été tellement négligés par le gouvernement central que je ne pouvais rejeter l'appel».

La Colombie-Britannique dans l'esprit d'Art Philip finance l'unité canadienne tout en étant très mal représentée au sein de nombreux ministères et agences fédérales dont il ne cite que deux exemples: le CRCE et le ministère des Pêcheries.

A écouter Art Philip, on imagine aisément les pauvres Colombiens payant des taxes ahurissantes à un gouvernement central qui gaspille ses revenus à financer des programmes plus ou moins utiles dont ceux du bilinguisme ou du développement régional.

Pour comprendre le personnage Art Philip, il suffit d'imaginer l'évolution du jeune Canadien anglophone, bon joueur de basket-ball, lacoqueluchedessfilles de son high school à qui tout vient plus ou moins aisément. Comme chez plusieurs politiciens nord-américains (ou occidentaux), il est pratiquement impossible à l'entendre parler de déterminer s'il est conservateur ou libéral. «Je suis pour l'assurance-chômage et contre ceux qui en abusent», illustre clairement le genre de credo politique auquel obéit Art Philip ou Joe Clark quand on pousse l'analyse plus loin.

M. Philip, malgré ses vantardises, même tout de même une campagne prudente, sachant fort bien que la popularité de M. Trudeau en Colombie-Britannique ressemble aujourd'hui à celle de M. Stanfield en 1968. Bien qu'intellectuellement il s'intéresse à l'avenir du Canada, se préoccupe de l'unité du pays, du sort du Québec dans la Confédération et aussi des conditions déplorables faites aux Indiens, Art Philip courtise par tous les moyens le vote des retraités de son comté qui, comme ailleurs en Colombie-Britannique, détermine à bien des égards l'issue de n'importe quelle élection.

Trudeau: les Québécois ne veulent pas du Labrador

par Gilles PAQUIN
envoyé spécial de LA PRESSE

CORNERBROOK (Terre-Neuve) — Effectuant deux brefs arrêts au Labrador hier, le premier ministre Trudeau s'est empressé de rassurer les habitants de ce territoire sur leur appartenance à la province de Terre-Neuve avant de s'y rendre poursuivre sa campagne.

«Il y a un parti au Québec qui veut prendre le Labrador, mais il n'en est pas question. Je vois une affiche disant Labrador Terre-Neuve, non pas Labrador Québec», a noté le chef libéral: «Je suis d'accord avec ça et les gens du Québec aussi», a-t-il affirmé.

M. Trudeau s'adressait alors à quelques centaines d'enfants et à un petit groupe d'adultes de la ville minière de Goose Bay qui étaient venus l'entendre sur la piste de l'aéroport.

Une heure plus tôt, le ministre des Affaires extérieures Don Jamieson avait pris le même engagement au nom du gouvernement alors qu'il prenait la parole devant quelque 200 partisans à Wabush.

M. Jamieson a rappelé que le Labrador avait été reconnu comme partie intégrale de Terre-Neuve par le Conseil privé de Londres en 1929. Ottawa endosse cette décision, a-t-il dit, c'était d'ailleurs compris dans l'accord signé par les deux gouvernements lors de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération en 1949. A cette époque le territoire de Terre-Neuve était sous la tutelle de Londres depuis la banqueroute de son gouvernement en 1931, a-t-il ajouté.

En soirée à Cornerbrook, chef-lieu de la circonscription de l'île, M. Trudeau a laissé traîner le spectre de la perte du Labrador. Le gouvernement central fort qu'il réclame est le meilleur rempart contre cette menace, a-t-il expliqué à son auditoire impassible.

Frappée du taux de chômage le plus élevé au Canada, connaissant un essor économique des plus lents, la province mise beaucoup sur les richesses naturelles du Labrador comme elle compte d'ailleurs sur le nouvel essor des pêcheries que doit procurer l'extension de la zone côtière.

Même s'il se trouvait dans la ville qui a donné le plus grand appui au député néo-démocrate Fonce Faour l'automne dernier, M. Trudeau a à peine mentionné le nom du NPD. Ses attaques ont presque exclusivement porté contre les conservateurs alors qu'il reprenait un à un les thèmes qui sont les siens depuis le début de la campagne.

le match électoral

Broadbent: le bâton avant la carotte!

par Mario FONTAINE

envoyé spécial de LA PRESSE

NANAIMO (Colombie-Britannique) — On connaissait la pratique séculaire de la carotte et du bâton. Avec Ed Broadbent, ce sera désormais de bâton puis de carotte qu'il faudra parler.

Le chef du Nouveau parti démocratique a en effet vanté les mérites de la société MacMillan Bloedel hier, alors qu'il traitait cette firme de «bandit corporatiste» il n'y a pas six mois.

Aura-t-il suffi d'une brève visite de M. Broadbent au moulin à papier que cette compagnie exploite à Port Alberni, sur l'île de Vancouver, pour modifier son opinion du tout au tout? Ou alors le leader néo-démocrate aurait-il été séduit par les 100,6 millions de profits réalisés par la société en 1978, une augmentation de 66 pour cent sur l'année précédente?

Rien de tout cela. C'est tout simplement que MacMillan Bloedel a décidé entretemps d'investir 777 millions au Canada au cours des cinq prochaines années, se rendant ainsi aux vœux les plus chers du NPD. Ce parti s'oppose en effet aux privilèges fiscaux et subventions — 235 millions au total — que le gouvernement Trudeau a l'intention de verser aux compagnies de papier alors que, soutient-il, cette industrie fonctionne à plein rendement et réalise des profits exorbitants qu'elle investit dans des pays étrangers.

Le cas de MacMillan Bloedel, souvent cité en mauvaise part par le NPD, vient donc maintenant verser de l'eau à son moulin en appuyant sa politique de nationalisme économique.

Rien à déclarer?

M. Broadbent ne s'est pas rendu sur l'île de Vancouver pour y



Ed Broadbent s'est improvisé capitaine du ferry qui l'a conduit hier de Vancouver à Nanaimo.

jeter des fleurs ni prononcer des discours polémiques hier. Désireux de préserver la circonscription néo-démocrate que le parti possède malgré le départ de Tommy Douglas, il a voulu servir le plus de mains possible, commençant même l'opération charme à 8 heures du matin dans le ferry qui l'amenait de Vancouver à Nanaimo.

Nouvelles poignées de mains au moulin à papier, où les travailleurs lui ont réservé un accueil des plus chaleureux, en partie à cause de la présence de M. Douglas à ses côtés. Puis rencontre de partisans autour d'une tasse de café, suivie d'une réception au vin et fromage.

Pour la première fois depuis le début de la présente campagne, M. Broadbent n'avait aucune déclaration spécifique à faire, aucun communiqué à distribuer. Il ne s'agit là que de l'exception qui confirme la règle, précisent toutefois ses assistants, qui promettent une annonce importante pour aujourd'hui.

Le chef du NPD prend la parole devant un club social à Winnipeg, et annonçait un programme important destiné à contrer la hausse excessive du coût de la vie.

Une offre libérale compromettante faite à un reporter

par Gilles PAQUIN

envoyé spécial de LA PRESSE

GOOSE BAY — Le principal attaché de presse du premier ministre canadien a offert à un journaliste de travailler pour le Parti libéral tout en effectuant ses reportages durant la campagne électorale, risquant ainsi de le placer en situation compromettante.

Selon le correspondant du réseau Standard Broadcast News (SBN), qui voyage à bord de l'avion de campagne de M. Trudeau, M. Jim Munsen, l'offre de travailler pour le parti était claire et comportait une promesse de rémunération.

«C'était il y a une dizaine de jours alors que nous quittions Montréal pour nous rendre à l'aéroport», a dit Jim Munsen. Le secrétaire de presse du premier ministre, Arnie Patterson, m'a amené au fond de l'autobus en me disant: «Viens ici, je veux te parler».

Une fois isolés des autres, Patterson m'a demandé si je pouvais «faire du travail» pour le parti. C'est très simple, a-t-il expliqué, il s'agit de rédiger une courte présentation «neutre», y accoler un extrait du discours de M. Trudeau et de le transmettre à Ottawa par téléphone.

Ces pseudo reportages sont ensuite offerts à toutes les stations de radio qui n'affectent pas de reporter à la campagne électorale et qui sont prêtes à accepter la propagande des partis.

La réaction de M. Munsen a été spontanée: «T'es fou», a-t-il dit à Patterson. Mais ce dernier a continué comme si de rien n'était en ajoutant: «Naturellement, il y aura de l'argent pour toi».

«Ce serait me compromettre, ce n'est pas acceptable sur le plan professionnel», a répliqué Munsen. Sentant qu'il s'était adressé à la mauvaise personne,

Patterson a alors changé de ton pour dire: «Je pense que tu as raison, je n'aurais pas dû te demander ça, on est mieux d'embaucher quelqu'un».

Interrogé alors qu'il voyageait avec M. Trudeau hier, M. Patterson n'a pas nié les accusations de M. Munsen, mais il a tenté de minimiser l'importance de la chose. Je ne voulais que demander conseil à M. Munsen, a dit Patterson, je lui ai dit que je cherchais quelqu'un simplement. Je ne voulais pas nécessairement le payer lui, mais celui qui serait prêt à faire ce travail, a-t-il ajouté. On est d'ailleurs tombé d'accord pour reconnaître que ce n'était pas une bonne idée, a conclu M. Patterson, et on se contente d'envoyer les enregistrements des discours à Ottawa.

M. Patterson a exercé le métier de journaliste pendant plusieurs années et anime encore une émission à sa propre station de radio, à Halifax. Son emploi avec le premier ministre n'est que temporaire et prendra fin un mois après la campagne électorale.

Selon M. Munsen, le parti souhaitait offrir des reportages complets, plutôt que de simples extraits sonores afin qu'un plus grand nombre des quelque 30 stations de radio qui ne sont pas abonnées à un réseau les diffusent.

M. Patterson connaît bien ce milieu puisque sa station n'est affiliée à aucun réseau, mais il négociait l'hiver dernier avec le service d'information SBN auquel appartient M. Munsen. Ce dernier fournit déjà des bulletins d'information à 60 stations privées de langue anglaise, dont CJD à Montréal.

Le Parti libéral avait déjà mis au point un système de diffusion semblable en 1974, en faisant appel à des radiodiffuseurs peu connus.

LE GRAND JEU

	1974	VOS PRONOSTICS
Colombie-Britannique (28)	LIB. 7 CONS. 19 NPD 2	
Alberta (21)	LIB. 0 CONS. 21 NPD 0	
Saskatchewan (14)	LIB. 3 CONS. 9 NPD 2	
Manitoba (14)	LIB. 2 CONS. 10 NPD 2	
Ontario (95)	LIB. 63 CONS. 25 NPD 7	
Québec (75)	LIB. 64 CRÉD. 8 CONS. 3 NPD 0	
Nouveau-Brunswick (10)	LIB. 6 CONS. 3 NPD 0	
Nouvelle-Écosse (11)	LIB. 2 CONS. 8 NPD 1	
Île-du-Prince-Édouard (4)	LIB. 1 CONS. 3 NPD 0	
Terre-Neuve (7)	LIB. 4 CONS. 3 NPD 0	
Canada (282)	LIB. 152 CONS. 105 NPD 16 CRÉD. 8	

Amusez-vous bien!

LE GRAND JEU se joue à deux: le lecteur et les reporters de LA PRESSE qui sillonnent le Canada à compter de la semaine prochaine. Les règles en sont simples: il s'agit de comparer vos prédictions avec celles de nos journalistes et, bien sûr, de tenter de faire mieux. Nos journalistes auront l'avantage d'être sur le terrain, mais il n'en reste pas moins qu'ils sont faillibles et qu'ils n'auront ni le temps, ni les moyens, de soumettre chacune des circonscriptions à un sondage scientifique.

Nos prédictions ne seront publiées qu'à compter de vendredi prochain et ensuite, à chaque vendredi d'ici au 22 mai. Mais nous publions la grille dès aujourd'hui afin que vous puissiez vous préparer.

Les informations que nous vous fournissons quant au nombre de circonscriptions par province (entre parenthèses) et au nombre de députés de chaque parti ne concordent pas avec les résultats du scrutin de 74. La carte électorale ayant été modifiée et le nombre de circonscriptions étant passé de 264 à 282, nous avons choisi de transposer les résultats de 74 sur la nouvelle carte électorale.

D'autre part, vous remarquerez que le total des circonscriptions des dix provinces s'élève à 279. C'est qu'il faut ajouter les trois du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

L'appui de la FTQ au NPD portera dans sept comtés

par Gilbert LAVOIE

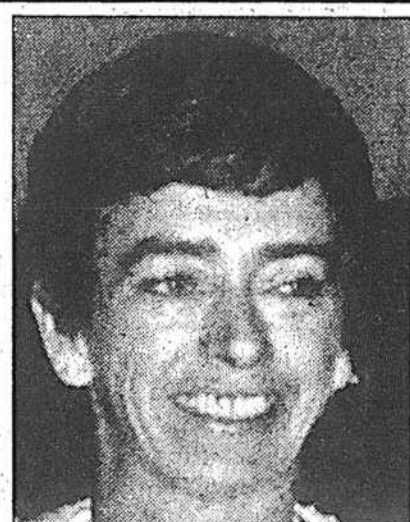
Si le Nouveau parti démocratique mise officiellement sur l'appui du Congrès du Travail du Canada et de ses syndicats affiliés au cours de la présente campagne électorale, l'appui réel qu'il obtiendra de la FTQ au Québec ne touchera vraisemblablement qu'une dizaine de comtés.

C'est du moins ce qui ressort du communiqué de presse préparé par la centrale ouvrière en prévision de la conférence de presse que son président, M. Louis Laberge, doit donner ce matin à Montréal.

«La FTQ a l'intention de concentrer son appui au NPD surtout dans les comtés où les candidats viennent de ses syndicats affiliés», y annonce-t-on. Le même communiqué précise également que sur les 30 candidats choisis actuellement par le parti dans la province, sept proviennent des syndicats affiliés à la FTQ.

Au cours de sa conférence de presse d'aujourd'hui, M. Laberge doit néanmoins annoncer l'intention de sa centrale, «de publier et de diffuser massivement un bilan des dix années du régime Trudeau, comme elle l'avait fait en 1976 pour le gouvernement libéral de Robert Bourassa».

En attendant, l'appui réel des syndicats au NPD ne s'est pas encore manifesté dans les usines. Outre des services techniques et le prêt d'un local, le Congrès du Travail du Canada n'a dépêché que lundi un de ses permanents sur la Côte Nord, où le parti espère s'approprier 15 pour cent des votes dans le comté de Manicouagan, en raison du nombre important de métallos dans cette région. Il n'est pas question de dépêcher d'autres permanents ailleurs au Québec. La FTQ, de son côté, a prêté un secrétaire au parti pour la durée de la campagne.



Lucille Broadbent:

Le Québec séparé? Ce serait comme si je perdais un membre!

par Mario FONTAINE

envoyé spécial de LA PRESSE

VANCOUVER — Lucille Broadbent n'est pas du genre à dire du mal de son prochain, ni même à commenter un tant soit peu les déclarations de son mari Edward, le chef du Nouveau parti démocratique. Pourtant, lorsqu'elle parle du premier ministre Trudeau, elle ne peut s'empêcher de mettre un peu de côté cette réserve qui a été sa marque de commerce depuis le début de la présente campagne électorale:

«Ca me fait mal au cœur d'entendre Trudeau dire que le chômage ce n'est pas grave, parce que lui ne sait pas ce que c'est, dit-elle. Comme il est né millionnaire, il connaît la pauvreté de façon académique mais il ne l'a pas vécue. Je n'arrive pas à comprendre ses déclarations.»

Son éternel sourire revient sur les lèvres de Mme Broadbent. En une heure d'interview, c'est la seule allusion proprement politique que cette femme de 43 ans, de naissance modeste, ait osé faire. Comme soulagée, l'enseignante et professeure de français à Oshawa recommence à parler d'elle-même et de sa vie avec le leader national du NPD.

Car l'épouse d'Ed Broadbent évite d'adopter des positions politiques trop partiales, préfère la discrétion. A Terre-Neuve, un

vieux monsieur lui demande de prendre la parole après les discours de son mari devant un groupe de personnes âgées. Elle se lève, le remercie, mais décline l'invitation. «Le jour où je voudrai parler comme un politicien, je me présenterai comme candidate dans un comté», expliquera-t-elle par la suite.

Margaret: pas de conséquence

Ce n'est pas demain la veille. Lucille Broadbent consacre en effet l'essentiel de ses énergies à élever sa fille Christine, qui exige beaucoup d'attention: «C'est une enfant adoptée et, à six ans, elle a besoin d'une ambiance stimulante, d'un sens de la sécurité, surtout qu'étant chef de parti, son père est souvent absent de la maison», dit-elle.

C'est pourquoi Mme Broadbent ne passera que le tiers de son temps aux côtés de son époux d'ici le scrutin du 22 mai. Les deux autres tiers, elle sera ou bien avec Christine, ou bien dans le comté d'Oshawa où Ed Broadbent devrait être réélu sans difficulté.

Que la femme de Joe Clark, Maureen McTeer, fasse une campagne plus voyante que la sienne ne la gêne guère: «A chacune sa façon d'aider son mari». A l'opposé, elle croit que les confessions de Margaret Trudeau n'affecteront pas les résultats de

l'élection, mais refuse de commenter plus à fond le sujet.

Non à l'avortement

De fait, Lucille Broadbent préfère parler de sa vie privée que de sa vie publique. Mariée au leader néo-démocrate depuis 1971, elle voit au bon fonctionnement de leur maison d'Ottawa et laisse son époux s'occuper des questions proprement politiques. Puisqu'elle ne fait pas partie du caucus du NPD, elle se permet même de différer d'opinion avec certaines de ses politiques. Sur l'avortement par exemple, un geste qu'elle récuse au nom du respect de la vie. Même si elle ne peut envisager un avortement pour elle-même, elle pense toutefois que la femme doit avoir la liberté de faire son choix en accord avec sa conscience, rejoignant ainsi la position de principe du Nouveau parti démocratique sur le sujet.

Mme Broadbent n'a donné naissance qu'à un enfant, un fils, aujourd'hui âgé de 19 ans. Mais son premier mari est mort prématurément alors que Paul n'était encore qu'un gamin. Changement radical d'avec sa propre enfance, passée à Ottawa en compagnie de cinq frères et sœurs.

Le Québec... si excitant!

Son père était d'origine irlandaise et sa mère canadienne-française, un mélange supposé-

ment explosif mais qui semblait fonctionner à la perfection, se souvient-elle en riant. Parce que Franco-Ontarienne de naissance, elle s'inquiète des conséquences que pourrait avoir l'indépendance du Québec sur les francophones vivant en dehors de la province.

«Je suis très sympathique aux aspirations des Québécois, confie-t-elle. Quand je vais dans la ville de Québec, j'y trouve une vie que je ne peux décrire. C'est vibrant, excitant. Le Québec est une province tout à fait spéciale, dont il faut respecter le nationalisme. J'ignore comment on pourrait le concilier avec le nationalisme des autres Canadiens. Il faut reconnaître que le Québécois est particulier, avec toute sa joie de vivre. Si le Québec devenait indépendant, ce serait comme si je perdais un membre, je me sentirais perdue.»

Selon Lucille Broadbent, les politiciens doivent faire un effort pour présenter aux Québécois quelque chose qui leur soit acceptable sans pour autant susciter l'hostilité des autres provinces. Qu'importe les mots qu'on trouvera, c'est un problème qu'il faut régler, conclut l'épouse du chef du NPD, un parti qui demeure malgré tout très centralisateur même s'il reconnaît le droit du Québec à s'autodéterminer.

Liban: mandat d'arrêt contre le chef sécessionniste Haddad

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

Tandis qu'un calme précaire régnait, hier, dans le Sud-Liban après les violents bombardements de la nuit durant lesquels les milices chrétiennes du «commandant» Saad Haddad ont pilonné le quartier-général de la FINUL à Nakoura, le procureur militaire de Beyrouth a délivré un mandat d'arrestation à l'encontre du chef des milices chrétiennes qui avait proclamé mercredi à Metoullah «l'indépendance» de l'enclave chrétienne du Sud-Liban.

L'officier, qui est inculpé de collaboration avec Israël et d'incitation à rébellion, risque la peine de mort. Il sera jugé par contumace s'il ne se constitue pas prisonnier aux autorités légales libanaises. Déjà banni de l'armée en septembre 1978, Saad Haddad a été cassé de son grade de commandant par décret présidentiel. Cette condamnation sans appel des autorités libanaises s'est accompagnée, vis-à-vis de «l'Etat du Liban libre», du scepticisme de tous les milieux politiques du Liban.

Pour les officiers des Nations unies, Saad Haddad et ses hommes «sont de pitoyables perdus, presque totalement manipulés par les Israéliens qui ont en permanence dans la bande frontalière une centaine d'officiers et de sous-officiers...violant quotidiennement la résolution 425 du Conseil de sécurité».

Dans l'entourage du commandement de la FINUL, on estime que le bombardement du QG à Nakoura a pour objet de vider la zone frontalière d'une présence «onusienne» qui limite malgré tout la marge de manoeuvre des Israéliens. M. Kurt Waldheim a d'ailleurs fermement condamné les bombardements et va soumettre un dossier spécial au Conseil de sécurité. Le fait que les milices soient équipées des «armes lourdes les plus modernes constitue un aspect intolérable de la situation», souligne M. Waldheim, faisant allusion au soutien israélien au «commandant» Haddad.

En Israël, les milieux autorisés s'efforcent de minimiser la proclamation de Metoullah en assurant que l'Etat hébreu n'y est pour rien et le premier ministre Begin a même rejeté les accusations de M. Waldheim. Toutefois, les milieux diplomatiques ont accueilli avec scepticisme les affirmations israéliennes. Ils relèvent notamment qu'Israël a fourni une aide importante aux milices et rappellent qu'après l'invasion

israélienne du Sud-Liban en 1978, l'armée israélienne avait cédé ses positions à la droite libanaise.

En attendant, les milices ont interdit l'entrée de leur réduit aux casques bleus. Ainsi d'après les Nations Unies, la route côtière menant de Mansoura à Nakoura est bloquée et les miliciens empêchent les casques bleus de regagner leur QG. Ailleurs au Sud-Liban, les forces du commandant Haddad ont bloqué des routes re-

liant des zones contrôlées par la FINUL au fief chrétien de Bint J'ail.

D'autre part, le contingent de l'armée libanaise dépêché vers le sud-est encore loin d'être arrivé à proximité des milices. De plus, le fait que les soldats de l'armée régulière n'aient pas répondu aux tirs des milices ou des Israéliens montre la vulnérabilité de ce contingent.

Iran: les ayatollahs réconciliés d'accord pour épurer les comités

TEHERAN (Reuter, AFP) —

En déclarant ouvertement son soutien à l'ayatollah Khomeiny, l'ayatollah Taleghani a mis fin hier soir aux rumeurs de rupture entre les deux principaux chefs religieux de l'Iran.

Parlant à la radio et à la télévision, l'ayatollah Taleghani a affirmé qu'il n'y a pas de divergences sur les problèmes de fond entre les leaders religieux, «car tous nous puissions nos principes dans le Coran». Au sujet de Khomeiny, il a fait son éloge en vantant son leadership «fondé sur la foi, l'honnêteté, l'efficacité et une longue lutte... Je crois en sa pureté, en son esprit de décision et en sa compétence. J'ai toujours soutenu ses combats et ses discours, j'ai accepté sa direction résolue».

Certes, a-t-il ajouté, certains veulent aller plus vite, d'autres plus lentement. Au lendemain de son entretien à Qom avec le numéro un de la révolution islamique, l'ayatollah Taleghani a expliqué pourquoi il avait choisi de garder le silence après l'arrestation, jeudi dernier, de ses fils et de sa bru. Il a déclaré vouloir «éviter d'autres provocations et laisser au Conseil de la révolution et au gouvernement le soin d'éclaircir l'affaire».

Le chef religieux a précisé

qu'au cours de l'entrevue de Qom il avait plaidé avec succès pour la réduction des pouvoirs des comités islamiques qui font la loi depuis la révolution et il estime que son geste avait permis à des «personnes responsables» de reprendre en main les activités des comités. Tout en rendant hommage à ces comités, il a souligné que des éléments douteux s'y étaient infiltrés.

Plusieurs mesures prises dans la journée indiquent que les autorités entendent freiner les activités sauvages de ces comités qui se substituent souvent à la police.

Pour sa part, l'ayatollah Khomeiny a défendu le maintien des comités islamiques «tant que le gouvernement ne sera pas capable d'assumer avec force ses devoirs et responsabilités». Mais il a ajouté qu'il est nécessaire de les nettoyer, d'écartier les corrompus et de les remplacer par des hommes intègres. «L'ennemi s'efforce de semer la discorde, même parmi les leaders religieux», a-t-il dit. Khomeiny s'en est pris vivement aux Etats-Unis en disant que ce pays a encore ses yeux tournés vers l'Iran, «vers notre pétrole et nos ressources».

La presse de Téhéran a par ailleurs rapporté quatre nouvelles exécutions, deux à Malayer, une à

Hamada et une à Ispahan. Trois étaient des policiers, l'autre un religieux pour avoir collaboré avec la Savak.

Le gouvernement iranien a d'autre part décidé d'interdire l'importation des automobiles étrangères, des boissons alcooliques, de la viande de porc et d'autres produits de luxe.

Ces mesures, a expliqué le porte-parole gouvernemental, M. Amir Entezam, visent à économiser les devises en les gardant pour les «importations nécessaires» et à combattre le chômage en encourageant la production nationale d'automobiles.

Tito défend la position

eurocommunisme d'après AFP, Reuter

Dans un long rapport présenté devant le Comité central de la ligue des communistes de Yougoslavie, le maréchal Tito a défendu fermement l'eurocommunisme tout en s'abstenant cependant d'utiliser cette expression. Dans la même foulée, il a mis en garde «ceux qui nourrissent encore l'illusion qu'il serait possible de modifier la position de la Yougoslavie par des campagnes de propagande, des pressions et des intimidations».

Le maréchal a, en effet, souligné avec force que «personne ne parviendrait jamais à imposer du «diktat» à son pays. Pour les observateurs, le chef de l'Etat et du parti yougoslaves désignait, sans la nommer, l'Union Soviétique. Le maréchal n'a pas été plus tendre pour Moscou quand il a évoqué le «dogmatisme de Komintern» et «l'hégémonie de Staline dissimulé derrière le mot d'ordre d'unité monolithique des pays socialistes».

Evoquant d'une façon plus concrète l'eurocommunisme, le maréchal a déploré les «tendances à remettre en cause les acquis démocratiques que les partis communistes d'Europe ont exprimés dans le document de la Conférence de Berlin. «Nous ne pouvons nous y résigner», a souligné le maréchal Tito, pour qui les partis sont responsables «devant leur propre classe ouvrière et leur propre peuple».

Le maréchal Tito estime, en effet, que les rapports entre les partis communistes doivent être fondés sur les principes d'égalité des droits, d'autonomie, de non-ingérence, d'estime mutuelle et de coopération.

L'acquittement d'ex-nazis mal accueilli

DUSSELDORF (AP, UPI) — Des spectateurs en colère ont crié «assassins nazis» à un ancien officier SS nazi et à trois ex-gardiennes d'un camp de la mort qu'un tribunal ouest-allemand venait d'acquitter hier. Ils avaient été accusés d'avoir participé à des meurtres au camp de concentration nazi de Majdanek, en Pologne.

Le juge a prononcé les quatre acquittements malgré les nombreuses interventions des protestataires. Ainsi, Heinrich Schmidt, 66 ans, médecin, Hermione Boettcher, 60 ans, Charlotte Meyer, 61 ans, et Rosa Suess ont été acquittés après un procès commencé il y a trois ans et demi.

La Couronne a fait valoir que 35 ans après lesdits événements, il a été impossible de trouver des survivants pouvant témoigner et établir hors de tout doute que le quator ait pu commettre les crimes qu'on lui reprochait.

Neuf autres personnes devront subir à leur tour leur procès accusées d'avoir éliminé un nombre incalculable de personnes entre 1941 et 1944 dans ce camp où périrent 250.000 prisonniers.



Le commandant Saad Haddad, chef des milices chrétiennes du Sud-Liban, qui a proclamé un Etat «libre et indépendant» dans cette région limitrophe d'Israël.

Anarchie en Ouganda

d'après AFP, AP, Reuter et UPI

Des villes systématiquement pillées, une administration inexistante, des centaines de personnes massacrées par les soldats en déroute de l'ex-président Idi Amin: telle est l'image qu'offre la moitié de l'Ouganda échappant encore au contrôle du nouveau gouvernement de M. Youssef Lule.

Néanmoins, deux colonnes tanzano-ougandaises continuent lentement leur progression vers le nord et l'est du pays. Ainsi, la prise de la ville de Jinja, confirmée par des sources militaires à Kampala, représente une étape importante. Elle neutralise entre autres le risque d'un sabotage par les derniers fidèles de l'ancien régime du grand barrage d'Owen Falls, sur le Nil Victoria, qui fournit en électricité tout l'Ouganda et l'Ouest du Kenya.

Le nouveau gouvernement ougandais a également annoncé hier la fermeture de l'aérodrome d'Entebbe. L'initiative est imputée à des réparations, mais elle interrompt pratiquement toutes

les liaisons aériennes et isole le pays du reste du monde. La décision aurait été prise pour assurer une plus grande discrétion sur les opérations militaires.

Les récits d'atrocités commises par les soldats d'Amin en déroute continuent d'affluer. Avant d'abandonner Jinja, ils ont tué nombre de propriétaires de commerces et de citoyens connus pour leur sympathie aux nouvelles autorités. A Tororo, une vingtaine de soldats d'Amin ont massacré trois cents personnes qui se trouvaient sur la Place du marché, essentiellement des femmes et des enfants. Près de la frontière du Kenya, ils ont intercepté un autobus et abattu les 60 passagers qu'il transportait. Et selon certaines sources soudanaises, le maréchal Amin se trouverait encore au milieu de ses soldats en fuite.

Quant au nouveau gouvernement, il a de nouveau demandé hier à la population de rester calme et de prier, tandis que les diplomates étrangers ont été informés que l'Ouganda aura besoin de millions de dollars pour sortir du chaos économique dans lequel il est plongé.

dépêches

SIGNATURE possible des accords SALT II à Stockholm. En effet, une rencontre au sommet à cette fin du président Jimmy Carter et du chef de l'Etat soviétique Léonide Brejnev a été envisagée au cours des entretiens qu'ont eus hier le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale et le premier ministre de Suède, M. Ola Ullsten. C'est ce qu'a déclaré le porte-parole du premier ministre à l'agence suédoise T.T. Selon la même source, cette rencontre pourrait avoir lieu le mois prochain.

LE PREMIER résultat du référendum sur le traité de paix et les mesures intérieures de «démocratie» tenu hier en Egypte fait état de 99,8 pour cent de «oui» et d'une participation de plus de 98,7 p.c. des inscrits. Le résultat officiel sera annoncé cet après-midi. Le scrutin a été entaché par un attentat qui a fait un mort et 4 blessés à la poste centrale du Caire, du à l'explosion d'un colis piégé renfermant une boîte de cigares.

DES RÉFORMES seront appliquées sans délai au ministère français des Affaires étrangères, notamment la création d'une «cellule de crise» chargée de traiter des événements imprévus, a annoncé hier le président Giscard d'Estaing à l'occasion d'une visite au Quai d'Orsay. Dans un discours à cette occasion, le président a déclaré que la diplomatie française doit être «moderne, ouverte et dynamique».

UNE GARDIENNE de prison a été tuée et trois autres ont été grièvement blessées hier quand des activistes de l'IRA ont ouvert le feu et lancé une grenade sur un groupe de gardiennes de la prison de femmes d'Armagh, en Irlande du Nord. Dans un autre attentat à Belfast, un soldat britannique a été tué et un autre blessé par des coups de feu tirés sur leur voiture de patrouille. Ces attentats coïncident avec la campagne électorale britannique et visent à attirer l'attention sur les problèmes de l'Ulster.

UNE NOUVELLE rencontre a eu lieu hier soir à Washington entre le secrétaire d'Etat Cyrus Vance et l'ambassadeur soviétique Anatoly Dobrynine pour tenter de lever les derniers obstacles à la conclusion du second traité SALT. C'est leur quatrième entrevue en deux semaines. Dans les milieux officiels, on indique qu'il reste encore quelques problèmes à résoudre. L'administration Carter s'efforce cependant de rassurer le Congrès sur la portée du prochain traité.

LES EVEQUES des neuf pays membres du Marché commun ont invité hier tous les catholiques à s'engager dans les élections prochaines d'un Parlement européen et à s'efforcer d'en comprendre les enjeux. Ils précisent que l'unité européenne ne pourra être réalisée sans l'intervention de l'esprit de fraternité, de respect des autres et d'hospitalité. Ils ajoutent que les problèmes économiques actuels devraient inciter les Européens à remettre en question leur mode de vie.



Le premier ministre Ian Smith a voté hier pour l'un des cinq partis africains qui formeront la majorité en Rhodesie.

Rhodésie: la participation au scrutin dépasse 50%

SALISBURY (AFP, Reuter, AP, UPI) — Les maquisards ont mis le feu à 70 cahutes de villageois dans une réserve du sud de la Rhodesie, dans l'espoir d'effrayer la population noire et la dissuader de voter. Mais la participation aux premières élections rhodésiennes au suffrage universel se transforme en un succès inattendu pour le gouvernement de transition qui avait mis sur ce scrutin pour assurer sa crédibilité internationale.

En effet, le premier ministre, M. Ian Smith, qui a voté hier matin pour l'un des cinq partis noirs, à la tête d'un groupe de 28 parlementaires blancs, s'est dit ravi par le taux élevé de participation au scrutin. Les autorités estimaient hier soir que 50 pour cent des électeurs se sont déjà exprimés, soit 1.128.612 Rhodésiens noirs sur les 2,9 millions éligibles au vote.

Le gouvernement multiracial intérimaire espère que cette

participation continuera de la sorte aujourd'hui, quatrième jour du scrutin qui prendra fin demain. On croit que près de 70 pour cent des électeurs auront alors voté et que cette expression massive conduira rapidement à une reconnaissance internationale du nouveau régime résultant des élections. C'est ce qu'espère en tout cas M. Ian Smith. Selon lui, la Rhodesie est à la veille de perdre son statut de paria en Afrique et de gagner la reconnaissance diplomatique des Etats-Unis et des puissances occidentales.

Le Front patriotique s'était engagé à faire échec aux élections, mais l'armée a élaboré un système de protection qui s'avère efficace. Rien n'empêche que les guerilleros ont brûlé nombre de huttes dans la réserve de Mtikwe. Les soldats sont intervenus et quarante-neuf guerilleros ont été abattus. On rapporte aussi la disparition d'un candidat de l'Union nationale près de Salisbury.





LE COMBAT DES CHAMPIONS

MICHEL GIRARD



18 rondes... et 38,300 verges

Grâce à un règlement discriminatoire inventé de toute pièce, semble-t-il, par la direction de l'Exploitation de Terre des Hommes, les soldats aux écritures et les cavaliers de la photographie de la presse écrite seront vraisemblablement, en meilleure condition physique que leurs semblables de la presse parlée à la fin du marathon de 18 rondes du Tournoi international d'échecs de Terre des Hommes.

Pourquoi une telle « injustice » envers les soldats de la parole et les cavaliers de l'image des médias parlés? Tout simplement parce que ces derniers ont la « malchance » de pouvoir garer leur véhicule dans le parking accolé à la Maison du Québec (site du tournoi) tandis que leurs confrères des médias écrits ont la « chance » de stationner le leur dans le parking situé à une distance d'environ un quart de mille du site du tournoi.

Cette malencontreuse « injustice sociale », ils la doivent à un règlement de l'Exploitation de Terre des Hommes qui, selon les pions de la place (d'après le *Petit Robert* un pion est un surveillant...), ne donnent le droit de stationner dans le parking de la Maison du Québec ou de la petite rue avoisinante qu'aux véhicules identifiés.

Alors, comme les représentants des médias parlés voyagent la plupart du temps dans des véhicules portant fièrement le sigle et le nom de leur organisme, ils ont donc droit à ce malheureux « privilège » qui les prive d'une bonne grande marche de santé.

Leurs confrères des médias écrits, quant à eux, sont contraints de faire la grande marche parce qu'ils utilisent leur propre automobile pour se rendre sur les lieux de l'événement.

Donc, peu importe les identifications personnelles que vous brandissez avec fierté, ce qui compte aux yeux de l'Exploitation de Terre des Hommes c'est la carte d'identité de la voiture. Autrement dit, une voiture non colorée aux couleurs et lettres de noblesse de l'employeur ne passe pas la barrière: les passagers n'ont qu'à marcher.

On se doit d'ajouter, en passant, que ce « privilège » ne s'applique pas seulement aux soldats et cavaliers de Radio-Canada, CFTM, CFCF et les autres médias de la presse parlée. Les représentants des commanditaires de l'événement, comme Rothman, Molson, etc., peuvent également profiter de « privilège » en autant, bien entendu, qu'ils se promènent avec la voiture de la compagnie.

Remarquez bien, que les zouaves de LA PRESSE, par exemple,

n'ont aucun mérite d'avoir cette chance de faire du conditionnement physique avant de mettre le pied dans la Maison du Québec.

Depuis la première ronde du tournoi d'échecs (et on en était hier à la septième) on essaie de franchir quotidiennement cette fameuse barrière, gardée d'une main de fer par un ou deux braves pions de Terre des Hommes. A chaque fois, on recommence à argumenter: « Ecoutez mon cher monsieur, vous ne pensez pas que ce règlement n'a ni queue ni tête. C'est vrai qu'on n'a pas de voitures identifiées, mais bon sens de bon sens, regardez nos identifications personnelles. »

Et le brave pion de répondre: « Je suis bien d'accord avec vous, monsieur, je n'y peux rien. J'ai reçu des directives. Il n'y a rien à faire. Allez vous stationner là-bas, un point c'est tout. Je ne veux pas me faire engueuler. »

Résultat: on en est quitte pour une marche de 383 verges, aller seulement. (Il n'est pas nécessaire de vérifier, je les ai comptés un bon soir de pluie.)

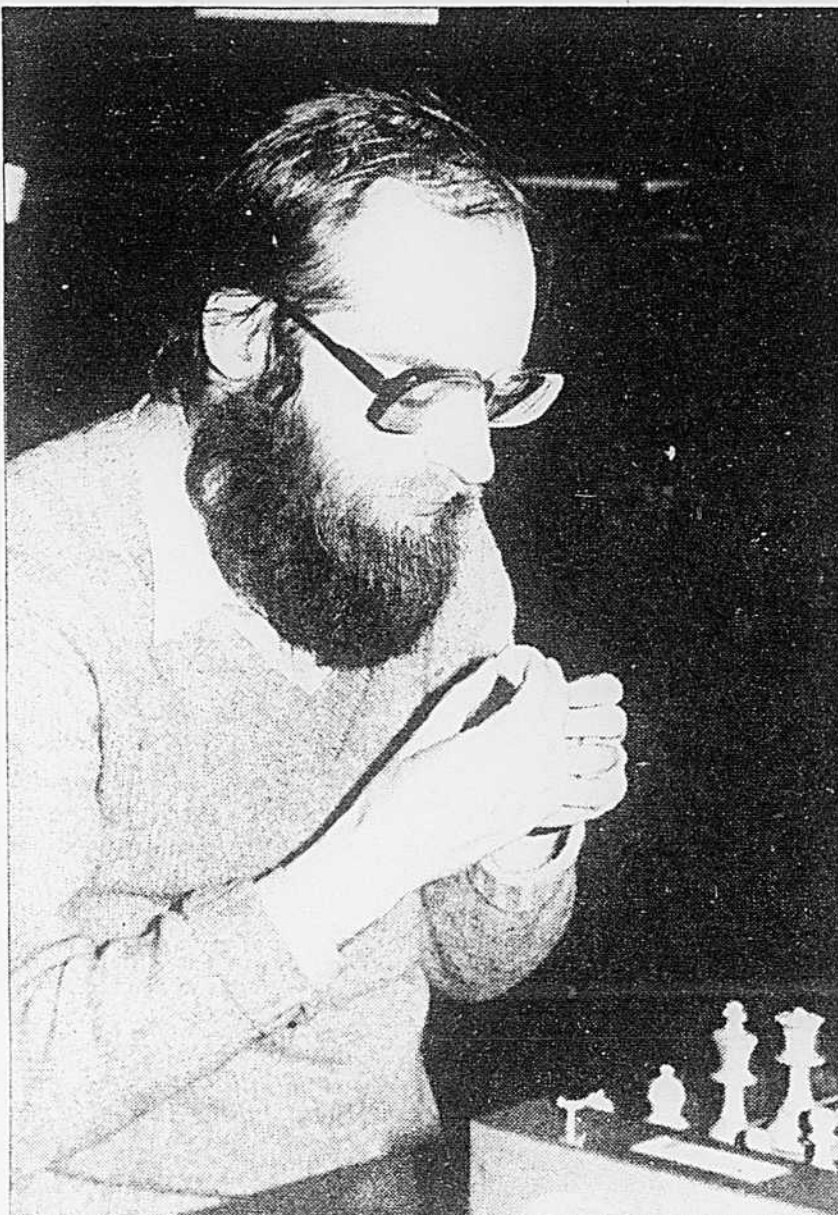
Ainsi, à la fin de ce marathon de 18 rondes des échecs et des périodes d'ajournement, j'aurai — personnellement — parcouru 38,300 verges, soit 21.5 milles et quelques poussières.

Mes petits copains photographes, eux, ils sont de nature plus paresseuse et par conséquent ils commencent en avoir « ras le bol » de transporter leur sac rempli de caméras, d'objectifs, de fils, etc. sur une distance d'environ un quart de mille. Ils n'ont rien contre le conditionnement physique, mais ils disposent moins de temps que moi pour effectuer leur boulot. Donc, ça les énerve de voir qu'ils risquent à chaque fois de manquer la petite période de cinq minutes qui est réservée à la presse pour prendre des photographies des grands maîtres des échecs.

Avant hier, d'ailleurs, deux cavaliers de la photographie de LA PRESSE se sont mis en colère contre le pion de la barrière, ce qui a donné des résultats positifs. Le premier a réussi à passer après une longue bagarre verbale et l'autre, plus malchanceux, s'est fait escorter de la barrière à la Maison du Québec.

Par contre, ce dernier était tout énérvé de devoir effectuer son travail sous l'oeil attentif du pion qui le suivait partout afin de mieux le surveiller.

Une petite pensée pour terminer: « Même à Terre des Hommes, les voitures identifiées sont plus importantes que les hommes identifiés ». Et pourtant avec un tel nom...



L'Allemand Robert Hubner a disputé une superbe partie contre l'ex-champion du monde, Boris Spassky, pendant que le Danois Bent Larsen, à droite, se retrouvait en difficulté devant le Hollandais Jan Timman.



photos Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Un match à oublier: Karpov-Mikhail Tal

Le fait dominant de la septième ronde du Tournoi international d'échecs de Terre des Hommes: plusieurs spectateurs se disent extrêmement déçus du piètre match que se sont livré le champion du monde Anatoly Karpov et l'ex-champion mondial Mikhail Tal.

Et les réactions négatives allaient bon train sur la partie nulle de ces deux grands maîtres soviétiques. « C'est une partie arrangée. Oh! qu'elle a été ennuyante. J'avais le goût de les huer. On sait bien, ce sont deux bons amis. Ils ne voulaient pas se fatiguer. Ça ne valait vraiment pas le prix du billet... etc. », entendait-on ici et là à la Maison du Québec.

Pour comprendre leur déappointement, signalons quelques faits « majeurs »: durée de la partie: moins d'une heure, ce qui est excessivement expéditif; nombre de coups joués: le minimum permis par le règlement, soit 12 coups. Caractéristique de ce match mémorable: une lutte axée sur l'amitié que se vouent les deux

rois d'échecs. Fin du match: les deux éclatent de rire. Résumé du match: veuillez consulter n'importe quel livre classique sur les échecs.

Conclusion: un match à oublier au plus vite pour tout le monde. Salut Kamradés Karpov et Tal. Bon repos.

Parlons maintenant de choses intéressantes. Les quatre autres matches qui ont été disputés hier soir ont donné lieu à du vrai jeu d'échecs, marqué par des stratégies et tactiques procurant des pièces actives de chaque côté de l'échiquier.

L'Américain Lubomir Kavalek, qui est présentement au neuvième rang du tournoi de Terre des Hommes, s'est brillamment défendu contre le meneur, le Hongrois Lajos Portisch. Ce qui lui a valu un match nul.

Portisch a commis des petites inexactitudes vers les trois quarts de la partie en ne sachant pas trop comment faire pour exploiter un avantage positionnel qu'il avait obtenu en début de partie. Au

35e coup, les deux rivaux ont abandonné la lutte, optant ainsi pour une nulle.

En jouant un jeu défensif très précis, l'Allemand Robert Hubner a réussi à contrer, au commencement du match, une superbe attaque de l'ancien champion du monde, Boris Spassky. Malgré qu'il possédait plus d'espace, Spassky n'a pas voulu par la suite prendre des chances inutiles en diminuant la fougue de son attaque initiale. On a opté finalement pour une autre nulle.

Quant aux deux parties, elles ont été ajournées dans des positions gagnantes pour le Hollandais Jan Timman contre le Danois Bent Larsen et pour Ljubomir Ljubojevic, de la Yougoslavie, contre le Tchèque Vlastimil Hort.

Ljubojevic a entrepris une lutte acharnée contre son rival Hort, qui, selon les experts, n'a presque pas de chances de s'en sortir avec un match nul, à moins que le Yougoslave commette une bourde monumentale lors de la période d'ajournement. Mais ceci est fort

peu probable car il joue présentement un excellent jeu, et ce depuis l'ouverture du tournoi.

Timman, quant à lui, a pu prendre techniquement les devants dans sa partie contre Larsen en se servant d'une tactique qui lui a permis, juste avant l'ajournement, de gagner un Pion et d'échanger les Dames. Cela a eu pour effet de rendre ses pièces beaucoup plus actives: donc un net avantage sur son adversaire qui s'est défendu avec tenacité et brio durant la partie.

Classement après la septième ronde

Portisch: 5 points; Anatoly Karpov et Mikhail Tal: 4 1/2 points; Ljubojevic et Hubner: 4 points; Boris Spassky: 3 points; Jan Timman et Vlastimil Hort: 2 1/2 points; Lubomir Kavalek: 1 1/2 point; Bent Larsen: 1 point.

Aujourd'hui

Karpov contre Ljubojevic; Hubner contre Hort; Larsen contre Spassky; Portisch contre Timman; Tal contre Kavalek.

Conseil général de la SSJB-M Trois démissions

par Lisa BINSSE

Trois conseillers généraux de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont récemment démissionné de leurs postes au sein de cette illustre société, vieille de plus de 140 ans, parce qu'ils sont convaincus qu'ils ne peuvent plus, d'aucune façon, faire progresser cette société « archaïque ».

Ces trois « ardents nationalistes », soit Lise Cloutier-Trochu, Jean Girard et Conrad Monière, rendaient public hier cette triple démission survenue le 21 mars dernier.

Qu'est-ce qu'ils reprochent à cette société qui compte environ 2,500 membres à Montréal? Leur principale réclamation est que la SSJB s'écarte de plus en plus de son rôle: une Société nationale au service des Québécois avec un objectif commun, soit l'unité de la nation québécoise.

Ils lui reprochent également son manque de démocratie dans ses structures, dans le choix des délégués au congrès et aux élections des conseils de sections, dans la nomination « arbitraire » de ses représentants aux différents conseils d'administration de ses filiales (cause de conflits multiples), etc.

Mais surtout, d'expliquer Mme Cloutier-Trochu hier au cours d'une conférence de presse pour donner les raisons qui avaient amenés les trois démissionnaires à poser un tel geste, elle ne peut qualifier de démocratique une

Société « qui n'admet pas la dissidence et qui considère ses membres objecteurs comme des fauteurs de trouble et des générateurs de complots ».

Quant à M. Monière, il considère, sans vouloir faire le procès de la SSJB-M, que cette dernière « s'oriente vers un parti unique, où les personnes seront élues non pas pour leur expérience mais à cause de leur façon de penser, qui devra être celle du pouvoir en place, orientation que je ne peux partager ».

M. Girard, dans sa lettre de démission, note que « les différends qui opposent certains membres du conseil général sur les changements à apporter (à la Société), sont considérables et il me faudrait des années de travail à plein temps pour essayer de faire progresser une Société archaïque ».

Jean-Marie Cossette, l'actuel président de la SSJB-M, qualifie ces démissions de malheureuses. Mais, il est d'avis que l'incident met fin à une époque douloureuse pour la Société, une période de « zizanie, de querelles de personnalités et d'affrontements à cause de la présence de gens très puissants à l'intérieur de la Société ».

Les trois nouveaux conseillers généraux sont Andrée Ferretti, Robert Lajeunesse et Noël Rivard, « trois indépendantistes bien connus », de souligner M. Cossette,

Si vous croyez que je suis un voleur, votez pour un avocat ou un millionnaire

— Gilbert Rondeau

par Gilbert LAVOIE

En dépit de ses démêlés avec la justice, le député indépendant du comté de Shefford, M. Gilbert Rondeau, a reçu hier soir à Granby l'appui unanime de l'exécutif du Parti créditiste de son comté, devant quelque 200 militants de la région. « Si vous croyez que je suis un voleur, votez pour un avocat ou un millionnaire », a déclaré M. Rondeau au public, en annonçant sa décision de se présenter comme candidat indépendant le 22 mai. L'ex-député créditiste qui a été expulsé du caucus du parti à la suite de ses problèmes avec la justice, a rencontré hier le chef de cette formation politique pour discuter de son avenir personnel.

Il a révélé qu'il reviendrait au sein du parti dès que ses problèmes actuels seraient réglés. De son côté, le président de l'association créditiste du comté, M. Bernard Bédard, a révélé à LA PRESSE que l'organisme a demandé au parti de ne pas présenter de candidat dans Shefford compte tenu du retour de M. Rondeau. La décision du chef du parti, M. Fabien Roy, n'est pas encore connue. Actuellement, trois autres candidats sont sur les rangs, soit M. Jean Lapierre, l'ancien chef de Cabinet du ministre Gilles Ouellette, pour les libéraux; M. Gerald Scott, un ingénieur,



photo Robert Nadeau, LA PRESSE

Le député Rondeau a son arrivée hier à Granby où l'attendaient 200 personnes pour les conservateurs; et M. Denis Boisse, un soudeur, pour le NPd. Aux dernières élections, la majorité de M. Rondeau sur son adversaire libéral n'était que de 800 voix.

La rentrée ratée

L'UQAM blâme le syndicat

L'Université du Québec à Montréal a publié hier un communiqué pour expliquer comment il se fait que les activités habituelles n'ont pas repris le 17 avril comme tous les groupes s'y attendaient.

Le Conseil d'arbitrage a siégé depuis le 9 avril. Dans la nuit du vendredi au samedi, 14 avril, le Conseil a constaté qu'il lui était impossible d'amener les parties à une convention collective négociée.

C'est alors que le Conseil d'arbitrage a demandé aux parties d'accepter qu'il rédige lui-même la convention. Les représentants de l'UQAM ont immédiatement accepté tandis que la partie syndicale refusait, ce qui rendait impossible d'envisager la rentrée le mardi de Pâques.

Le refus du syndicat des charges de cours de l'UQAM a contraint le Conseil d'arbitrage d'engager les parties dans le processus, potentiellement fort long, de la preuve à faire que les négociations n'ont pas été poursuivies avec « diligence et bonne foi ».

Mirabel: Québec veut rapatrier les terres expropriées en trop

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Le gouvernement québécois demandera le transfert, à sa future banque de terres du Québec, des quelque 76.000 acres de terres agricoles expropriées en trop il y a maintenant 10 ans, par Ottawa en vue de la construction de l'aéroport de Mirabel.

La banque de terres que le Québec créera sous peu aura le mandat de louer par baux emphytéotiques les terres agricoles aux producteurs intéressés. Comme solution temporaire, le gouvernement demande au fédéral de donner aux résidents de Mirabel la possibilité de détenir, dès maintenant, de tels baux comme condition préalable à l'application des programmes d'aide relevant de son autorité.

C'est l'annonce faite, hier soir, par le ministre de l'Agriculture Jean Garon à quelque 600 expropriés de Sainte-Scholastique, réunis à l'église de l'endroit.

Le Conseil des ministres

Cette nouvelle politique du gouvernement québécois a été prise lors d'une récente réunion du Conseil des ministres. Elle a été reçue avec joie par les expropriés; elle rejoint d'ailleurs la solution préconisée par la section locale de l'Union des producteurs agricoles.

Afin de construire l'aéroport de Mirabel, le gouvernement fédéral avait exproprié 95.000 acres environ et seulement 17.000 avaient été utilisées. A cette époque, Sainte-Scholastique comptait 820 fermes et 200 d'entre elles étaient disparues à cause de l'expropria-

tion. Maintenant, il en reste à peine 215.

Dans son allocution, le ministre Garon a mentionné que la future banque sera créée dès cette année. Elle aura spécifiquement pour mandat d'acquérir, gérer, remettre en valeur dans le but de louer ou de revendre des terres agricoles.

Une nécessité immédiate

«Cependant, a dit le ministre, après 10 ans de gestion fédérale, le territoire agricole de Mirabel est tellement détérioré que sa remise en valeur ne peut attendre l'issue de futures négociations entre le Québec et le fédéral. C'est pourquoi, le gouvernement du Québec est prêt à poursuivre et à intensifier sa collaboration avec le fédéral à ce sujet, notamment par ses programmes d'aide tech-

nique et financière aux agriculteurs, mais moyennant le respect de certaines conditions préalables.

«La première est que les citoyens du territoire, qu'il s'agisse d'agriculteurs, de commerçants ou de simples résidents, puissent obtenir dans les meilleurs délais des taux emphytéotiques, seule façon de développer l'agriculture sur le territoire de Mirabel et d'assurer un minimum de sécurité à sa population.»

Le ministre a expliqué que ces baux à long terme donnent aux locataires un droit de quasi-propriété avec la possibilité de contracter des hypothèques en regard du bien loué, d'effectuer des améliorations sur ce lieu et de pouvoir être dédommages pour ces investissements lorsqu'ils cessent d'être locataires.

du nord au sud

Surplus à Brossard

par Germain TARDIF et Jean-Paul CHARBONNEAU

Il est rare, par les temps qui courent, de voir une ville accumuler des surplus que l'on puisse qualifier de substantiels. La ville de Brossard peut se vanter d'un tel exploit. Au départ de l'exercice financier de 1979, elle disposait d'un surplus d'opération de plus de \$1.3 million. Cette rondelette somme comprend un excédent de 1977 se chiffrant à \$235.000. Les revenus de 1978, évalués à \$13.800.000 ont été dépassés durant l'année pour atteindre le voisinage de \$15.600.000. Les dépenses, par ailleurs, ont été plus élevées de \$432.000 que prévu, chose qu'une ville peut se permettre avec un tel surplus excédentaire. L'augmentation des revenus s'explique de plusieurs façons, les principales étant au chapitre des subventions et des entrées supérieures en taxes foncières et en taxes d'affaires.

Pleins-feux socio-culturel

Le troisième pleins-feux socio-culturel de Laval se déroulera les 28 et 29 avril, au cégep Montmorency, 475, boulevard de l'Avenir. Il y aura de la danse classique et du jazz, dont un spectacle à la salle André-Mathieu; du théâtre présenté par les différents centres de loisirs; des expositions d'arts plastiques, de photographies et de philatélie. L'Orchestre symphonique junior de Laval sera présent, entre 13h30 et 17h, le dimanche. Des jeunes au nombre de 600 provenant de 20 centres de loisirs participeront à ce pleins-feux socio-culturel.

Semaine de la police

La semaine de la police aura lieu du 13 au 19 mai et, comme par le passé, Laval participera à cet événement en présentant en collaboration avec le Club Optimiste Laval et ses policiers une exposition. Les thèmes choisis cette année sont: «Sécurité et éducation de la jeunesse» et «La prévention, c'est aussi votre affaire». Les kiosques seront placés au Centre Laval et les policiers répondront aux questions des passants.

Le bénévolat sur la Rive sud

Au moment où l'Association des Centres de bénévolat du Québec s'appête à lancer la «Semaine du bénévolat», du 22 au 28 avril, le Centre de bénévolat de la Rive sud, qui est de fondation récente, s'appête à compléter son organisation.

Une assemblée générale aura lieu lundi, à 19h30, au CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest Curé-Poirier, à Longueuil, au cours de laquelle l'on procédera à l'élection du conseil d'administration.

Rappelons que le Centre de bénévolat de la Rive sud a été fondé le 10 juillet 1978 et dessert un bassin de population de près d'un demi-million d'habitants. 238 bénévoles y sont présentement inscrits: 65 p. 100 sont des femmes à la maison qui disposent de temps; 15 p. 100 sont des retraités; 10 p. 100, des chômeurs, 5 p. 100, des étudiants.

L'exemple entraîne

Les polices municipales se suivent et tentent de se ressembler. C'est ainsi qu'à la suite de l'entente intervenue entre la ville de Saint-Hubert et ses policiers, la Fraternité des policiers de Brossard, qui demandait beaucoup plus, a consenti à s'arrêter à la parité avec les confrères de Saint-Hubert. Ainsi, le salaire d'un policier de 1re classe s'établirait à \$21.881 par année, si, toutefois, Brossard accepte de relever ses propres offres un tantinet. Entre-temps, devant ce phénomène de parité avec les voisins qui se dessine depuis quelques années, dans les syndicats de policiers, certaines villes ont tenté d'agir de la même façon en se consultant entre elles avant de conclure des ententes: un genre de front commun patronal quoi. Les résultats n'ont toutefois pas encore été très probants parce qu'une municipalité «mouton noir» finit souvent par faire bande à part et régler avant les autres. C'est le cas de Saint-Hubert.

La déconfectionnalisation de l'école Notre-Dame-des-Neiges

La CECM remet tout en question

«Face à l'étroitesse d'esprit qu'on vit ici, les gens vont choisir l'école protestante. Ce sont les protestants anglais qui vont franciser le Québec!» de s'exclamer le commissaire Robert Sauvé au cours de la longue discussion concernant la déconfectionnalisation de l'école Notre-Dame-des-Neiges, à la CECM.

«Le Québec d'aujourd'hui n'est pas le Québec d'il y a cinq ou dix ans. En 1980, on va se retrouver avec des commissaires qui défendront les structures communes. Si on dit non aujourd'hui, il faudra dire non aux structures confessionnelles», assure M. Donat Taddeo.

Et pour le président Luc Larivée, la «pureté absolue» de la religion catholique à l'école a ses risques: si on veut s'épurer de tous ceux qui ne pensent pas comme nous, il n'y aura bientôt plus de CECM.

Ce ne sont là que quelques interventions qui ont ponctué le débat déjà amorcé depuis le mois de février à la CECM. Finalement, l'école Notre-Dame-des-Neiges devra attendre enco-

re et continuer de vivre comme si elle était catholique. Les commissaires ont trouvé la porte de sortie la moins douloureuse: demander un rapport à leur directeur général sur les procédures et mécanismes que la CECM devrait utiliser devant une pareille demande.

Persuadés que la province a les yeux braqués sur eux et que d'autres écoles n'attendent que le résultat de l'exercice en cours pour faire à leur tour une demande de déconfectionnalisation, les commissaires ont tout remis en question, depuis la volonté des parents jusqu'au système actuel confessionnel. Sans aboutir à une seule démarche concrète.

Peut-être leurs nombreuses consultations les avaient-elles incitées à la prudence. Outre le président du Comité catholique, le comité d'école, le curé de la paroisse, la directrice de l'école, le comité pour le maintien, les commissaires ont reçu mardi dernier l'archevêque de Montréal qui leur a exposé ses vues sur la question. Il leur a rappelé ce qu'est l'école catholique selon la définition de l'Eglise.

A. Gold & Sons

parce que...
«Nous ne signons que des vêtements... qui vous vont à la perfection»

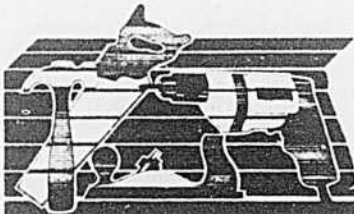


**COMPLETS
"SEERSUCKER"
\$165**

Nous acceptons les cartes American Express, Charge-Visa, MasterCard, Carte Blanche, Diner's Club et évidemment votre carte A. Gold & Sons.

A. Gold & Sons

- 388 c., STE-CATHERINE
- LES GALERIES D'ANJOU
- LE CARREFOUR LAVAL
- FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE
- 960 c., STE-CATHERINE
- LES PROMENADES ST-BRUNO



Moi, je m'équipe chez mon marchand BMR.

LES OUTILS:
Votre marchand B.M.R. vous prie de noter ce qui suit:

ERRATUM

L'étau établi WORKMATE Black Decker annoncé, modèle #79-005-04 aurait dû se lire: modèle #79-006-04

Prix du bricoleur

\$36⁸⁸



Mort de Hétu: aucune responsabilité criminelle

«A chaque fois, c'est la même chose, après chaque mort violente survenue lors d'un accident de travail, on trouve toujours le moyen d'augmenter la sécurité des ouvriers qui font le même travail que la victime».

C'est ce qu'a déclaré le coroner Maurice Laniel qui a mené, hier, l'enquête sur le décès d'un électricien de la compagnie Black & MacDonald, survenu le 23 janvier dernier, lorsqu'il a fait une chute de l'échafaudage sur lequel il travaillait avec un compagnon.

Le coroner Laniel a rendu un verdict de non-responsabilité criminelle dans le cas de la mort de Gérard Hétu, qui avec deux autres électriciens, travaillait à installer des appareils d'éclairage à l'édifice de la compagnie Impérial Oil.

Le compagnon de la victime, M. Alain Goulet, a déclaré qu'à

cause de la hauteur de l'endroit où ils travaillaient, il a fallu monter un échafaudage sur un pont roulant, qu'au moment de l'accident, lui et son compagnon s'affairaient à le démonter, et que par conséquent les ceintures de sécurité n'étaient pas attachées pour effectuer ce travail.

M. Pierre Isabel, contremaître électricien à la compagnie Black & MacDonald, a précisé qu'après l'accident, un câble d'acier avait été posé pour permettre aux employés d'attacher leur ceinture même en défaisant l'échafaudage.

Le coroner Laniel a conclu que c'était malheureux que des éléments de sécurité soient ajoutés seulement après la mort d'un individu, mais que l'absence du câble, au moment de l'accident, ne lui permettait pas de rendre un verdict de responsabilité criminelle.

Emprunt de \$3,168,500

Le maire Paiement retirerait le projet plutôt que de devoir tenir un référendum

par Jean-Paul CHARBONNEAU

Maintenant que 1,100 propriétaires lavallois se sont objectés au règlement L-4403, tout indique que le maire Lucien Paiement va suggérer aux membres du conseil municipal de retirer le projet, plutôt que d'avoir recours à un référendum auprès de la population.

Ce règlement consistait à emprunter \$3,168,500 afin de procéder à l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de terrains situés en bordure du futur Carré Laval, l'ancienne carrière Lagacé.

Hier matin, le greffier de la ville a informé le maire Paiement et les membres du comité exécutif que 1,100 personnes enregistrées au rôle d'évaluation avaient signé un registre spécial, se prononçant ainsi contre le règlement L-4403.

La Loi des cités et villes indique que s'il y a plus de 500 pro-

priétaires qui s'opposent à un règlement d'emprunt, l'administration municipale a le choix: laisser tomber ou avoir recours à un référendum.

«Loi ridicule pour Laval»

Après avoir pris connaissance des articles concernés, le maire Paiement a lancé: «C'est une loi ridicule pour Laval! Elle est faite pour les villages!»

M. Paiement et ses collègues sont d'avis que cette loi est désuète pour une ville comme Laval. Montréal et Québec ne sont pas régies par cette loi.

Peu de temps après avoir lancé ces quelques flèches à l'endroit des autorités gouvernementales, le maire de la deuxième plus importante ville du Québec a déclaré qu'il allait réfléchir et consulter les conseillers municipaux à ce sujet. La décision de la ville sera connue à la prochaine assemblée du conseil qui se tiendra le 7 mai.

seil qui se tiendra le 7 mai.

\$1 million

Même s'il dit qu'il va réfléchir, il n'est pas prématuré de dire que le maire Paiement va recommander aux conseillers municipaux de laisser tomber le règlement L-4403.

S'il en décide autrement, un référendum pourrait coûter jusqu'à un million de dollars aux contribuables lavallois.

D'après les explications fournies par le greffier de la ville, il y a 72,970 personnes éligibles à voter lors d'un référendum à ce sujet à Laval.

Pour que le référendum soit bon, il faut qu'il y ait 3,600 personnes environ, soit près de 5 p. cent, qui se rendent voter. Il faut de plus, d'après la Loi des cités et villes, que les deux tiers se prononcent pour ou contre. Si ce pourcentage n'est pas atteint, le maire peut demander qu'un autre référendum soit tenu.

D'après M. Ronald Bourcier,

pour tenir un référendum à Laval, il est nécessaire d'avoir un minimum de 450 pools avec quatre personnes dans chacun d'eux.

La procédure est très lente, car les personnes votent individuellement et proportionnellement à la valeur de leurs biens immobiliers.

Donc, pour une journée de votation, il en coûte \$400,000 environ. Si les résultats d'un premier référendum ne sont pas satisfaisants, il y en aura un deuxième le lendemain qui coûtera le même prix. A ce montant, il faut ajouter près de \$200,000 pour la publicité et autres.

Enfin, indiquons qu'un référendum doit se tenir dans les 90 jours suivant la date où le règlement d'emprunt a été adopté. Le L-4403 l'a été le 10 avril.

Même si l'administration municipale décide de tenir un référendum, elle peut changer d'idée 15 jours avant la date du scrutin.

avis légaux • appels d'offres • soumissions

groupement des assureurs automobiles

1010 ouest
rue de la gauchetière
bureau 210
montréal H3B 2N2

DEMANDE D'EXPLOITATION DE CENTRES D'ESTIMATION DE DOMMAGES AUTOMOBILES

Le Groupement des assureurs automobiles, constitué en vertu de la Loi sur l'assurance automobile, regroupe tous les assureurs privés autorisés à pratiquer l'assurance automobile dans la province de Québec.

Poursuivant ses efforts d'amélioration des services offerts aux assurés et conformément à l'article 171 de ladite loi, le Groupement des assureurs automobiles se propose d'agréer des centres d'estimation chargés de faire l'estimation des dommages subis par des automobiles. Les centres d'estimation agréés devront offrir les services à tout assureur agréé et chacun de ces assureurs devra recourir aux services de ces centres à toutes les fois que la chose est possible.

Le Groupement détermine les normes d'établissement et d'opération des centres qu'il agré ainsi que les conditions de retrait de son agrément.

Les centres agréés appartiendront à des entrepreneurs indépendants et seront exploités par des particuliers et/ou des organismes qualifiés, conformément aux méthodes et aux normes du Groupement des assureurs automobiles.

Le Groupement des assureurs automobiles est prêt à étudier des demandes d'exploitation de centres dans le «GRAND MONTRÉAL». Dans un premier temps, nous agréerons des centres dans les régions suivantes: Laval-Est, Ville St-Laurent, Rive sud, Verdun, Lachine/LaSalle.

Les postulants devront répondre aux critères de sélectivité établis par le Groupement et avoir une solide expérience dans le domaine de l'estimation, des dommages automobiles et/ou celui des réparations.

Les formulaires requis peuvent être obtenus sur demande envoyée par courrier recommandé à l'adresse suivante:

GROUPEMENT DES ASSUREURS AUTOMOBILES
1010 ouest, rue de la Gauchetière
Suite 210
Montréal, P.Q. H3B 2N2

Les demandes de formulaires doivent être accompagnées d'un dépôt de \$100 (remboursable sur remise des formulaires et matériel pertinent) sous forme de chèque à l'ordre du Groupement des assureurs automobiles.

Les demandes seront étudiées d'ici le 22 juin 1979.

L'équipe Larose prend les devants au congrès du conseil central

L'équipe Larose, du nom de son candidat à la présidence du Conseil central des syndicats nationaux de Montréal (CSN), a pris une légère avance hier sur les deux équipes adverses, celle du président et du secrétaire général actuel, appelée Lauzon-Demers, et celle de Raymond Gagnon, appelée aussi la «slate de la Ligue», en partie à cause de son programme et par au moins deux de ses candidats, identifiés à la Ligue communiste marxiste-léniniste du Canada.

On sait que l'un des enjeux électoraux de ce congrès, auquel les délégués des syndicats affiliés

participent en nombre record, est le rôle que devraient jouer les régions (six en tout) par rapport au Conseil central lui-même.

Réplique

En pleine étude du rapport du président André Lauzon, l'équipe Larose a donné la réplique à l'équipe Lauzon-Demers en présentant et en faisant adopter par de très fortes majorités dans 5 des 13 ateliers qui étudiaient ce rapport, une résolution qui affirme qu'il n'est pas question de transformer les régions (Rive-Sud, Laval, l'est, l'ouest, le centre-ville, le centre-nord de Montréal) en autant de petits conseils centraux.

Les autres ateliers ne se sont pas prononcés sur cette résolution faute de temps, mais tout indique que le congrès lui réservera un accueil favorable, aujourd'hui ou demain, lorsqu'elle sera présentée en plénière.

Le rapport du président André Lauzon et le document sur les pratiques syndicales (que le congrès étudie aujourd'hui) disent spécifiquement que les régions ne doivent pas se substituer à l'assemblée générale du Conseil central.

C'est justement contre cette accusation qui la vise que l'équipe Larose a donné la réplique hier.

Dans au moins un atelier, le programme de l'équipe Raymond Gagnon et de la LCMC sur cette question a été battu, par une coalition de délégués identifiés aux deux autres équipes. La LCMC-LC par la voix de son journal «La Forge», et l'équipe Gagnon voudraient que le Conseil central, et plus spécifiquement chacune des six régions, prennent charge de l'organisation et de la formation des nouveaux syndicats. Cette responsabilité incombe depuis toujours à la centrale elle-même; les deux autres équipes désirent que cela continue ainsi, pour éviter d'affaiblir la CSN elle-même.

APPEL D'OFFRES

VILLE DE BROSSARD

PROJET:
Addition au garage municipal
3625, rue Bienvenue,
Brossard, QUÉBEC

PROPRIÉTAIRE:
Ville de Brossard,
3275, boulevard Lapinière,
Brossard, QUÉBEC.
676-0201

ARCHITECTES:
Lemay — Leclerc,
4001 ouest, rue Saint-Antoine,
Montréal, QUÉBEC.
932-5101

La Ville de Brossard, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de construction du projet en titre.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux les entreprises de construction au sens de la Loi sur les Qualifications des Entreprises de Construction 1975 L.Q. chapitre 53, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à partir de jeudi le 19 avril, 1979 sur appel téléphonique, contre un dépôt de CENT DOLLARS (\$100.00) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20,000.00) à l'ordre du Propriétaire, LA VILLE DE BROSSARD, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original) et deux (2) copies dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au bureau du soussigné 3275, boulevard Lapinière, Brossard jusqu'à 16.00 heures, heure en vigueur localement, le lundi 7 mai, 1979 pour être ouvertes publiquement le même jour, à la même heure, à la salle du Conseil, 3275, boulevard Lapinière, Brossard.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables des choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en Conseil 2380 en date du 7 décembre, 1961.

Le Propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quel- que autre des soumissions reçues.

Marie-Paule Daoust,
Greffier.

Dossier: 1-4-62

VILLE DE ST-EUSTACHE COMTE DEUX-MONTAGNES DEMANDE DE SOUMISSIONS SERVICES MUNICIPAUX AMENAGEMENT BOULEVARD PIE-XII

Des soumissions scellées seront reçues par le greffier de la Ville de St-Eustache, au bureau de celui-ci jusqu'à 20.00 h, le 7 mai 1979 pour la construction d'aqueduc, d'égouts domestiques et pluvial, de fondation de rues, de pavage, de trottoirs, de bordure, d'éclairage de rues, de signalisation et d'un pont sur la Rivière du Chêne, sur le boulevard Pie-XII et la rue Terrasse Lavoie, dans la Ville de St-Eustache.

Les soumissions seront ouvertes et lues par le Conseil de la Ville à une séance spéciale en l'Hôtel de Ville, 235, rue St-Eustache, St-Eustache, le 7 mai 1979 à 20.00 h. Copies des plans, des cahiers de charge et des feuilles de soumission sont disponibles du 23 avril au 30 avril 1979 au bureau des Ingénieurs-Conseils, Chagnon-Rattelle & Associés, 140, rue St-Eustache, St-Eustache. Après cette date, aucun document ne sera remis. Le présent document fait partie intégrante du Cahier des Charges.

Les documents pourront être obtenus contre un dépôt certifié de \$200.00 fait à l'ordre des Ingénieurs. Le dépôt sera remboursé contre le renvoi des documents dans les DIX (10) JOURS de la date d'ouverture des soumissions à la condition que l'entrepreneur ait présenté une soumission.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié au montant de \$80,000.

De plus, la soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention émise par une Compagnie d'assurance certifiant qu'elle émettra un cautionnement pour gages et matériaux, chacun, pour une valeur de 50% du montant de la soumission.

La Ville ne s'engage à accepter ni plus basse, ni aucune des soumissions.

Guy Prud'homme, greffier
Ville de St-Eustache

Dossier: No D67480-4

AVIS DE QUALITE

Succession de DENAUT, Josée en son vivant de 4592, avenue La-combe, Montréal décédée le 24 janvier 1979.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (L.Q. 1971, chap. 81 et amendements), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous le paiement de toute dette envers la succession prouvée de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
Tour de la Bourse
Case postale 51
MONTRÉAL (Qué.)
H4Z 1J6

VILLE DE VARENNES

APPEL D'OFFRES NO. 7-VAR-79

EGOUT, AQUEDEC, BORDURE, TROTTOIR ET PAVAGE

Des soumissions sous enveloppes scellées, portant l'inscription «Soumission» et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 16.00 heures, le 1er mai 1979 et ouvertes à 20.00 heures le même jour.

Les travaux sont les suivants:
Egout: 285 p. lin.
Aqueduc: 220 p. lin.
Bordure et trottoir: 30,300 p. lin.
Béton bitumineux: 58,160 sq. car.
Pierre concassée: 11,900 tonnes

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par les Experts-Consultants, LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASSOCIÉS L.T.E.E., 1400, rue Sauvé, suite 214, Montréal, Québec, H4N 1C5, desquels on obtiendra ces formulaires de même que les plans et devis moyennant un montant non remboursable de cinquante dollars (\$50.00) payable à LALONDE, GIROUARD, LETENDRE & ASSOCIÉS L.T.E.E.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la valeur totale de la soumission, à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission valide pour quarante-cinq (45) jours d'une valeur équivalente, d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire.

Les soumissionnaires devront se conformer exactement aux instructions des documents de l'appel d'offres et le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Jean-Guy Champoux,
gérant

Ville de Varrennes
175, rue Sainte-Anne
Varrennes (Québec)
J0L 2P0

FAITES PORTER À VOTRE COMPTE CHARGEX

vous n'avez qu'à
donner votre
numéro en
commandant votre
annonce.

les petites
annonces
285-7111

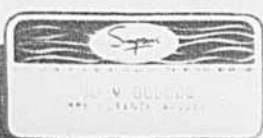
POUR 1 JOUR SEULEMENT

solde
d'entrepôt
et de
vêtements-mode
dans le
magasin
simpsons
aux
galeries d'anjou

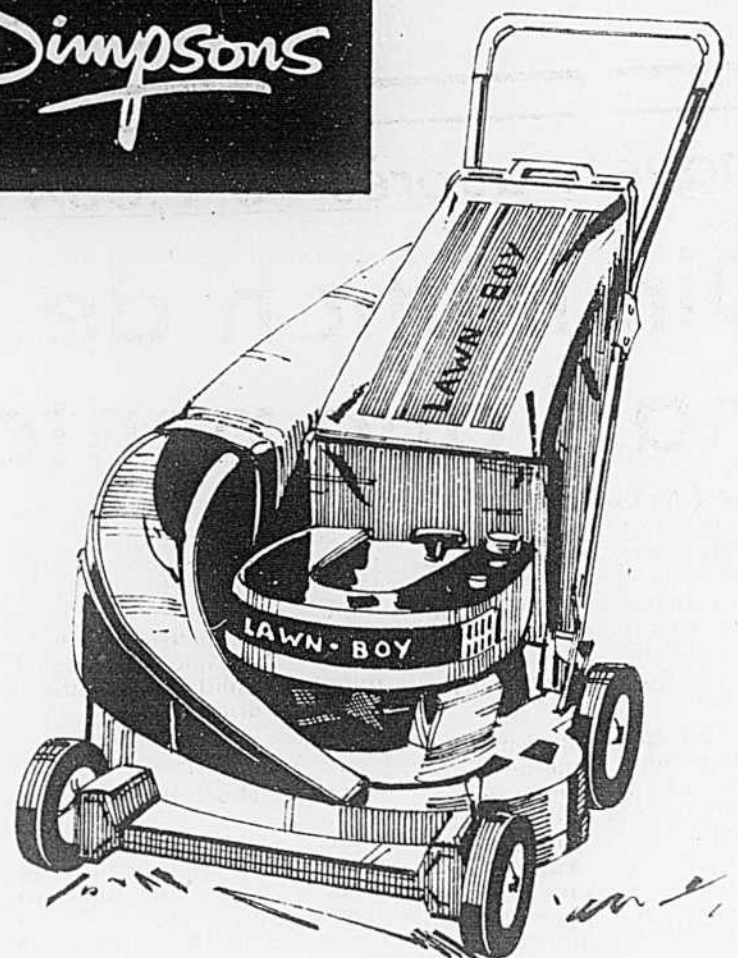
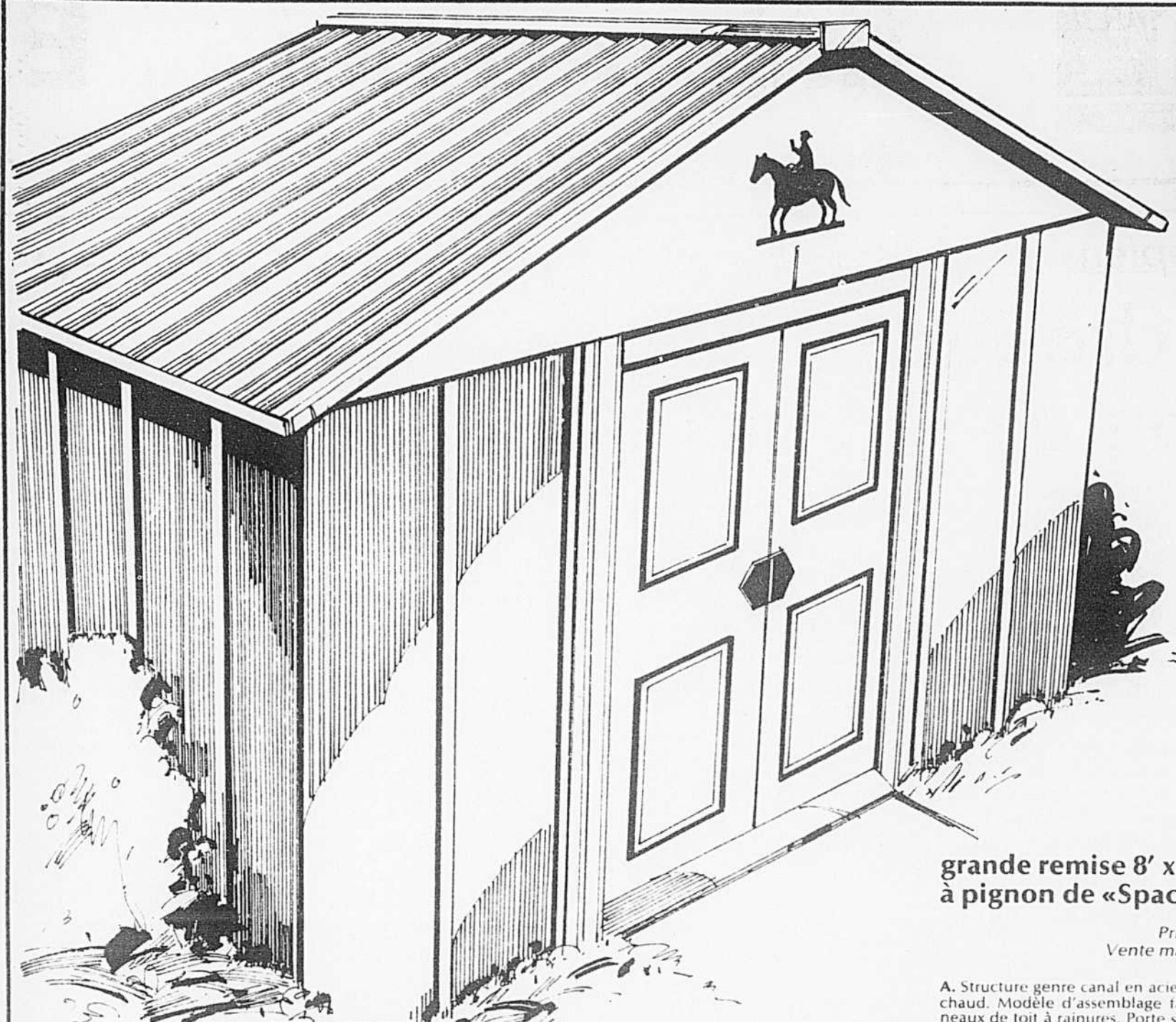
Simpsons

**SAMEDI
LE 21 AVRIL**
de 9 h du matin à 5 h du soir

• TAPIS • MEUBLES • QUINCAILLERIE
• ARTICLES MÉNAGERS • TÉLÉVISEURS • ARTICLES DE SPORT
• APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS • VÊTEMENTS POUR TOUTE LA FAMILLE



procurez-vous tout ce dont vous
avez besoin en utilisant votre compte Simpsons



grande remise 8' x 8' avec toit à pignon de «Spacemaker»

Prix
Vente mai **189⁹⁹**

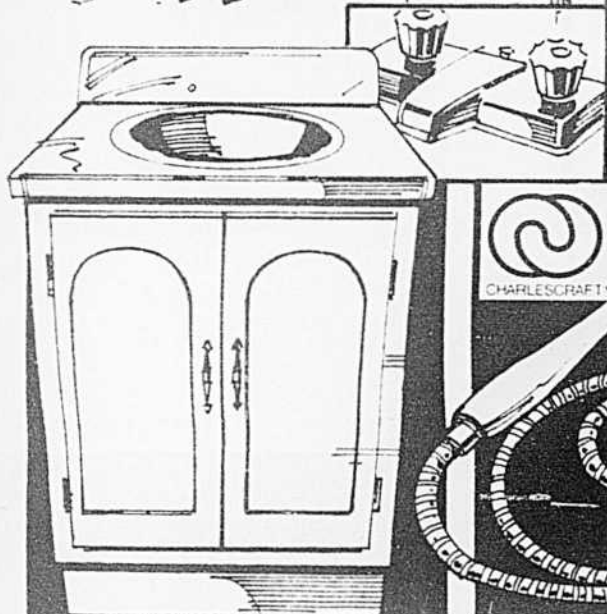
A. Structure genre canal en acier galvanisé immergé à chaud. Modèle d'assemblage facile. • Parois et panneaux de toit à rainures. Porte sur rails nylon. Dimensions intérieures env. 91" x 92 1/2" x 76 1/2". Dimensions extérieures (comprenant extrémités du toit) env. 96 1/2" x 97 1/4" x 77". Fini bois. Modèle 245H247.

rabais \$33 - tondeuse 21" «Lawn Boy» avec ramasse-gazon arrière

Prix ord.
Simpsons 272.95 **239⁹⁵**

B. Modèle conçu pour couper et ramasser paillassons et gazon dans l'accessoire ramasse-gazon

- Lame à section affilée, coupe rotative à haute vitesse pour couper et recouper mèches en fin paillassons.
- 2 vitesses de coupe; réglage de hauteur de coupe 6 positions.
- Moteur 2 temps 7.7 po. ca. transistorisé
- Modèle 4570.

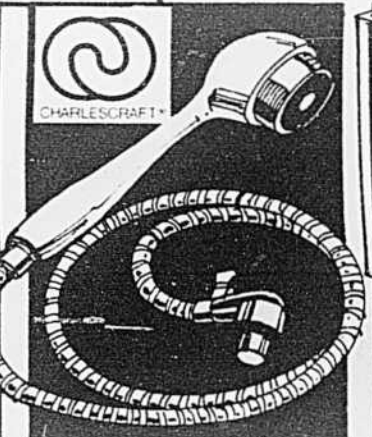


ens. coiffeuse et dessus marbre

Prix Vente mai **129⁹⁹**
robinet en supplément

C. Dessus marbre moulé arrondi avec rebords anti-éclaboussures 4". Évier forme de coquille conçu spécialement pour empêcher le débordement.
• Coiffeuse en aggloméré à revêtement vinyle, charnières s'enclenchant, tirettes.
• Env. 25" x 17" x 31". Coiffeuse blanche, dessus blanc perle.
Aussi disponible: Rabais \$5 — Robinet. Poignées acrylique incolore, bec moule 1 po et tuyau de vidange automatique plaqué chrome.

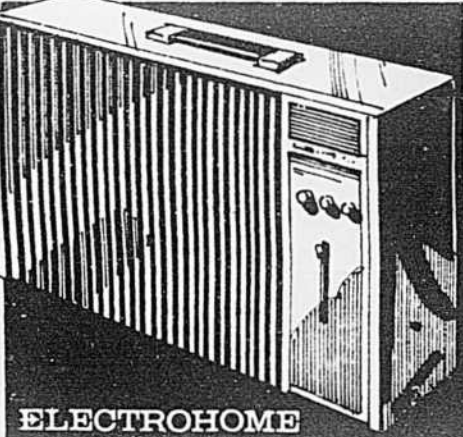
Prix ord. Simpsons 31.98 **26.98**



rabais 3⁹⁹ -douche «Magic Shower Massage» de «Charlescraft»

Prix ord.
Simpsons 19.98 **15⁹⁹**

D. Douche massuese «Charlescraft» à 3 réglages pour convenir à toute la famille!
• Boyau flexible 6 pi. plaqué chrome.
• 2 supports muraux et accessoires de montage.
• Aucune installation spéciale requise.



rabais \$40 - assainisseur d'air électrostatique de «Electrohome»

Prix ord.
Simpsons 199.98 **159⁹⁸**

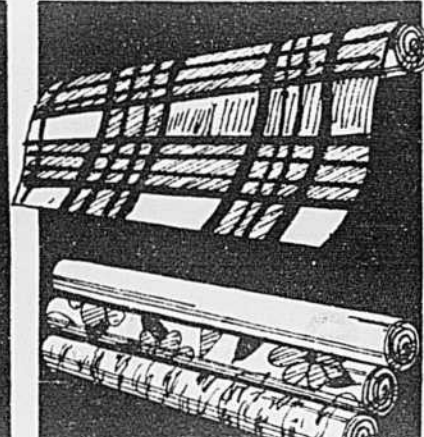
E. Modèle efficace élevant jusqu'à 95% de poussière, particules allergènes et pollen de l'air (jusqu'à 1 micron).
• Change l'air 6 fois par heure dans une pièce de 14' x 20'.
• Débit d'air à contrôle coulissant, vitesse variable: de 180 CFM à 250 CFM.
• Env. 21 1/2" x 13 1/2" x 9". Consomme env. même énergie qu'une ampoule de 60 watts. Similibois.
• Modèle EF-3.



rabais 49.99 - poêle traditionnel

Prix ord.
Simpsons 179.98 **129⁹⁹**

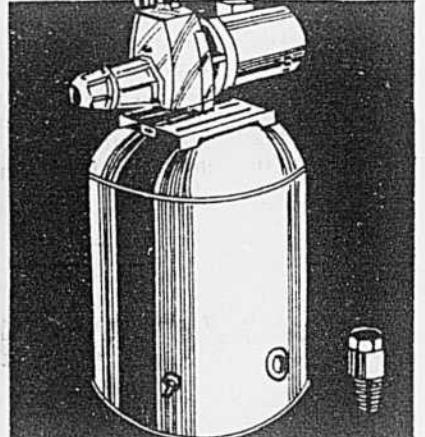
F. Poêle de style traditionnel, robuste construction en fonte.
• Pratique dessus basculant pour grosses bûches; deux plaques 8"; registre jumelé.
• Dim. hors tout: 24" x 24" x 31". Fini noir mat, garniture chrome.



rabais 40% papier peint pré-encollé

G. «Fun & Easy» G1. «Wash Strip»
Prix ord. Prix ord.
Simpsons 5.99 Simpsons 7.99

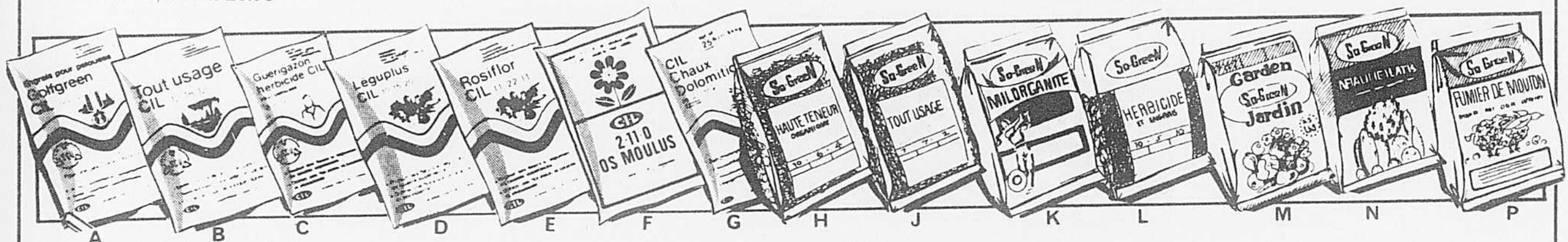
359 **479**
• Redécoupez vos pièces de printemps et économisez 40%!
• Papier peint à revêtement vinyle s'enlevant facilement; vaste gamme de modèles et colors.
• Choix de papier «Fun & Easy» s'enlevant facilement ou «Wash Strip» s'enlevant à sec.
• Une pièce de 11 v. couvre jusqu'à 45 pi. ca.
Venez tôt pour un meilleur choix
Pour achat en personne seulement



pompes à jet 1/3 ou 1/2 h.p. une étape

Pompes à jet transformables avec turbine «Lexan». Montées sur réservoir époxy à pression réglée. Ensemble pour éjection. Aspiration profonde 110' (34m). Capacité jusqu'à 660 gallons l'heure (2502 L.P.H.)

Prix Vente mai
Système 1/3 h.p. **199⁹⁹**
Système 1/2 h.p. **239⁹⁹**



fameux produits «CIL» pour pelouses et jardins

A. Engrais 18-6-9 «Golfgreen» pour pelouses. Une formule double force ne brûlant pas les pelouses. Pour usage au printemps et durant l'été.
Prix Simpsons 10 kg **5⁹⁹**

B. Engrais tout usage 12-18-12. Ravive la couleur naturelle des plantes tout en les revitalisant. Idéal aussi pour pelouses pauvres.
Prix Simpsons 10 kg **6⁹⁵**

C. Engrais herbicide. Détruit les mauvaises herbes droites et rampantes tout en nourrissant le gazon.
Prix Simpsons 10 kg **8⁹⁵**

D. Léguplus pour légumes. Formule double force pour votre potager. Utiliser avant la plantation et à la mi-saison.
Prix Simpsons 10 kg **5⁹⁵**

E. Engrais pour roses et fleurs. Formule 11-22-11 de toute sécurité pour rosiers, arbustes, arbres et plates-bandes de fleurs vivaces.
Prix Simpsons 10 kg **5⁹⁵**

F. Os broyés formule 2-11-0. Poudre d'os pure traitée à la vapeur, pour bulbes, roses, arbres et préparation du sol. Utiliser 3 lb par 100 pi. ca.
Prix Simpsons 25 lb **15⁹⁹**

G. Chaux dolomitique. Équilibre le niveau d'acidité du sol, renforce les plantes et les fertilise en ajoutant calcium et magnésium.
Prix Simpsons 20 kg **4²⁹**

adoptez les produits «So-Green» pour de beaux jardins

H. Engrais naturel 10-6-4. Avec 60% de milorganite. Dure plus de 4 mois.
Prix Simpsons 10 kg **5⁹⁹**

J. Engrais tout usage 7-7-7. Formule spéciale «So-Green» plus 1% fer.
Prix Simpsons 10 kg **4⁹⁹**
20 kg **7⁴⁹**

K. Milorganite. Convient aux arbres, arbustes et fleurs. Sans danger car il ne brûle pas.
Prix Simpsons 10 kg **5⁴⁹**
20 kg **7⁹⁹**

L. Engrais herbicide 10-5-10. Contient «killex» et base naturelle pour éliminer pissenlits, trèfles, haute teneur en potassium.
Prix Simpsons 20 lb **8⁴⁹**
40 lb **14⁹⁹**

M. Formule 7-14-7 pour fleurs et légumes. Teneur 14% phosphate favorisant le développement des racines.
Prix Simpsons 10 kg **4⁹⁹**
20 kg **9⁴⁹**

N. Engrais pour arbres et arbustes. Formule 10-2-4 pour une nourriture graduelle et constante avec engrais V.F.
Prix Simpsons 10 kg **5⁴⁹**

P. Fumier de mouton. Traité, séché et inodore. Ne contient pas de mauvaises graines. Mélanger généreusement avec la terre avant l'ensemencement.
Prix Simpsons 25 lb **2⁹⁹**
50 lb **5⁸⁹**

pour des pelouses et jardins luxuriants...

Q. Riche terre noire. Pour donner un regain d'énergie à vos pelouses et plates-bandes.
Prix Simpsons, sac de 25 lb **1⁷⁹**

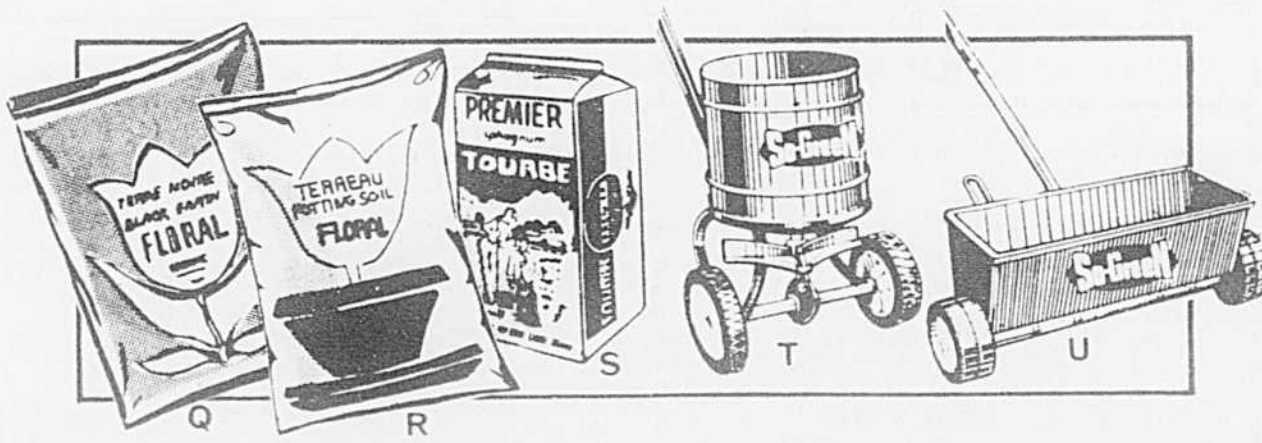
R. Terre à rempotage. Une terre riche à utiliser lorsque vous rempotez vos plantes d'intérieur ou d'extérieur.
Prix Simpsons, sac 17 1/2 lb **1⁹⁹**

S. Sphaigne ou tourbe. Pour des plantes plus vigoureuses, des pelouses plus touffues.
Prix Simpsons, 4 pi. cu. **4⁹⁹**

pratiques épandeurs pour grains

T. Epandeur «Cyclone 1000». Modèle calibre lourd pour étendre avec précision. Engrenages en métal, roulements nylon. Fini époxy cuit, rebelle aux intempéries.
Prix Simpsons **2⁹⁹**

U. Epandeur tout usage. Modèle en métal avec levier réglable pour étendre avec une grande précision.
Capacité 25 lb. Prix Simpsons **10⁹⁹**



Ravon 690, au sous-sol. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Benoît.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit. Sauf indication contraire.